REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail - Progrès

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA SALUBRITE URBAINE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

CADRE STRATEGIQUE DE LA GESTION DURABLE DES TERRES (CS-GDT) AU NIGER ET SON PLAN D'INVESTISSEMENT 2015 - 2029

Novembre 2014

Avec l'appui Technique et financier de *: PNUD, Banque Mondiale, MM/CNULCD, TerrAfrica et NEPAD*

Améliorer la Gestion Durable des Terres pour lutter efficacement contre l'Insécurité Alimentaire, améliorer la résilience des populations face au changement climatique et accroitre la performance de l'économie du Niger

Sommaire

PREFACE ____ *v*

Sigles et abréviations ____ *vi*

Introduction ____ *1*

I. Contexte et Justification ____ *2*

1.1.1. Caractéristiques biophysiques ____ 2

1.1.2. Caractéristiques socio-économiques ____ 2

1.2. Contexte politique, institutionnel et juridique ____ **3**

1.3. Causes majeures et manifestations de la dégradation des terres ____ **5**

1.4. Gestion Durable des Terres (GDT) : concept et opérationnalisation ____ **6**

1.4.1. Concept de la GDT ____ 6

1.4.2. Nouvelles opportunités à l'échelle du continent africain ____ 6

1.4.3. Vision de la GDT au Niger (2015-2029) ____ 6

1.4.4. Partenariat pour la mise en œuvre de la vision GDT au Niger ____ 7

1.5. Leçons tirées des expériences passées ____ **8**

II. Cadrage de la Stratégie d'Investissement ____ *10*

2.1. Objectif global et spécifique ____ **10**

2.2. Résultats attendus ____ **10**

2.3. Activités prévues ____ **13**

2.4. Cadre logique détaillé du CS-GDT ____ **17**

III. Mise en œuvre du CS-GDT ____ *26*

3.1. Principes directeurs ____ **26**

3.2. Stratégie de mise à l'échelle ____ **26**

3.3. Dispositif de coordination ____ **26**

3.4. Acteurs du processus de la GDT ____ **27**

3.5. Plan de mise en œuvre ____ **28**

3.6. Gestion des connaissances ____ **28**

3.7. Suivi-évaluation du processus de la GDT ____ **29**

IV. Stratégie de mobilisation des financements ____ *30*

4.1 Mobilisation des ressources internes ____ **30**

4.1.1 Budget d'investissement de l'Etat ____ 30

4.1.2 Ressources de financement novateur ____ 30

4.2 Mobilisation de ressources complémentaires externes ____ **31**

V. Stratégie de communication et renforcement des capacités ____ *32*

5.1. Stratégie de communication ____ **32**

5.2. Renforcement des capacités en matière de GDT ____ **32**

VI. Plan d'investissement 2015-2029 ____ *34*

6.1. Chiffrage global du CS-GDT ____ **34**

6.1.1. Méthodologie ____ 34

6.1.2. Quantification et ciblage ____ 34

6.1.3. Revue du financement de la GDT au Niger _____ 34
6.1.4. Chiffrage de la GDT 2015 à 2029 et comparaison avec le financement acquis _____ 36
6.1.5. Constat général sur le financement de la GDT _____ 70
6.2. Impact de mise en œuvre du cadre stratégique de la gestion durable des terres _____ 71
6.2.1. Impacts des investissements sur le transfert monétaire aux populations et la création d'emploi _____ 71
6.2.2. Impacts des investissements sur la sécurité alimentaire des populations _____ 71

Conclusion _____ ***73***

ANNEXES _____ ***74***

Annexe n°1 : Répertoire des principales pratiques de GDT au Niger _____ i
Annexe n°2 : Caractérisation des techniques et technologies de GDT éprouvées par région, écosystème et système de production _____ v
Annexe n°3 : Liste des indicateurs à renseigner _____ xiv
I/ Les indicateurs définis par le FEM _____ xiv
II/ Les indicateurs de TerrAfrica _____ xiv
III/ Les indicateurs au niveau national _____ xv

Liste des tableaux

Tableau n°1 : Cadre logique axé sur les résultats du Cadre Stratégique d'Investissement National pour la GDT au Niger *11*
Tableau n°2 : Activités du CS-GDT *13*
Tableau n°3 : Rôles et responsabilités des acteurs de la GDT *27*
Tableau n°4 : Phases de mise en œuvre du CS-GDT *28*
Tableau n°5 : Types des capacités et besoins *33*
Tableau n°6 : Plan d'Investissement 2015 - 2019 du Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CS-GDT) au Niger : évaluation du montant financier *37*
Tableau n°7 : Plan d'Investissement 2020 - 2024 du Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CS-GDT) au Niger : évaluation du montant financier *48*
Tableau n°8 : Plan d'Investissement 2025 - 2029 du Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CS-GDT) au Niger : évaluation du montant financier *59*
Tableau n°9 : Evaluation du montant numéraire et des emplois créés par certaines activités du CS-GDT *71*
Tableau n°10 : Réalisations techniques et financières attendues des activités ayant un impact sur le rendement des productions alimentaires *72*

Liste des figures

Figure n°1 : Zones agro-écologiques du Niger *2*
Figure n°2 : Evolution du financement (en millions de FCFA) du CSIN-GDT de 2008 à 2014 ..... *35*
Figure n°3 : Répartition du financement de la GDT entre l'Etat et les PTF de 2008 à 2014 ..... *35*
Figure n°4 : Evolution du montant acquis pour la GDT de 2015 à 2029 ..... *36*
Figure n°5 : Répartition du montant programmé entre montant acquis et GAP à rechercher *70*
Figure n°6 : Evolution du montant programmé, acquis et GAP à rechercher de 2015 à 2029 ..... *70*

PREFACE

Au Niger, la dégradation des terres est un facteur important contribuant à la faible productivité agricole, l'insécurité alimentaire et à la pauvreté. Ainsi, pour lutter efficacement contre ces contraintes et accroître la performance de l'économie du pays, l'amélioration de la Gestion Durable des Terres (GDT) s'avère plus que nécessaire.

Ainsi, le Niger s'est lancé dès 2007 dans l'élaboration de son Cadre Stratégique d'Investissement en matière de Gestion Durable des Terres, élément central de l'approche programmatique des investissements en zone rurale. En effet, ce cadre permet d'identifier les actions prioritaires sur lesquelles il faut porter les investissements. Il constitue un tableau de bord permettant de coordonner de manière plus harmonieuse et cohérente l'allocation des ressources pour le financement et l'amplification des actions de Gestion Durable des Terres (GDT) par les différents organismes gouvernementaux et les partenaires de développement. L'objectif ultime est d'améliorer la synergie des interventions, en évitant les duplications des actions et d'utiliser de façon plus judicieuse les ressources financières.

De ce fait, le Cadre Stratégique du Niger sur la Gestion Durable des Terres (CS-GDT) est considéré comme un outil pertinent de mise en œuvre des plans et programmes nationaux de lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse, d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques, de lutte contre la perte de la diversité biologique et d'amélioration de la productivité agricole.

Le présent document est le fruit d'un travail participatif et itératif. En effet, le document a fait l'objet d'une série d'ateliers ayant regroupé plusieurs acteurs. L'avant-projet du cadre stratégique sur la GDT a été examiné et amendé lors d'un atelier national auquel ont participé les institutions nationales concernées, les représentants de la société civile, les partenaires techniques et financiers dont le Mécanisme Mondial, la Banque Mondiale et le PNUD.

Le Cadre Stratégique d'Investissement en matière de Gestion Durable des Terres a été ***adopté par décret N°2014-726/PRN/MESU/DD du 26 novembre 2014***. Il accorde une priorité aux actions de GDT et s'intègre aux nouvelles orientations gouvernementales notamment le Plan de Développement Economique et Social (PDES) et l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » du Programme de Renaissance du Niger de SEM Issoufou MAHAMADOU, Président de la République, Chef de l'Etat. Elle constitue aussi un outil de plaidoyer pour accroître l'investissement de l'Etat en faveur de la Gestion Durable des Terres sur la période 2015-2029. Par ailleurs, les ressources potentiellement mobilisables à travers la coopération internationale constitueront un appui essentiel et déterminant pour l'exécution des actions envisagées complétant les efforts du Gouvernement de la 7ème République qui a fait de l'Initiative «3N» un moyen pour inverser les tendances de la dégradation des terres et l'insécurité alimentaire.

Il convient de saluer l'engagement du PNUD, de la Banque Mondiale, du FIDA, de l'AFD, de TerrAfrica et du NEPAD à accompagner le Niger dans le processus. D'ores et déjà, ils ont appuyé la mise en place d'un comité technique national « Groupe Technique GDT » et l'élaboration du CS-GDT. En souhaitant la poursuite de cet appui pour la phase de mise en œuvre du CS-GDT, j'en appelle, de tous mes vœux, les autres partenaires du Niger à leur emboiter le pas, pour répondre au Défi de Bonn sur la restauration des paysages.

M. ADAMOU CHAÏFOU

Ministre de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable

Sigles et abréviations

ABN	:	Autorité du Bassin du Niger
AGRHYMET	:	Centre Régional Agro-Hydro-Météorologique
ALG	:	Autorité du Liptako Gourma
APD	:	Aide Publique au Développement
BEEEI	:	Bureau d'Evaluation Environnementale et des Etudes d'Impact
CBLT	:	Commission du Bassin du Lac Tchad
CC	:	Cadre de Concertation
CCNUCC	:	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDMT	:	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	:	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CENSAD	:	Communauté des Etats Sahélo-Sahariens
CES – DRS	:	Conservation des Eaux et des Sols – Défense et restauration des Sols
CILSS	:	Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
CNEDD	:	Conseil National de l'Environnement pour un Développement Durable
CNRA	:	Conseil National de la Recherche Agronomique
CNSEE	:	Centre National de Suivi Ecologique et Environnemental
CNUDB	:	Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique
CNULCD	:	Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification
COFO	:	Commission Foncière
CP	:	Comité de Pilotage
CSIF	:	Cadre Stratégique d'Investissement Financier
CSIN - GDT	:	Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres
DAF/RRT	:	Direction des Aménagements Forestiers, du Reboisement et de la Restauration des Terres
DDTS	:	Désertification, Dégradation des Terres et Sécheresse
DFC/AP	:	Direction de la Faune, de la Chasse et des Aires Protégées
DGSE	:	Direction Générale de la Sécurité Extérieure
DP/A	:	Direction de la Pêche et de l'Aquaculture
EG	:	Effet Global
EIE	:	Etude d'Impact Environnemental
ES	:	Effet Spécifique
FAO	:	Food and Agriculture Organization
FCFA	:	Franc CFA
FEM	:	Fonds pour l'Environnement Mondial
FFEM	:	Fonds Français pour l'Environnement Mondial
FIDA	:	Fonds International pour le Développement Agricole
FNAT	:	Fonds National d'Aménagement du Territoire
FNE	:	Fonds National de l'Environnement
FNRA	:	Fonds National de la Recherche Agronomique
GDT	:	Gestion Durable des Terres
GIE	:	Gestion Intégrée des Ecosystèmes

GRN	:	Gestion des Ressources Naturelles
HCAVN	:	Haut-Commissariat à l'Aménagement de la Vallée du Niger
ICRISAT	:	Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides
IGNN	:	Institut Géographique National du Niger
INRAN	:	Institut National de Recherche Agronomique du Niger
INS	:	Institut National de la Statistique
IRD	:	Institut International de Recherche en Développement
IRDAR	:	Projet Initiative pour la Réhabilitation et le Développement Agricole Rural dans la région de Maradi
MAG/EL	:	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MEE/LCD	:	Ministère de l'Eau, de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification
MM/CNULCD	:	Mécanisme Mondiale de la Convention des Nations unies sur la Lutte Contre la désertification
NEPAD	:	*New Partnership for Africa's Development* (Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique)
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OP	:	Organisation Paysanne
OS	:	Objectif Spécifique
OSC	:	Organisations de la Société Civile
OSS	:	Observatoire du Sahara et du Sahel
P	:	Produit
PAC	:	Programme d'Actions Communautaires
PAMT	:	Plan d'Action à Moyen Terme pour l'environnement et la lutte contre la désertification
PANA	:	Programme d'Action National pour l'Adaptation aux changements climatiques
PANGIRE	:	Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAN-LCD/GRN	:	Programme d'Action National de Lutte Contre la Désertification et de Gestion des Ressources Naturelles
PDC	:	Plan de Développement Communal
PDDAA	:	Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique
PDES	:	Plan de Développement Economique et Social
PDGRN	:	Plan Départemental de Gestion Durable des Ressources Naturelles
PGIE	:	Projet de Gestion Intégrée des Ecosystèmes Niger - Nigéria
PIB	:	Produit Intérieur Brut
PLECO	:	Programme de Lutte Contre l'Ensablement des Cuvettes Oasiennes de Gouré et de Maïné Soroa
PNEDD	:	Plan National de l'Environnement pour un Développement Durable
PNT	:	Phosphate Naturel de Tahoua
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPILDA	:	Projet de Promotion de l'Initiative Locale pour le Développement à Aguié
PPTE	:	Pays Pauvres Très Endettés
PSPR	:	Programme Spécial du Président de la République

PTF	:	Partenaires Techniques et Financiers
RAIE	:	Réseau Africain sur l'Information Environnementale
RNA	:	Régénération Naturelle Assistée
ROSELT	:	Réseau national d'Observatoires et de Surveillance Ecologique à Long Terme
S&E	:	Suivi Evaluation
SAF	:	Schéma d'Aménagement Foncier
SDR	:	Stratégie de Développement Rural
SDRP	:	Stratégie de Développement Accéléré et de Réduction de la Pauvreté
SGBD	:	Systèmes de Gestion de Bases de Données
SIEN	:	Système d'Information sur l'Environnement à l'échelle Nationale
SIG	:	Système d'Information Géographique
SIGNER	:	Système d'Information Géographique du Niger
SIP/FEM	:	Programme d'Investissement Stratégique du Fonds pour l'Environnement Mondial
SNAT	:	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SNPA/DB	:	Stratégie Nationale et Plan d'Action sur la Diversité Biologique
SNRA	:	Système National de la Recherche Agronomique
SPCR	:	Secrétariat Permanent du Code Rural
SRAT	:	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
SRP	:	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
UEMOA	:	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNCCD	:	United Nations Convention to Combat Désertification
UNFCCC	:	United Nations Framework Convention on Climate Change

Introduction

Dès son adhésion au processus TerrAfrica en 2007, le Niger s'est lancé dans l'élaboration de son Cadre Stratégique d'Investissement sur la Gestion Durable des Terres, élément central de l'approche programmatique des investissements en la matière. En effet, ce cadre permet d'identifier les actions prioritaires sur lesquelles il faut porter les investissements sur la Gestion Durable des Terres (GDT). Il constitue un tableau de bord permettant de coordonner de manière harmonieuse et cohérente l'allocation des ressources pour le financement et l'amplification des actions de GDT par les différents organismes gouvernementaux et les partenaires au développement. L'objectif ultime est d'améliorer la synergie des interventions, en évitant les duplications des actions et d'utiliser de façon judicieuse les ressources financières.

Cette nouvelle approche vient ainsi compléter les efforts entrepris par le Gouvernement de la 7ème République qui a adopté en avril 2012 l'Initiative «3N» pour mettre en œuvre des actions hardies et pour inverser les tendances de la dégradation des terres et l'insécurité alimentaire. Dans son contenu, la politique de «I3N» prévoit des interventions multiformes et rationnellement planifiées, tant sur le plan opérationnel, que politique, juridique et institutionnel, afin d'assurer la durabilité des bases productives agro-sylvo-pastorales, la mobilisation et la responsabilisation des acteurs.

Planifiée au titre de la période 2012 - 2015, l'objectif global de l'i3N est de « Mettre les populations Nigériennes à l'abri de la famine et leur garantir les conditions d'une pleine participation à la production nationale et à l'amélioration de leurs revenus » à travers notamment :

- l'accroissement et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques ;
- l'approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agricoles et agroalimentaires ;
- l'amélioration de la résilience des populations face aux changements climatiques ;
- l'amélioration de l'état nutritionnel des Nigériens.

En se référant aux orientations données par le document de l'i3N, le Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CS-GDT) contribuera à l'atteinte des douze (12) effets spécifiques.

Aussi, en adhérant à la plate-forme de partenariat international TerrAfrica, le Niger met en application les accords souscrits dans le cadre des conventions des Nations Unies post Rio (CNULCD, CCNUCC, CNUDB) et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), dont le Programme Détaillé de Développement Agricole en Afrique (PDDAA) et le Plan d'Action pour l'Environnement de la Politique Agricole Commune et de la Politique Environnement Commune de la CEDEAO (ECOWAS). Ces politiques visent à long terme la gestion durable des ressources forestières dans les perspectives d'un développement durable et d'une amélioration du bien-être des populations des Etats membres.

Ce faisant, le CS-GDT est un outil pertinent de mise en œuvre de l'i3N, des plans et programmes nationaux de lutte contre la dégradation des terres (PAN/LCD-GRN), d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques (PANA), de lutte contre la perte de la diversité biologique (SNPA/DB), d'amélioration de la productivité agricole (PNIA).

Dans ce contexte et afin de définir de manière objective les actions prioritaires d'investissement pour l'amplification de la GDT au Niger, une méthodologie par étapes a été adoptée. De prime abord, il s'est agi de définir la vision partagée pour la GDT au Niger. En second lieu, un état des lieux a été réalisé, ce qui a permis de dégager les principaux goulots d'étranglement et les opportunités à prendre en compte pour l'intégration et la mise à l'échelle de la GDT. Enfin, les priorités d'investissement ont été dégagées, ainsi que les modalités de mise en œuvre du CS-GDT.

I. Contexte et Justification

1.1. Contexte biophysique et socio-économique

1.1.1. Caractéristiques biophysiques

Pays continental d'Afrique de l'Ouest, le Niger se caractérise par des conditions climatiques particulièrement drastiques dues au fait que 2/3 de sa superficie (1.267.000 km²) sont localisés en zone saharienne et 1/3 en zone soudanienne et sahélienne. La pluviométrie annuelle varie de 800 mm dans l'extrême sud à moins de 50 mm au nord. Le climat est aride, de type saharien au nord, sahélo-saharien au centre et soudano-sahélien au sud.

Les principales zones agro-écologiques sont délimitées sur la carte ci-dessous.

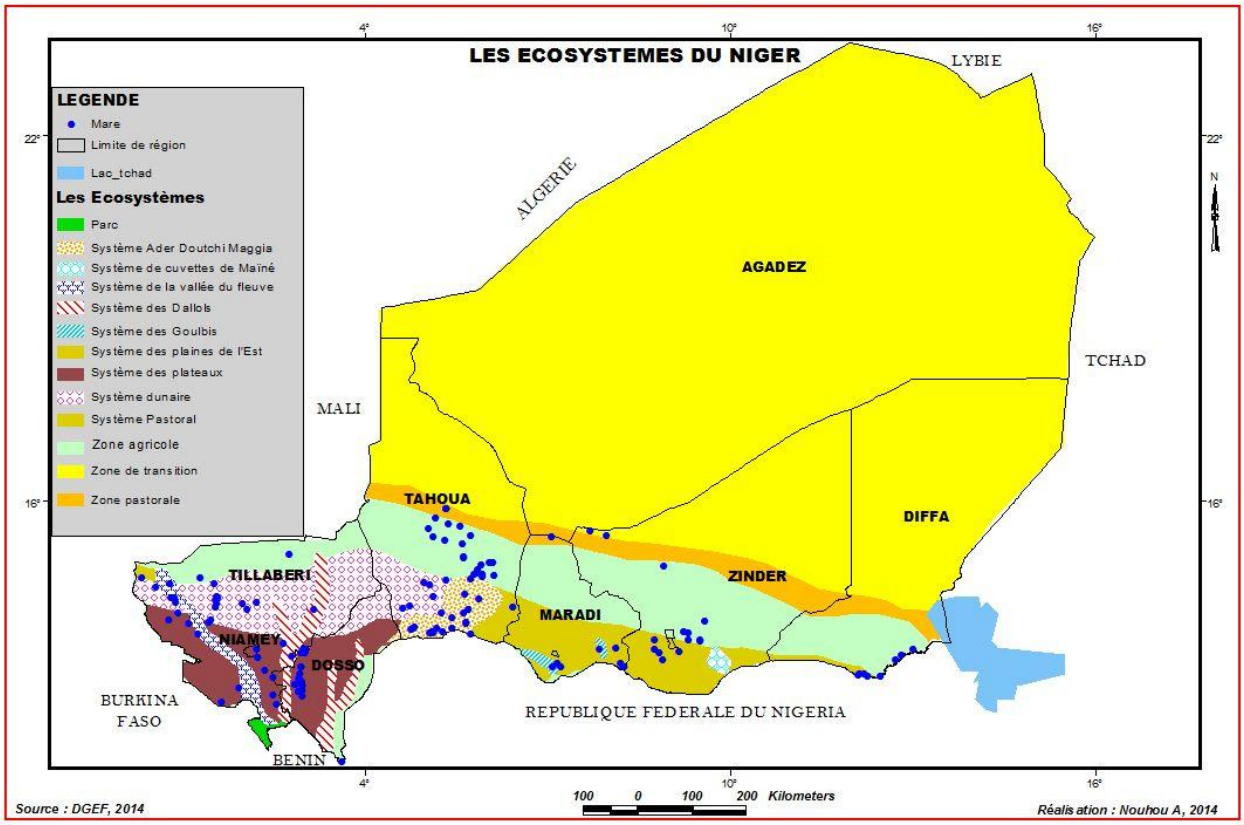

Figure n°1 **:** *Zones agro-écologiques du Niger*

1.1.2. Caractéristiques socio-économiques

En 2012, la population du Niger est de 17.129.076 habitants dont 50,06% sont des femmes (soit 8.667.632). Cette population est constituée de 49,2 % de jeunes de moins de 15 ans et de 79,6%, soit 13.634.745 personnes qui vivent en milieu rural contre 20,4% en milieu urbain (INS - RGP/H, 2012).

Sur la base de l'approche monétaire privilégiée par l'INS pour dresser le profil de la pauvreté dans l'exploitation des données des différentes enquêtes sur les conditions de vie des ménages, la pauvreté recule très faiblement en passant de 63% en 1990 à 62,1% en 2005 et à 59,5% en 2008.

Sur la période 1990-2010, l'économie nigérienne a enregistré une croissance moyenne de l'ordre de 3,8% en termes réels, soit moins de 1% en termes de PIB par tête. Cette moyenne cache une forte

variabilité au gré notamment des performances du secteur agricole. Les secteurs agro-sylvo-pastoraux représentent la principale source d'activité économique du pays avec une contribution au PIB qui s'élevait en 2010 à 42,8% (PDES, 2012). Ces secteurs occupent plus de 80% de la population (PICAG, 2012). En effet, la part du sous-secteur de l'Agriculture au PIB fluctue entre 23,5 et 27,7%, celle de l'élevage entre 11,8 et 12,3% et celle des forêts et pêches entre 4 et 4,5% pour cette même période. Sur la période 2006-2010, le PIB agricole a progressé en moyenne de 9,5% (2,1% pour l'élevage et 6,3% pour les forêts et pêche).

Au Niger, la priorité majeure des acteurs ruraux (agriculteurs, éleveurs, exploitants forestiers, pêcheurs) et des décideurs demeure la question de la sécurité alimentaire. Le pays a connu une série de sécheresses et de crises alimentaires (1973, 1984, 2001, 2005, 2010) qui est la révélation d'un ensemble de facteurs dont les plus importants sont : la tendance à l'assèchement du climat, la forte croissance démographique (3,3%) largement supérieure à la croissance agricole (estimée à 2,5%) conduisant à une pression de plus en plus forte sur l'environnement. La combinaison de tous ces facteurs aboutit inéluctablement à la modification des équilibres écologiques et à la dégradation des terres. Cela a débouché sur une exploitation abusive des terres parfois au-delà des capacités réelles des écosystèmes avec pour conséquence une perte considérable de leur potentiel productif. Le maintien de ces équilibres fragiles est cependant indispensable au développement de toutes les activités socio-économiques des populations rurales.

La dégradation des terres consécutive aux modifications éco systémiques engendre des pertes de revenu agricole considérables. Ainsi, le Niger comme la plupart des pays sub-sahariens est en proie à des phénomènes de désertification importants qui ne sont pas sans conséquence sur la pauvreté des populations, en particulier celles vivant en milieu rural.

Autres indicateurs clés :

- **Superficie du pays : 1.267.000 km²**
  - Superficie forestière en 2012 : 5.741.000 ha
  - Surface agricole utile en 2013 : 32 %
- **Population (millions) en 2012 : 17.129.076 habitants**
  - Population rurale (millions) en 2012 : 13.634.745 habitants
  - Espérance de vie à la naissance en 2011 : 58,8 ans
  - Taux de fécondité (nombre d'enfants par femme) en 2006 : 7,1
  - Taux de mortalité infanto-juvénile en 2011 : 73 pour mille
  - Taux de prévalence du VIH-SIDA dans la population en 2011 : 0,7 %
- **PIB (en milliards) en 2011: 6,009 US$**
  - Croissance du PIB en 2012 : 3,1 %/an
  - Valeur ajoutée de l'agriculture (% du PIB) en 2012 : 43%
- **Dette extérieure totale en 2009 : 6.600 Millions US$**
- **Investissements étrangers directs, flux net en 2009 : 690,8 Millions US$**
- **Transferts de fonds par les travailleurs émigrés et rémunération des salariés reçus (US$) en 2009 : 282 Millions US$**

Aide publique au développement et aide officielle (US$ courants) en 2009 : 142,5 Millions US$

Source : INS, Niger, 2012 et *World Development Indicators database, The World Bank, June 2009

Ratification de la CNULCD : 1996	Ratification de la CNUCC : 1995	Ratification de la CNUDB : 1995
Adoption du PAN-LCD/GRN : 2000	Adoption du PANA : 2006	Adoption du SNPA/DB : 1998

1.2. Contexte politique, institutionnel et juridique

Au niveau politique, le Niger s'est lancé depuis près d'une décennie, dans une vaste politique de reforme institutionnelle, juridique et administrative avec l'adoption de plusieurs textes dans les domaines porteurs tels que : le transfert de compétences aux collectivités territoriales, la gestion de l'environnement, l'aménagement du territoire, etc. Ces reformes se situent dans le processus de décentralisation administrative initié par le gouvernement, qui a abouti à la création de huit (8) Régions, soixante-trois (63) Départements, deux cent cinquante cinq (255) Communes et quinze (15) Arrondissements Communaux. Le Processus a conduit à la mise en place des organes élus des communes à partir de 2004.

Au niveau institutionnel, le schéma organisationnel défini dans le Livre III (Des institutions du monde rural) de l'ordonnance n°93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'Orientation du Code Rural, détaille les institutions d'administration et d'organisation du monde rural. Ces institutions assurent selon le cas : la garantie des droits des populations concernées ; l'exploitation et la gestion rationnelle des richesses agricoles, sylvicoles et pastorales ; le règlement des différends ruraux ; l'application des textes et des politiques en matière de développement rural et de gestion durable des terres. Il s'agit notamment de l'Etat (Ministères techniques et autres institutions publiques concernées), des collectivités territoriales, de la chefferie traditionnelle, des commissions foncières, des groupements ruraux (organismes ruraux à caractère coopératif et mutualiste d'agriculteurs, d'éleveurs ou d'artisans ; des groupements ruraux d'intérêt économique etc.), des organisations non gouvernementales (ONG) intervenant en milieu rural, des groupements des femmes et des jeunes opérateurs ruraux, etc.

Les institutions publiques et parapubliques intervenant dans la gestion durable des terres comprennent principalement les ministères techniques en charge des forêts, de la faune et de la pêche, de l'environnement, de l'eau, de l'agriculture, de l'élevage, de l'aménagement du territoire, du développement communautaire, de l'équipement et des mines, ainsi que les structures d'enseignement et de recherche.

Quant au secteur privé et les ONG, ils regroupent d'une part, les petites et moyennes entreprises, les opérateurs informels et d'autre part, les organisations actives dans les domaines de l'environnement et du développement rural.

Les Partenaires au Développement, les ONG et les Associations de Développement interviennent à travers les projets et programmes pour apporter un complément d'expertises et de financement aux actions de GDT initiées par l'Etat. Cependant, la synergie dans la planification et la mise en œuvre des activités reste très faible malgré l'existence de plusieurs cadres de concertation tant au niveau national, régional, départemental que communal.

Au plan juridique, l'existence d'un cadre renforcé en matière de gestion des ressources naturelles sous tendu par le processus et les institutions du Code rural constitue un acquis indéniable pour le développement de l'approche de gestion durable des terres. Cette politique foncière du Niger trouve ses fondements selon les quatre (4) axes essentiels que sont : la gestion durable des ressources naturelles ; la sécurisation des opérateurs ruraux ; l'aménagement du territoire et l'organisation rationnelle du monde rural. Au nombre des textes législatifs et règlementaires majeurs qui se rapportent à la GDT, on peut entre autres citer :

- l'ordonnance n° 93-015 du 2 mars 1993, fixant les principes d'orientation du code rural et ses textes d'application. Cette ordonnance s'applique aux ressources foncières végétales, animales et hydrauliques ;
- la loi n° 98-042 du 07 décembre 1998 portant Régime de la Pêche ;
- la loi n° 98-56 du 29 décembre 1998 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement qui fixe le cadre général et les principes fondamentaux de la gestion de l'environnement au Niger ;
- la loi n° 2004-040 du 8 juin 2004 portant Régime forestier au Niger, qui détermine le régime de gestion et de mise en valeur des ressources forestières. Cette loi innove par la création d'un domaine forestier des collectivités territoriales et du privé ;
- la loi n° 2001-32 du 31 décembre 2001 portant orientation de la Politique d'Aménagement du Territoire qui fixe le cadre juridique de toutes interventions de l'Etat et des autres acteurs ayant pour effet la structuration, l'occupation et l'utilisation du territoire national et de ses ressources ;
- l'ordonnance n° 97-001 du 10 janvier 1997 portant institutionnalisation des Etudes d'Impact sur l'Environnement ;

- le décret n° 97-006/PRN/MAG/EL du 10 janvier 1997 portant réglementation de la mise en valeur des ressources naturelles rurales, qui fixe le régime juridique de la mise en valeur des ressources foncières, végétales, hydrauliques et animales.

1.3. Causes majeures et manifestations de la dégradation des terres

Les facteurs de la dégradation des terres au Niger sont essentiellement d'ordre climatique et anthropique.

Sur le plan climatique, les conditions météorologiques caractérisées par des pluies insuffisantes, mais parfois diluviennes, irrégulières et mal reparties dans l'espace et dans le temps, ainsi que des vents fréquents et forts, sont les principales causes de la dégradation des terres.

L'impact de ces facteurs climatiques est aggravé par les activités humaines en particulier les activités de production. En effet, dans un contexte marqué par l'accroissement des besoins alimentaires d'une part et la baisse des rendements d'autre part, l'augmentation des surfaces cultivées devient la principale stratégie de survie développée par les producteurs (doublement des superficies cultivées tous les 25 ans), souvent au détriment des pratiques de gestion de la fertilité des sols, comme la jachère. Cela affecte profondément la reconstitution du stock d'éléments minéraux et organiques des sols qui deviennent alors plus vulnérables à l'érosion éolienne et hydrique. En outre, le surpâturage, le défrichement des terres forestières à des fins agricoles, l'exploitation incontrôlée des forêts pour la satisfaction des besoins en bois énergie et de service, les mauvaises pratiques de prélèvement des produits forestiers utilisés en pharmacopée traditionnelle et les feux de brousse sont autant d'activités humaines qui contribuent à la régression du couvert végétal favorisant ainsi la dégradation des terres à travers les phénomènes d'érosion éolienne et hydrique.

Au plan socioéconomique, la pauvreté des populations, affectant sérieusement leurs capacités d'investissement et d'intensification agricoles, constitue un autre facteur déterminant en matière de gestion des terres au Niger. La concentration de ¾ des populations du pays dans seulement ¼ du territoire national constitue également une autre préoccupation majeure en matière de gestion des terres.

La dégradation ainsi induite par ces divers facteurs se manifeste principalement par :

- la formation de vastes glacis dénudés favorisant l'érosion hydrique ;
- la formation et l'élargissement des koris et des ravins, souvent au niveau des terres cultivées ;
- la formation des dunes mouvantes qui demeure l'un des problèmes de dégradation des terres les plus aigus et qui sévit particulièrement dans l'Est du pays ;
- l'ensablement des terres de cultures, des cours d'eau, des cuvettes de production agricole et des diverses infrastructures socioéconomiques (routes, habitations, etc.) ;
- la salinisation des terres agricoles, en particulier celles sous irrigation ;
- la lixiviation des nutriments et l'encroûtement des sols ;
- l'envahissement des aires de pâturage par des espèces peu ou pas appétées et indicatrices de pauvreté du sol ;
- la diminution de la couverture végétale et la perte de biodiversité.

Les effets de cette dégradation se traduisent naturellement par la désorganisation des systèmes de production, la baisse des productions rurales (notamment agricoles, pastorales et forestières), l'amenuisement des revenus des ménages et la persistance de l'insécurité alimentaire. Cet état de fait a pour conséquences l'exode des populations vers les centres urbains et les pays côtiers.

Photo n°1 : *Ravinement des sols de culture*

1.4. Gestion Durable des Terres (GDT) : concept et opérationnalisation

1.4.1. Concept de la GDT

Définie comme « ***l'adoption de systèmes d'utilisation des terres qui, à travers des pratiques de gestion appropriées, permet aux utilisateurs des terres de maximiser les avantages économiques et sociaux de la terre tout en maintenant ou en améliorant les fonctions de soutien écologique des ressources foncières*** » (TerrAfrica, 2005), la GDT est donc considérée comme un impératif pour le développement durable, en raison du rôle clé qu'elle joue pour l'harmonisation des approches et la recherche d'une meilleure complémentarité entre les sous-secteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'hydraulique, de la foresterie et de l'environnement.

Ainsi pour la FAO (2007), des bonnes pratiques peuvent être utilisées en combinaison pour assurer la Gestion Durable des Terres. Il s'agit de la gestion des cultures, l'aménagement des pâturages et des parcours naturels, l'aménagement des forêts, l'amélioration de la gestion des sols et l'amélioration de la gestion des eaux de pluie.

1.4.2. Nouvelles opportunités à l'échelle du continent africain

Au niveau international, le Niger s'est fortement engagé dans la mise en œuvre des trois principaux accords multilatéraux sur l'environnement issus de Rio (CNULCD, CNUDB et CCNUCC) à travers leur déclinaison en plans d'action nationaux. Par ailleurs, le pays dispose d'un plan de développement économique et social (PDES) aligné aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), aux stratégies d'intégration et de lutte contre la pauvreté élaborées au niveau continental (Union africaine et NEPAD), régional et sous-régional (CEDEAO, CENSAD, UEMOA).

Au niveau régional, le Plan d'Action Environnemental du NEPAD promeut la GDT à travers le pilier 1 « Extension de la zone soumise à la gestion durable des terres et de l'eau », le programme 1 (Dégradation des terres, sécheresse et désertification) et le programme 6 (Conservation transfrontalière des ressources naturelles).

Au niveau sous régional, le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) de la CEDEAO constitue une réelle opportunité pour le renforcement de la GDT en Afrique sub-saharienne en général et au Niger en particulier. En effet, ce programme appelle tous les pays africains à investir et agir dans le but d'accroître la productivité de manière durable dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la gestion du bétail.

1.4.3. Vision de la GDT au Niger (2015-2029)

En juillet 2008, les partenaires de GDT avaient défini de façon participative la vision nationale en matière de gestion durable des terres. La vision, libellée comme suit, a été amendée en octobre 2010, au cours de l'atelier national de validation du CS-GDT :

« ***A l'horizon 2029, la mise en place d'un partenariat dynamique entre les différents acteurs et institutions d'une part, la mobilisation d'investissements adéquats et durables en vue d'une amplification des initiatives et actions de GDT d'autre part, contribuent à la restauration des terres dégradées et à une meilleure gestion des bases productives des écosystèmes et leurs ressources***»

Cette vision du Niger en matière de GDT repose sur trois (3) principales dimensions à savoir :

- la dimension institutionnelle liée à la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI, horizon 2035) qui constitue l'unique cadre de référence en matière de développement durable au Niger et dont la note d'orientation a été adoptée par le Conseil des Ministres du 31 août 2011 ;
- la dimension temporelle, économique et environnementale définie dans le Plan de Développement Economique et Social (PDES, horizon 2015) adopté en juillet 2012 et

l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » (i3N, horizon 2015), adoptée en avril 2012 ;
- le champ d'action qui s'intègre dans l'Initiative « 3N » notamment à travers les douze (12) effets spécifiques.

Dans ce contexte, les partenaires de la GDT ont consenti que la mise en œuvre du CS-GDT constitue une réponse appropriée aux problèmes et défis de la GDT et doit être conçu dans une vision à long terme. La valeur ajoutée de la vision partagée pour la GDT réside dans son apport permettant de fédérer les actions et rationaliser les financements pour leur mise en œuvre dans le cadre d'une approche programmatique inclusive avec l'ensemble des acteurs et s'appuyant sur le processus de décentralisation bien ancré au Niger.

De plus, le CS-GDT contribuera à la mise en œuvre des actions entrant dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, facteur clé de la dégradation des terres dans un pays particulièrement touché par la désertification et la sécheresse. Il constituera ainsi un outil opérationnel de lutte contre la pauvreté.

1.4.4. Partenariat pour la mise en œuvre de la vision GDT au Niger

Depuis le démarrage du processus du CS-GDT, le Niger a entrepris de nombreuses actions afin de favoriser l'engagement des acteurs nationaux (institutions de l'Etat, Société civile, etc.), et internationaux dans un partenariat solide et durable pour la promotion de la gestion durable des terres.

L'un des faits marquants du développement du partenariat pour la GDT est l'engagement dès 2007 des trois (3) Partenaires Techniques et Financiers que sont le PNUD, la Banque Mondiale et le FIDA à accompagner le Niger. Ainsi convient-il de le rappeler, ces trois partenaires ont collégialement appuyé le Niger pour mettre en place un mécanisme de coordination opérationnel au niveau national, un comité technique national « Groupe Technique GDT » chargé d'assister la Coordination Nationale. Cet appui a également permis d'élaborer le document de base du CSIN et de mobiliser des ressources auprès du FEM au titre des projets « Lutte contre l'Ensablement des Cuvettes Oasiennes des régions de Diffa et de Zinder (PLECO/PNUD-FEM) » ; Initiative pour la Réhabilitation et le Développement Agricole et Rural dans la région de Maradi (IRDAR/FIDA-FEM); et le « Programme d'Actions Communautaires » phase 2 à couverture nationale (PAC/BM). Cette coalition pour soutenir les premiers pas du Niger vers l'adoption de l'approche GDT est à présent opérationnelle.

Par ailleurs, des opportunités existent pour créer les conditions d'installation d'une dynamique partenariale plus large en matière de GDT. On pourrait entre autres citer :

- l'Initiative Grande Muraille Verte ;
- le Programme de Lutte Contre l'Ensablement du fleuve Niger financé par la BAD ;
- le Programme de Gestion Intégrée des écosystèmes transfrontaliers du Niger-Nigéria (PGIE) financé par le FEM à travers le PNUE ;
- le Projet de Gestion et d'Aménagement du Bassin Versant de Badaguichiri financé par l'AFD ;
- le Projet de Cogestion des Ressources naturelles de l'Aïr et du Ténéré (COGERAT) financé par le FEM à travers le PNUD ;
- le Projet de Développement et de Gestion des Ressources en Eau dans le Bassin du Fleuve Niger financé par la Banque Mondiale à travers l'ABN ;
- le Projet d'Appui au Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) financé par la BID, et la FAO ;
- le Projet Corridor de la Faune Sahélo saharienne financé par le FEM à travers le PNUD ;
- le Projet Pilote pour la Résilience climatique (PPCR) au Niger financé par la Banque Mondiale et la BAD.

L'élargissement du réseau de partenariat en matière de GDT permettra d'impulser une nouvelle dynamique de gouvernance du processus dans le sens de la promotion de la vision nationale de la

GDT, de l'harmonisation des approches, du développement du plaidoyer, du partage des informations, de l'établissement d'outils d'aide à la décision, de Suivi-évaluation, de coordination et du renforcement du dialogue de politique en matière de GDT.

1.5. Leçons tirées des expériences passées

En février 2009, l'Unité Environnement et Gestion des Ressources Naturelles de la Banque mondiale a édité les résultats d'une importante étude portant sur l'impact des Programmes de Gestion Durable des Terres sur la pauvreté au Niger. Cette étude a été réalisée grâce au soutien du Secrétariat de la plateforme TerrAfrica, en collaboration avec ICRISAT. La quintessence des enseignements tirés est résumée ci-dessous :

Les liens entre pauvreté, vulnérabilité, dégradation des terres et faible productivité agricole sont très forts dans le Niger rural.

Avec plus des deux tiers de sa population vivant dans une situation de pauvreté absolue, le Niger connait une insécurité alimentaire chronique et des problèmes aigus de malnutrition. Les rendements moyens des principales cultures n'ont pas connu d'augmentation significative. Depuis les années 1980, la production vivrière par habitant est demeurée stagnante, présentant de fortes variabilités spatiotemporelles.

La dégradation des terres est un facteur important contribuant à la faible productivité agricole, à la pauvreté et aux autres problèmes environnementaux.

L'appauvrissement des sols résultant du manque de fertilisation et de la rareté des jachères, l'extension des cultures aux terres marginales, le surpâturage, la déforestation, les sécheresses, les phénomènes d'érosion par les pluies et les vents sont les problèmes majeurs que connaissent les terres agricoles et pastorales.

Cependant, depuis le début des années 1980, une remontée biologique est constatée dans certaines parties du Niger notamment dans l'Ader-Doutchi-Maggia que l'amélioration de la pluviométrie ne peut à elle seule expliquer.

D'autres facteurs comme les programmes de gestion durable des terres, les réponses locales aux famines des années 1970 et 1980, et les changements dans les politiques gouvernementales sont cités par les observateurs, comme étant les raisons fondamentales des améliorations constatées.

On estime en effet qu'au moins 207 milliards de FCA ont été dépensés dans le cadre de programmes (31 considérés) ayant des composantes dédiées à la GDT depuis le début des années 1980.

La plupart de ces programmes ont promu des mesures de CES/DRS, de plantation d'arbres et d'autres mesures de réhabilitation des milieux. Ainsi, au moins 370.000 hectares ont été réhabilités essentiellement par la plantation d'arbre, tandis que plus de 5.000.000 d'hectares de terres privées ont connu des actions de régénération naturelle assistée.

Photo n°2 *: Parc Agro-forestier à Acacia albida*

Les pratiques de gestion des terres les plus couramment utilisées concernent les « tassa » ou zaï, demi-lunes, banquettes, cordons pierreux, régénération naturelle assistée (RNA), plantations d'arbres et le paillage.

C'est surtout dans les zones d'intervention des projets et programmes de développement rural et d'environnement que l'adoption des techniques et technologies est logiquement la plus répandue, en particulier chez les ménages ayant bénéficié d'un encadrement technique conséquent. Traitant de l'efficacité des différentes interventions, il a été démontré que l'application des bonnes pratiques

de Gestion Durable des terres augmenterait de plus de 30% la production agricole moyenne par hectare. D'autres techniques simples et peu coûteuses existent mais sont spatialement très localisées faute de diffusion et d'une meilleure valorisation au bénéfice du plus grand nombre.

Outre l'augmentation de la végétation, « les résultats des investissements sus évoqués ont permis la réduction de l'érosion, une réhabilitation et une plus grande utilisation des terres dégradées, l'amélioration des rendements agricoles, l'augmentation des fourrages pour le bétail, une plus grande disponibilité en eau, de la sécurité alimentaire, l'amélioration du bien être des groupes vulnérables et la réduction de la pauvreté ».

Par ailleurs, l'évaluation de la mise en œuvre des projets et programmes fait ressortir les contraintes et les priorités d'investissement ci-après :

Contraintes identifiées

- la fragmentation du cadre institutionnel de gestion de l'environnement ;
- la méconnaissance et la non effectivité de certains textes ;
- le manque des textes d'application de certaines lois ;
- les conflits fonciers ;
- l'insuffisance dans la gestion des connaissances (données sur les ressources naturelles incomplètes, irrégulières et dispersées) ;
- la faible capacité financière et technique des producteurs et des services d'encadrement limitant l'adoption de certaines technologies pourtant efficaces ;
- l'insuffisance des moyens mis à la disposition des services de vulgarisation limitant ainsi les activités de diffusion ;
- les difficultés liées à la prise en charge de la surveillance des sites par les populations (divagation des animaux dans un contexte caractérisé par un élevage extensif, vols, exploitation frauduleuse) ;
- l'imprécision des statuts fonciers des sites à réhabiliter ;
- le déficit de communication (transmission d'informations utiles) entre acteurs ;
- la faiblesse de financement de la GDT par les Communes, l'Etat et les privés ;
- le caractère discontinu des financements, majoritairement assurés par des projets à durée limitée ;
- l'inadéquation entre les niveaux de financement et l'ampleur des problèmes de dégradation des terres (dans la plupart des cas, les niveaux de financements ne permettent pas d'entreprendre des actions d'envergure à la hauteur des défis).

Priorités d'investissement identifiées

- la promotion des techniques de GDT bien appropriées par les populations locales et ayant un rapport «coût-bénéfice» optimal ;
- le renforcement de capacités organisationnelles, techniques et matérielles des acteurs.
- la connaissance des ressources en terre et de leur niveau de dégradation ;
- l'inscription au budget de l'Etat des financements structurels réguliers pour la GDT ;
- la mise en place des mécanismes nationaux institutionnalisés de financement de la GDT ;
- le renforcement des capacités du Niger en matière de formulation des projets et programmes GDT, de négociation des financements et de partage d'information ;
- l'évaluation des bénéfices non économiques, sociaux et environnementaux de la GDT.
- l'amélioration de la gouvernance foncière locale (notamment les pratiques de délégation de gestion du foncier et des ressources naturelles) ;
- l'accélération du processus d'élaboration des schémas d'aménagement foncier et des schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) ;
- le renforcement de la synergie entre les différentes institutions intervenant dans le secteur rural et avec tous les acteurs (services déconcentrés, société civile, ONG, etc.) ;
- l'accélération du processus d'élaboration de textes d'application de certaines lois relatives à la GDT.

II. Cadrage de la Stratégie d'Investissement

2.1. Objectif global et spécifique

L'objectif global du CS-GDT est de prioriser, planifier et orienter la mise en œuvre des investissements actuels et futurs en matière de GDT à la fois par le secteur public et privé et avec tous les acteurs du niveau local au niveau national. Les objectifs spécifiques du CS-GDT sont les suivants :

- créer un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger ;
- assurer la durabilité de la base productive de l'Agriculture (eau, terre, végétation, faune) en mettant l'accent sur la gestion durable des écosystèmes ;
- accroître les productions forestières ;
- renforcer les capacités de tous les acteurs ;
- mettre en place un système de suivi-évaluation et une base de données GDT dédiée afin de mesurer l'impact de la GDT et diffuser l'information pertinente pour soutenir l'amplification de la GDT au Niger, à l'échelle régionale et sous régionale.

2.2. Résultats attendus

Les effets attendus du CS-GDT se déclinent comme suit :

- **Effet 1 :** un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger est créé ;
- **Effet 2** : les politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable sont harmonisés et mis en cohérence ;
- **Effet 3** : les terres et la biodiversité sont durablement gérées ;
- **Effet 4** : les populations rurales vulnérables s'approprient les techniques et technologies vulgarisées et développent les pratiques d'adaptation et de résilience aux changements climatiques ;
- **Effet 5** : les risques liés aux changements climatiques sont intégrés dans les processus de planification à tous les niveaux ;
- **Effet 6** : les réformes d'appui au développement des productions forestières sont apportées ;
- **Effet 7** : les produits forestiers ligneux et non ligneux sont valorisés ;
- **Effet 8** : les organisations des producteurs sont professionnalisées ;
- **Effet 9** : les services publics de GDT offerts aux producteurs sont améliorés ;
- **Effet 10** : les capacités des institutions publiques de GDT sont développées et améliorées ;
- **Effet 11** : les services commerciaux et de conseils disponibles pour la GDT sont renforcés ;
- **Effet 12** : la production d'informations qualitatives et quantitatives sur la GDT est développée ;
- **Effet 13** : l'évaluation environnementale est efficace pour l'amélioration des bonnes pratiques de GDT.

Ces effets sont décrits dans le cadre logique ci-dessous (Tableau n°1).

Tableau n°1 **:** *Cadre logique axé sur les résultats du Cadre Stratégique d'Investissement National pour la GDT au Niger*

Hiérarchisation des objectifs	Hiérarchisation des Résultats	Indicateurs des Résultats	Source de vérification	Hypothèses / Risques
Objectif global : Prioriser, planifier et orienter la mise en œuvre des investissements actuels et futurs en matière de GDT à la fois par le secteur public et privé et avec tous les acteurs du niveau local au niveau national				
OS1 : Mobiliser les ressources financières nécessaires à la mise en œuvre de la GDT.	**ES 1.1 : Un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger est créé (PO10, 11 et 12 de I3N)**	- **Existence du cadre stratégique d'investissement national pour la gestion durable des terres au Niger** - **CS-GDT validé et mis en œuvre**	**CS-GDT Rapport réunion plateforme nationale**	**Adhésion effective de tous les partenaires** **Reconnaissance du CSIN comme outil de mise en œuvre de la GDT**
	ES 1.2 : Les politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable sont harmonisés et mis en cohérence (PO10 et 12 de l'i3N)	- **Nombre de documents de politique et de stratégie amendés**	**Rapport du SE/CNEDD Documents de politique**	**Adhésion des partenaires**
OS2 : Assurer la durabilité de la base productive de l'Agriculture (eau, terre, végétation, faune) en mettant l'accent sur la gestion durable des écosystèmes	**ES 2.1 : Les terres et la biodiversité sont durablement gérées**	- **Nombre de projets financés** - **Nombre d'études réalisées**	**Document de projet et d'étude**	**Disponibilité des moyens financiers**
	ES 2.2 : Les populations rurales vulnérables s'approprient les techniques et technologies vulgarisées et développent les pratiques d'adaptation et de résilience aux changements climatiques (SPO15 de l'i3N)	- **Nombre d'initiative DGT promues** - **Nombre de pratiques répliquées**	**Rapport du CNEDD**	**Disponibilité des financements**
	ES 2.3 : Les risques liés aux changements climatiques sont intégrés dans les processus de planification à tous les niveaux (SPO16 de l'i3N)	- **Nombre de services intégrant les risques climatiques dans leur planification**	**Rapport du CNEDD**	**Disponibilité des financements**
	ES 2.4 : Les réformes d'appui au développement des productions	- **Nombre de producteurs qui adoptent les pratiques de GDT sensibles au CC et ouverts**	**Rapport des projets**	**Disponibilité des financements**

Hiérarchisation des objectifs	Hiérarchisation des Résultats	Indicateurs des Résultats	Source de vérification	Hypothèses / Risques
	forestières sont apportées	aux informations météo	d'adaptation et de résilience aux CC	
OS3 : Accroître les productions forestières	ES 3.1 : Les produits forestiers ligneux et non ligneux sont valorisés	- Nombre études filières des produits - Nombre de producteurs formés - Nombre de structures locales de gestion des PFNL - Volume des exportations de gomme/an	Base de données Supports publiés Rapport DGEF	Disponibilité des financements
OS4 : Renforcer les capacités de tous les acteurs	ES 4.1 : Les organisations des producteurs sont professionnalisées (SPO13 de l'i3N)	- % organisations de producteurs professionnalisées	Rapport des projets	Disponibilité des financements
	ES 4.2 : Les capacités des institutions publiques de GDT sont développées et améliorées (SPO21 et 22 de l'i3N)	- Part du budget de l'Etat allouée aux institutions du secteur rural	Rapport DGEF	Disponibilité des financements
	ES 4.3 : Les services commerciaux et de conseils disponibles pour la GDT sont renforcés (SPO21 et 22 de l'i3N)	- Nombre d'institutions touchées	Rapport DGEF	Absence / faiblesse des financements
OS5 : Mettre en place un système de suivi-évaluation et d'une base de données GDT dédiée afin de mesurer l'impact de la GDT et diffuser l'information pertinente pour soutenir l'amplification de la GDT au Niger et à l'échelle régionale et sous régionale	ES 5.1 : La production d'informations qualitatives et qualitatives sur la GDT est développée (SPO23 de l'i3N)	- Opérationnalité de la base des données GDT - Qualité et quantité de rapports annuels ou d'évaluations sur la GDT	Base de données Supports publiés	Disponibilité des financements
	ES 5.2 : L'évaluation environnementale est efficace pour l'amélioration des bonnes pratiques de GDT (SPO17 et 23 de l'i3N)	- Dispositif d'évaluation environnementale opérationnel - Base des données crée et réactualisée - Nombre de bilans environnementaux effectués	Rapports BEEEI, DGEF, CNSEE	Insuffisance dans l'Application des textes en la matière.

2.3. Activités prévues

Les activités à réaliser dans le cadre du CS-GDT sont données dans le tableau ci-après. Le même tableau donne une correspondance entre les activités et les effets spécifiques de l'i3N.

Tableau n°2 **:** *Activités du CS-GDT*

Résultats attendus du CS-GDT	Activités	Programme opérationnel de l'i3N correspondant
1. Création d'un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger	- Elaborer et valider le Cadre Stratégique d'Investissement en matière de GDT - Elaborer un code de conduite pour la bonne gouvernance du processus GDT entre tous les acteurs - Adopter et mettre en œuvre le Cadre Stratégique sur la Gestion Durable des Terres - Adopter et mettre en œuvre le Plan Forestier National - Appuyer le fonctionnement du Groupe Technique national (GT) sur la GDT - Appuyer le fonctionnement des Groupes Techniques régionaux (GTR) sur la GDT - Appuyer le fonctionnement du Groupe Scientifique sur la GDT - Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources financières pour la GDT	Programme 10 : « Mobilisation des ressources financières et impulsion des reformes » Programme 11 : «Mobilisation et responsabilisation des acteurs» Programme 12 : «Gouvernance et coordination et suivi-évaluation de l'initiative»
2. Harmonisation et mise en cohérence des politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable	- Préparer les conférences des Parties, et autres rencontres régionales et internationales en matière d'environnement et y participer - Actualiser le PAN-LCD/GRN et l'aligner à la stratégie décennale et sectorielle - Adopter et mettre en œuvre la stratégie de communication relative à l'environnement et de développement durable - Poursuivre la capitalisation des bonnes pratiques en matière d'environnement et de développement durable - Contribuer au plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières pour l'environnement et développement durable - Elaborer de manière participative les rapports sur l'état de l'environnement, la CCD, la CDB et CCC - Géo référencer les interventions en matière d'environnement et de développement durable - Elaborer et adopter des politiques, des stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable	Programme 10 : « Mobilisation des ressources financières et impulsion des reformes » Programme 12 : «Mobilisation et responsabilisation des acteurs»
3. Les terres et la biodiversité sont durablement gérées	- Réhabiliter les terres agricoles, sylvicoles et pastorales - Stabiliser les dunes - Protéger les berges - Réaliser des plantations ; - Promouvoir la régénération naturelle assistée - Installer des haies vives, brise vents et plantations d'alignement - Vulgariser les foyers améliorés ; - Vulgariser les produits et équipements de substitution de bois-énergie	Programme 1 : «Accroissement des productions sous irrigation » Programme 2 : «Augmentation des productions des cultures pluviales» Programme 3 : « Accroissement des productions d'origine animale» Programme 4 : «Accroissement des productions forestières»

Résultats attendus du CS-GDT	Activités	Programme opérationnel de l'i3N correspondant
	- Lutter contre les plantes envahissantes terrestres - Lutter contre les plantes aquatiques envahissantes - Réaliser l'ensemencement des herbacées ; - Réaliser des bandes pare feux - Aménager les zones humides - Aménager les espaces verts et ceintures vertes - Réhabiliter les forêts classées	
4. Les populations rurales vulnérables s'approprient les techniques technologies vulgarisées et développent les pratiques d'adaptation et de résilience aux changements climatiques	- Vulgariser les résultats de recherche en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques - Poursuivre les efforts de recherche en matière d'adaptation aux changements climatiques - Promouvoir les dispositifs locaux de prévention et de gestion des crises liées aux changements climatiques - Appuyer le développement des approches de gestion des terres et préservation de la diversité biologique - Consolider les meilleures pratiques endogènes en matière d'adaptation	Programme 7 : « Efficacité des mécanismes d'anticipation et de coordination des urgences» Programme 8 : « Adaptation des réponses apportées dans les situations de crises alimentaires et de catastrophes» Programme 9 : « Réduction de la vulnérabilité à la malnutrition»
5. Les risques liés aux changements climatiques sont intégrés dans les processus de planification à tous les niveaux	- Renforcer les capacités de l'AND et des autres institutions publiques et privées - Intégrer l'évaluation du risque climatique et l'adaptation dans les politiques de développement, stratégies, législation et décisions d'investissement - Renforcer les systèmes d'alerte et de réponse dans les différents secteurs socio économiques - Développer et institutionnaliser des outils de planification à long terme intégrant les changements climatiques - Développer une stratégie de communication pour la diffusion des connaissances sur les changements climatiques et l'adaptation	Programme 7 : « Efficacité des mécanismes d'anticipation et de coordination des urgences» Programme 8 : « Adaptation des réponses apportées dans les situations de crises alimentaires et de catastrophes» Programme 9 : « Réduction de la vulnérabilité à la malnutrition»
6. Les réformes d'appui au développement des productions forestières sont apportées	- Réaliser les schémas d'approvisionnement en bois - Actualiser les plans d'aménagement des forêts naturelles - Réaliser l'Inventaire forestier national ; - Mettre en place le dispositif de suivi écologique opérationnel - Elaborer une stratégie de communication environnementale - Elaborer le plan d'action des forêts urbaines et périurbaines - Mettre en place un dispositif de suivi évaluation - Créer une unité d'administration et de gestion de la ceinture verte de Niamey - Créer des technologies éprouvées - Vulgariser les technologies - Valoriser les savoirs et savoir- faire locaux ; - Signer et mettre en œuvre les contrats de cogestion	Programme 4 : « Accroissement des productions forestières» Programme 12 : «Gouvernance et coordination et suivi-évaluation de l'initiative»

Résultats attendus du CS-GDT	Activités	Programme opérationnel de l'i3N correspondant
7. Les produits forestiers ligneux et non ligneux sont valorisés	- Créer des parcs et réserves - Mettre en cogestion des parcs et réserves - Créer les conditions pour la conservation de la diversité biologique - Atténuer les phénomènes d'érosion génétique - Aménager les forêts naturelles - Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière apicole - Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière gomme arabique - Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière Moringa - Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière des feuilles de palmier - Promouvoir les opérateurs privés actifs dans la foresterie - Promouvoir des opérateurs privés actifs dans l'élevage non conventionnel	Programme 4 : « Accroissement des productions forestières»
8. Les organisations des producteurs sont professionnalisées	- Appuyer la dynamique organisationnelle et reconnaitre juridiquement les OP - Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des OP - Vulgariser la stratégie de politique coopérative au Niger - Aider les OP à s'organiser en Unions, Fédérations, intégrant une parité entre acteurs et selon le genre - Promouvoir et renforcer la présence des OP au sein des structures interprofessionnelles et de concertation (lobbying et plaidoyer)	Programme 4 : « Accroissement des productions forestières» Programme 12 : «Gouvernance et coordination et suivi-évaluation de l'initiative»
9. Les services publics de GDT offerts aux producteurs sont améliorés	- Concevoir les sous stratégies sectorielles et participer à leur mise en œuvre - Produire les semences forestières - Promouvoir la pêche et l'aquaculture et améliorer les conditions de vie des communautés de pêcheurs - Promouvoir l'apiculture et améliorer les conditions de vie des apiculteurs - Informer les acteurs du monde rural - Elaborer et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires sous sectoriels	Programme 4 : « Accroissement des productions forestières» Programme 12 : «Gouvernance et coordination et suivi-évaluation de l'initiative»
10. Les capacités des institutions publiques de GDT sont développées et améliorées	- Mener une étude sur l'identification, l'organisation, les attributions et l'évaluation des institutions publiques du secteur rural - Créer de nouvelles structures au niveau central et régional - Elaborer, adopter et appliquer les textes législatifs et réglementaires - Valoriser et redéployer les compétences actuelles - Améliorer les profils de compétences par la formation et le renouvellement des cadres ; - Mettre en place un système de suivi et de promotion de l'efficacité des agents et des services - Mettre en place une démarche de développement organisationnel	Programme 4 : « Accroissement des productions forestières» Programme 12 : «Gouvernance et coordination et suivi-évaluation de l'initiative»

Résultats attendus du CS-GDT	Activités	Programme opérationnel de l'i3N correspondant
	- Promouvoir des initiatives pour le changement de comportement en matière de GDT	
11. Les services commerciaux et de conseils disponibles pour la GDT sont renforcés	- Renforcer les capacités des acteurs de terrain à fournir des services GDT entrée-sortie - Soutenir les opérations commerciales de GDT, y compris des systèmes de certification et les systèmes d'éco-étiquetage - Apporter des conseils aux fournisseurs de services financiers pour leur permettre de proposer des produits financiers favorisant l'adoption de la GDT	Programme 5 : «Augmentation et mise sur le marché des denrées alimentaires issues de la transformation des produits locaux» Programme 6 : «Augmentation de la disponibilité des denrées alimentaires issues de la transformation sur les marchés intérieurs et extérieurs»
12. La production d'informations qualitatives et qualitative sur la GDT est développée	- Mettre en place le système de suivi-évaluation sur la GDT - Coordonner les systèmes de S&E sur la GDT - Collecter, analyser et valoriser les informations sur la GDT - Produire, analyser et diffuser l'information du suivi-évaluation de la GDT - Mettre en place des bases de données et des SIG/GDT au niveau national et régional - Elaborer et valider la stratégie de communication en matière de GDT	Programme 12 : «Gouvernance et coordination et suivi-évaluation de l'initiative»
13. L'Evaluation Environnementale est Efficace pour l'amélioration des bonnes pratiques de GDT	- Renforcer les capacités techniques et matérielles du BEEEI - Elaborer les outils nécessaires à la promotion des évaluations environnementales - Créer une base de données d'indicateurs d'impact environnemental dans chaque région et au niveau national - Réaliser des études d'impact et des audits sur l'environnement - Inspecter les projets, programmes et les collectivités territoriales assujettis aux études d'impact	Programme 11 : «Mobilisation et responsabilisation des acteurs» Programme 12 : «Gouvernance et coordination et suivi-évaluation de l'initiative»

2.4. Cadre logique détaillé du CS-GDT

Hiérarchisation des objectifs	Hiérarchisation des Résultats	Indicateurs des Résultats	Source de vérification	Hypothèses / Risques
Objectif global : **Prioriser, planifier et orienter la mise en œuvre des investissements actuels et futurs en matière de GDT à la fois par le secteur public et privé et avec tous les acteurs du niveau local au niveau national**				
OS1 : Créer un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger	***ES 1.1 :*** *Un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger est créé (PO10, 11 et 12 de l'i3N)*	- *Existence du cadre stratégique d'investissement national pour la gestion durable des terres au Niger* - *CS-GDT validé et mis en œuvre*	*CS-GDT Rapport réunion plateforme nationale*	*Adhésion effective de tous les partenaires* *Reconnaissance du CSIN comme outil de mise en œuvre de la GDT*
	P 1.1.1 : Le code de conduite permettant d'établir une bonne gouvernance du processus GDT entre tous les acteurs est élaboré et adopté	- Nombre d'outils de planification de la GDT	Actes d'adoption des outils de planification	Adhésion du Gouvernement
	P 1.1.2 : Le Groupe Technique national sur la GDT (GT-GDT) est mis en place et fonctionnel	- Nombre de réunions du GT-GDT - Nombre de recommandations faites GT-GDT	Rapports des réunions Acte de création du GT-GDT	Disponibilité des moyens financiers
	P 1.1.3 : Les cadres régionaux de dialogue sur la GDT sont créés	- Nombre de réunions du GTR-GDT - Nombre de recommandations faites GTR-GDT	Rapports des réunions Acte de création du GTR-GDT	Disponibilité des moyens financiers
	P 1.1.5 : Le Groupe Scientifique sur la GDT (GS-GDT) est mis en place et fonctionnel	- Nombre de réunions du GS-GDT - Nombre de recommandations faites GS-GDT	Rapports des réunions Acte de création du GS-GDT	Disponibilité des moyens financiers
	P 1.1.5 : La stratégie de mobilisation des ressources financières pour la GDT est élaborée et mise en œuvre	- Volumes de financements mobilisés - Nombre de projets financés - Nombre de partenaires techniques et financiers contribuant	Document de stratégie	Adhésion effective de tous les partenaires

Hiérarchisation des objectifs	Hiérarchisation des Résultats	Indicateurs des Résultats	Source de vérification	Hypothèses / Risques
	ES 1.2 : *Les politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable sont harmonisés et mis en cohérence (PO10 et 12 de l'i3N)*	- *Nombre de documents de politique et de stratégie amendés*	*Rapport du SE/CNEDD Documents de politique*	*Adhésion des partenaires*
	P 1.2.1 : La coordination des politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable est assurée	- Nombre de conférences et autres rencontres régionales et internationales en matière d'environnement assistées - Rapports sur l'état de l'environnement, la CCD, la CDB et la communication nationale sur les changements climatiques - Opérationnalité du Fonds National de l'Environnement (FNE)	PNEDD et Stratégies sectorielles actualisés Document de stratégie de communication du CNEDD	Disponibilité des moyens financiers
	P 1.2.2 : Le suivi évaluation des politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable est assuré	- Dispositif du suivi évaluation du SE/CNEDD - Géo référencement des interventions en matière d'environnement et de développement durable	Document de la stratégie décennale CCD Documents de politiques sur l'environnement et le développement durable	Disponibilité des moyens financiers
	P 1.2.3 : Les capacités institutionnelles (Formations techniques, Equipement des services et populations, infrastructures techniques, réformes juridiques) sont renforcées	- Type d'acteurs touchés - Nombre d'acteurs appuyés et formés. - % organisations de producteurs professionnalisées - Existence du réseau d'organisation de producteurs - Nombre de fédérations/unions locales, communales, départementales, régions et nationales - Degré de satisfaction des producteurs. - Type et nombre d'appuis effectués par	Plan de formation et de renforcement des capacités Rapport sur la loi de programmation Rapport DGEF	Disponibilité des moyens financiers

Hiérarchisation des objectifs	Hiérarchisation des Résultats	Indicateurs des Résultats	Source de vérification	Hypothèses / Risques
		service technique - Nombre de textes adoptés - Qualité de la gestion des agents et des services - Nombre d'institutions touchées - Nombre d'acteurs touchés		
OS2 : Assurer la durabilité de la base productive de l'agriculture (eau, terre, végétation, faune) en mettant l'accent sur la gestion durable des écosystèmes	***ES 2.1*** *: Les terres et la biodiversité sont durablement gérées*	- *Nombre de projets financés* - *Nombre d'études réalisées*	*Document de projet et d'étude*	*Disponibilité des moyens financiers*
	P 2.1.1 : Restauration des terres dégradées	- Superficie des terres à réhabiliter - Nombre de cartes produites - Techniques et technologies identifiées - Superficie des terres récupérées et réhabilitées - Superficie de terres de cultures protégées - Proportion des ressources récupérées/conservées/gérées durablement (terres, pâturages, eaux) par rapport aux ressources dégradées - Longueur de berges de koris traités	Rapport DGEF	Instabilité politique Pesanteurs sociales Absence / faiblesse des financements
	P 2.1.2 : Lutte contre l'ensablement des cuvettes et plans d'eau	- Superficies de terres dunaires récupérées, réhabilitées et/ou protégées. - Superficie de dunes fixées - Superficie de terres de cultures protégées - Nombre des plans d'eau préservés	Rapport DGEF	Absence / faiblesse des financements
	P 2.1.3 : Reboisement des espèces utilitaires et mise en œuvre de la démarche "Un village, un bois"	- Nombre de pépinières renforcées ou promues - Superficies reboisées - Nombre de plants produits - Nombre d'initiatives privées - Taux d'enrichissement biologique	Rapport DGEF	Absence / faiblesse des financements
	P 2.1.4 : Développement de l'agroforesterie	- Superficies des terres agroforestères en aménagement	Rapport DGEF	Absence / faiblesse des financements
	P 2.1.5 : Promotion de l'économie d'énergie	- Nombre d'équipements vulgarisés et adoptés	Rapport DGEF Rapport DERED	Absence / faiblesse des financements

Hiérarchisation des objectifs	Hiérarchisation des Résultats	Indicateurs des Résultats	Source de vérification	Hypothèses / Risques
	P 2.1.6 : Lutte contre les plantes envahissantes	- Superficies traitées - Taux d'enrichissement biologique		
	P 2.1.7 : Lutte contre les facteurs humains de dégradation (Lutte contre les feux de brousse)	- Longueur de pare-feux réalisés - Nombre de cas de feux de brousse enregistrés - Superficies affectées (ha)	Rapport DGEF	Absence / faiblesse des financements
	P 2.1.8 : Gestion des écosystèmes particuliers notamment les zones humides, les espèces sensibles, les espaces verts	- Nombre de centres d'intérêt créés - Actes de création d'aires protégées - Nombre d'aires protégées inventoriées - Nombre d'espèces disparues réintroduites - Nombre d'espèces menacées suivies	Rapport DGEF	Absence / faiblesse des financements
	P 2.1.9 : Installation des banques de semences forestières	- Nombre de sites de conservation - Nombre d'espèces recensées périodiquement par site - Nombre de programmes de développement ayant intégré la diversité biologique - Nombre de centres d'intérêt créés - Nombre d'espèces disparues réintroduites - Nombre d'espèces menacées suivies	Rapport DGEF	Disponibilité des financements
	ES 2.2 *: Les populations rurales vulnérables s'approprient les techniques et technologies vulgarisées et développent les pratiques d'adaptation et de résilience aux changements climatiques (SPO15 de l'i3N)*	- *Nombre d'initiative GDT promues* - *Nombre de pratiques répliquées*	*Rapport du CNEDD*	*Disponibilité des financements*
	P 2.2.1 : Les résultats de recherche en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques sont vulgarisés	- Nombre de techniques et de technologies vulgarisées	Rapport des Projets d'adaptation et de résilience aux CC	Disponibilité des financements
	P 2.2.2 : Les efforts de recherche en matière d'adaptation aux changements climatiques sont poursuivis	- Nombre d'approches et de techniques développées	Rapport des Projets d'adaptation et de résilience aux CC	Disponibilité des financements

Hiérarchisation des objectifs	Hiérarchisation des Résultats	Indicateurs des Résultats	Source de vérification	Hypothèses / Risques
	P 2.2.3 : Les dispositifs locaux de prévention et de gestion des crises liées aux changements climatiques sont promus	- Nombre de dispositifs locaux mis en place	Rapport des Projets d'adaptation et de résilience aux CC	Disponibilité des financements
	P 2.2.4 : Le développement des approches de gestion des terres et préservation de la diversité biologique est appuyé	- Nombre d'approches développées	Rapport des projets d'adaptation et de résilience aux CC	Disponibilité des financements
	P 2.2.5 : Les meilleures pratiques endogènes en matière d'adaptation sont consolidées	- Nombre d'études sur les meilleures pratiques endogènes à identifier et consolider	Rapport des projets d'adaptation et de résilience aux CC	Disponibilité des financements
	ES 2.3 *: Les risques liés aux changements climatiques sont intégrés dans les processus de planification à tous les niveaux (SPO16 de l'i3N)*	- Nombre de services intégrant les risques climatiques dans leur planification	*Rapport du CNEDD*	*Disponibilité des financements*
	P 2.3.1 : Les capacités de l'AND et autres institutions publiques et privées sont renforcés	- Nombre d'ateliers d'internalisation et de formation	Rapport du CNEDD	Disponibilité des financements
	P 2.3.2 : L'évaluation du risque climatique et l'adaptation sont intégrées dans les politiques de développement, stratégies, législation et décisions d'investissement	- Nombre de dispositifs d'évaluation mise en place - Base de données	Rapport des projets d'adaptation et de résilience aux CC	Disponibilité des financements
	P 2.3.3 : Les systèmes d'alerte et de réponse dans les différents secteurs socio économiques sont renforcés	- Nombre d'observatoires installés et fonctionnels - Nombre de BC et de greniers nouvellement créés et/ou assainis - Evolution des stocks des greniers de réserve et des BC - Nombre de nouvelles sources de revenus créées	Rapport des projets d'adaptation et de résilience aux CC	Disponibilité des financements

Hiérarchisation des objectifs	Hiérarchisation des Résultats	Indicateurs des Résultats	Source de vérification	Hypothèses / Risques
		- % de femmes et de jeunes ayant développé de nouvelles AGR - stock céréalier de réserve d'aliments pour les humains et le bétail constitué		
	P 2.3.4 : Des outils de planification de développement à long terme intégrant les changements climatiques sont développés et institutionnalisés	- Taux de contribution à l'amélioration des revenus - Taux de séquestration de carbone - Nombre d'outils vulgarisés	Rapport des projets d'adaptation et de résilience aux CC	Disponibilité des financements
	P 2.3.5 : Une stratégie de communication pour la diffusion des connaissances sur les changements climatiques et l'adaptation est développée	- Stratégie de communication - Nombre de réseaux d'échange de données et d'information	Rapport des projets d'adaptation et de résilience aux CC	Disponibilité des financements
	ES 2.4 *: Les réformes d'appui au développement des productions forestières sont apportées*	- *Nombre de producteurs qui adoptent les pratiques de GDT sensibles au CC et ouverts aux informations météos*	*Rapport des projets d'adaptation et de résilience aux CC*	*Disponibilité des financements*
	P 2.4.1 : Elaboration des outils de planification et gestion des forêts	- Nombre d'outils de planification	Rapport des DGEF	Disponibilité des financements
	P 2.4.2 : Mise en place de mécanisme de gestion et de suivi évaluation des ressources forestières urbaines et périurbaines	- Effectivité de la création de la cellule	Rapport des DGEF	Disponibilité des financements
	P 2.4.3 : Développement de la recherche forestière	- Nombre de technologies éprouvées mises au point	Rapport bilan de la recherche forestière Supports publiés	Adhésion des populations Pesanteurs sociales
	P 2.4.4 : Vulgarisation des résultats de recherche forestière	- Nombre de technologies éprouvées vulgarisées	Rapport bilan de la recherche forestière Supports publiés	Adhésion des populations Pesanteurs sociales
	P 2.4.5 : Valorisation des connaissances et pratiques	- Nombre de connaissances valorisées, publiées et vulgarisées	Rapport d'étude Supports publiés	Adhésion des populations

Hiérarchisation des objectifs	Hiérarchisation des Résultats	Indicateurs des Résultats	Source de vérification	Hypothèses / Risques
	endogènes de gestion de la biodiversité			
	P 2.4.6 : Conclusion des accords de cogestion des parcs nationaux et réserves avec les collectivités territoriales	- Nombre d'accords de cogestion signés	Rapport des DGEF	Disponibilité des financements
OS3 : Accroître les productions forestières	***ES 3.1*** *: Les produits forestiers ligneux et non ligneux sont valorisés*	- *Nombre d'études filières des produits* - *Nombre de producteurs formés* - *Nombre de structures locales de gestion des PFNL* - *Volume des exportations de gomme/an*	*Base de données* *Supports publiés* *Rapport DGEF*	*Disponibilité des financements*
	P 3.1.1 : Développement de l'écotourisme	- Nombre de visite des parcs et réserves - Montant des recettes touristiques - Revenu obtenu par les populations	Base de données Supports publiés Rapport DGEF	Adhésion des populations
	P 3.1.2 : Valorisation des productions ligneuses et non ligneuses	- Nombre de filières de produits forestiers ligneux et non ligneux développées	Base de données Supports publiés	Adhésion des populations
	P 3.1.3 : Développement du secteur privé lié à la foresterie	- Nombre de plans de gestion de ressources privées élaborés - Nombre de comités de gestion de ressources privées mis en place - Nombre de formations organisées	Rapport des ONG Rapport ministères	Disponibilité des financements
OS4 : **Renforcer les capacités de tous les acteurs**	***ES 4.1*** *: Les organisations des producteurs sont professionnalisées (SPO13 de l'i3N)*	- *Pourcentage d'organisations de producteurs professionnalisées*	*Rapport des projets*	*Disponibilité des financements*
	P 4.1.1 : Un réseau d'organisations de producteurs performant est créé	- Existence du réseau d'organisations de producteurs	Rapport des ONG Rapport ministères	Disponibilité des financements
	P 4.1.2 : Les organisations de producteurs sont associées au sein d'instances locales, régionales, nationale	- Nombre de fédérations/unions locales, communales, départementales, régions et nationales	Rapport des ONG Rapport des ministères	Disponibilité des financements

Hiérarchisation des objectifs	Hiérarchisation des Résultats	Indicateurs des Résultats	Source de vérification	Hypothèses / Risques
	ES 4.2 *: Les capacités des institutions publiques de GDT sont développées et améliorées (SPO21 et 22 de l'i3N)*	- *Part du budget de l'Etat allouée aux institutions du secteur rural*	Rapport DGEF	Disponibilité des financements
	P 4.2.1 : Un cadre législatif et réglementaire opérationnel sur la GDT est adopté	- Nombre de textes adoptés	Rapport DGEF	Disponibilité des financements
	P 4.2.2 : Promotion des initiatives pour le changement de comportements en matière de GDT	- Nombre d'initiatives développées - Nombre d'acteurs ayant adopté les initiatives développées	Rapports périodiques	Absence / faiblesse des financements
	ES 4.3 : *Les services commerciaux et de conseils disponibles pour la GDT sont renforcés (SPO21 et 22 de l'i3N)*	- Nombre d'institutions touchées	Rapport DGEF	Absence / faiblesse des financements
	P 4.3.1 : Les capacités des acteurs de terrain à fournir des services GDT entrée-sortie sont renforcées	- Nombre d'acteurs touchés - Nombre d'appuis apportés	Rapport d'activité des projets GDT	Absence / faiblesse des financements
	P 4.3.2 : Les opérations commerciales de GDT, y compris des systèmes de certification et les systèmes d'éco-étiquetage sont soutenues	- Types de certificats obtenus - Nombre de certificats délivrés	Document d'évaluation	Absence / faiblesse des financements
	P 4.3.3 : Des conseils aux fournisseurs de services financiers pour leur permettre de proposer des produits financiers favorisant l'adoption de la GDT sont apportés	- Nombre de thématiques vulgarisées - Nombre de fournisseurs touchés	Document d'évaluation	Absence / faiblesse des financements
OS5 : **Mettre en place un système de suivi-évaluation et une base de données GDT dédiée afin de mesurer l'impact de la GDT et diffuser**	***ES 5.1*** *: La production d'informations qualitatives et qualitative sur la GDT est développée (SPO23 de l'i3N)*	- *Opérationnalité de la base des données GDT* - *Qualité et quantité de rapports annuels ou d'évaluations sur la GDT*	*Base de données Supports publiés*	*Disponibilité des financements*
	P 5.1.1 : La GDT est intégrée dans le système de suivi-évaluation de l'i3N	- Nombre d'indicateurs GDT dans le cadre du suivi-évaluation de l'i3N	Rapports Cadre de suivi-évaluation	Mise en place effective du système de S&E

Hiérarchisation des objectifs	Hiérarchisation des Résultats	Indicateurs des Résultats	Source de vérification	Hypothèses / Risques
l'information pertinente pour soutenir l'amplification de la GDT au Niger et à l'échelle régionale et sous régionale	P 5.1.2 : Des bases de données et un SIG/GDT sont mis en place et gérés	- Existence de la base de données et du SIG/GDT - Nombre de données régulièrement mises à jour dans la base de données - Amélioration de l'accessibilité aux données - Nombre de consultations de la base	Rapports Comptage des accès à la base ; Rapport de CNSEE	Dispositif de suivi et d'alimentation de la base de données
	P 5.1.3 : Les connaissances et bonnes pratiques de GDT sont vulgarisées	- Nombre de bonnes pratiques de GDT adoptées - Nombre d'acteurs ayant adopté les bonnes pratiques de GDT - Superficie de terres sous bonnes pratiques de GDT	Rapports Cartes SIG	Identification et mise en forme des bonnes pratiques
	P 5.1.4 : Une stratégie de communication environnementale est élaborée et un site web GDT est installé	- Existence de la stratégie de communication environnementale - Existence du site web - Rythme d'actualisation du site Web - Nombre de messages/émissions sur la GDT diffusés.	Rapports Annonces, spot publicitaire,	Dispositif de suivi du site Web
	ES 5.2 *: L'évaluation Environnementale est efficace pour l'amélioration des bonnes pratiques de GDT (SPO17 et 23 de l'i3N)*	- Dispositif d'Evaluation environnementale opérationnel - Base des données créée et réactualisée - Nombre de bilans environnementaux effectués	Rapports BEEEI, DGEF, CNSEE	Insuffisance dans l'application des textes en la matière.
	P 5.2.3 : L'application des bonnes pratiques en matière d'évaluation environnementale est assurée	- Nombre des projets et programmes respectant les bonnes pratiques - Nombre des acteurs utilisant les bonnes pratiques - Nombre des guides sur les bonnes pratiques élaborés et diffusés	Rapport BEEEI Rapport CNSEE	Pesanteurs sociales

III. Mise en œuvre du CS-GDT

3.1. Principes directeurs

L'identification et la priorisation des mesures et actions envisageables à long terme (2015 - 2029) pour la promotion de la gestion durable des terres tient notamment compte des principes suivants :

- donner un accent particulier aux aspects politique, institutionnel et juridique pour instaurer et consolider une dynamique pérenne de GDT ;
- mettre l'accent sur le renforcement des capacités et la promotion du partenariat ;
- garder à l'esprit le caractère global de l'approche GDT (lutte contre la pauvreté) ;
- éviter la duplication dans la programmation des activités en gardant à l'esprit le fait que le CS-GDT constitue un outil de plaidoyer pour la mise en œuvre de l'i3N, du PDES et de la SDDCI horizon 2035 ;
- répartir harmonieusement les actions à l'échelle des écosystèmes ou entités écosystémiques prioritaires en évitant la dispersion des efforts et des financements ;
- assurer la synergie entre le processus de la GDT et les autres processus pertinents.

3.2. Stratégie de mise à l'échelle

Le niveau communal constitue l'échelle territoriale de base retenue pour la planification opérationnelle des actions du CS-GDT. En d'autres termes, les PDC serviront de cadre opérationnel pour la mise en œuvre des actions.

Au niveau départemental, le plan départemental de gestion durable des ressources Naturelles (PDGRN) constituera le cadre de planification tout comme les schémas d'aménagement foncier (SAF) et les schémas régionaux d'aménagement du territoire (SRAT) au niveau régional.

Au niveau régional, la mise en œuvre du CS-GDT reposera sur les cadres de concertation et de mobilisation des acteurs régionaux de la GDT prévus autour des Gouvernorats.

Au niveau national, le Groupe Technique sur la gestion durable des terres (GT-GDT), créé par voie règlementaire assurera le suivi de la mise en œuvre du CS-GDT.

3.3. Dispositif de coordination

Le Ministère en charge de l'Environnement assure la coordination, le leadership et la maîtrise d'ouvrage du CS-GDT. Un Coordinateur du Processus GDT est nommé et un Groupe Technique sur le GDT (GT-GDT) est mis en place.

Dans un souci de cohérence, la maîtrise d'œuvre sera assurée par les directions techniques compétentes ou d'autres institutions désignées.

Le caractère complexe et transversal de la GDT rend nécessaire la mise en place d'un cadre de dialogue très large (forum GDT) entre les acteurs. Le groupe technique sur le GDT (GT-GDT), présidé par le Secrétaire Général du Ministère en charge de l'Environnement assurera cette fonction. Il assistera la Coordination Nationale dans toutes les actions de promotion de la gestion durable des terres (GDT) au Niger. Le cadre de dialogue ne devra en aucun cas revêtir la forme d'un comité de pilotage, étant donné l'existence d'une telle structure dans la mise en œuvre de chaque projet de GDT. Il aura pour mandat essentiel d'assurer l'harmonie et la synergie dans la mise en œuvre des activités de GDT. Le coordonnateur du Processus GDT au Niger assurera l'animation et le rôle de secrétariat pour le cadre de dialogue.

Enfin, le «groupe de travail GDT» mis en place aura pour mission d'éclairer les décideurs et autres acteurs (les comités de pilotage des projets, le cadre de dialogue GDT) à travers des avis sur certains sujets en relation avec la GDT.

3.4. Acteurs du processus de la GDT

Les acteurs clés du processus de la GDT sont notamment : les producteurs ruraux (agriculteurs, éleveurs, exploitants forestiers, etc.) ; les organisations des producteurs ; les opérateurs privés ; les autorités coutumières; les ONG et associations de développement ; les commissions foncières ; les conseils régionaux ; les conseils communaux ; les institutions et structures d'encadrement de l'Etat ; les institutions de formation et de recherche ; les partenaires techniques et financiers (PTF). Sans être exhaustifs, les rôles et responsabilités de ces différents acteurs en matière de GDT sont synthétisés dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°3 **:** *Rôles et responsabilités des acteurs de la GDT*

Acteurs	Rôles/responsabilités
- **Producteurs ruraux**	- Adoption, mise en œuvre et amplification des pratiques - Participation aux processus de planification et de suivi-évaluation
- **Conseils communaux** - **Autorités coutumières** - **Organisations des producteurs** - **Opérateurs privés** - **ONG et associations de développement** - **Commissions foncières**	- Elaboration des plans de développement communaux (PDC) - Participation à la planification, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des actions GDT - Plaidoyer/Contribution à la mobilisation des ressources internes et externes pour le développement de la GDT - Sensibilisation et information des producteurs ruraux - Gestion des conflits liés à l'utilisation des ressources foncières
- **Structures d'encadrement aux niveaux régional, départemental et local**	- Appui conseil et renforcement des capacités des acteurs - Appui à la planification, et au suivi-évaluation des actions GDT - Vulgarisation des textes et règlements en matière foncière - Application des textes et politiques en matière de GDT
- **Institutions de l'Etat au niveau national** - **Groupe Technique GDT**	- Définition des orientations juridiques et institutionnelles - Définition des orientations politiques et planification stratégique - Coordination (cohérence et synergie des actions de GDT) - Appui conseil et renforcement des capacités; partenariat et plaidoyer - Animation et suivi-évaluation des actions et de leurs impacts - Veille/surveillance environnementale en matière de GDT
- **Institutions de formation et recherche**	- Mise au point de techniques et technologies adaptées - Renforcement des capacités des acteurs - Suivi de la déforestation
- **Partenaires Techniques et Financiers**	- Appui technique et financier - Plaidoyer

3.5. Plan de mise en œuvre

Le CS-GDT du Niger sera mis en œuvre au cours des quinze (15) prochaines années (Janvier 2015 - Décembre 2029) comme décrit en trois (3) phases dans le tableau ci-après.

Tableau n°4 : *Phases de mise en œuvre du CS-GDT*

Phase	Activités
Phase 1 (Janvier à Décembre 2015) : conception et adoption	- Créer l'environnement politique, juridique, institutionnel et financier nécessaire - Développer la base de connaissances sur la GDT indispensable à la dissémination des bonnes pratiques à travers le pays - Mise en place des coalitions régionales de GDT - Renforcer les capacités de tous les acteurs - Mener le plaidoyer et promouvoir le partenariat en faveur du financement de la GDT - Promouvoir et amplifier la GDT grâce à la planification et la mise en œuvre de projets d'investissement GDT sur le terrain dans les zones prioritaires identifiées
Phase 2 (Janvier 2016 à Décembre 2020) : mise à l'échelle des actions de GDT	- Renforcer et améliorer l'environnement politique, juridique, institutionnel et financier favorable à la GDT - Planifier et mettre en œuvre de nouveaux projets d'investissement GDT afin de renforcer la mise à l'échelle dans les zones considérées comme prioritaires
Phase 3 (Janvier 2021 à Décembre 2029) : consolidation	- Consolider les acquis et les résultats obtenus au cours des phases 1 et 2 tout en œuvrant à l'appropriation plus large du processus

3.6. Gestion des connaissances

L'une des principales difficultés relevées en matière de développement de GDT réside dans l'insuffisance, voire le manque de diffusion des données et informations. Pourtant, sur la base des informations issues des projets passés et en cours et selon les différentes zones agro-écologiques, il est possible de constituer une base de données géoréférencées spécifique à la GDT (SIG-GDT). Aussi, afin que tous les acteurs puissent avoir le même niveau de connaissances et partager leurs expériences, il conviendrait de focaliser les efforts sur le développement d'une telle base de connaissance qui permettra de favoriser l'adoption et l'amplification des bonnes pratiques de GDT.

Cette base sera logée dans le dispositif et le système d'information du Centre National de Surveillance Ecologique et Environnementale (CNSEE) du Ministère en charge de l'Environnement.

A l'instar de ceux qui existent dans certains pays voisins, le SIG-GDT permettra de localiser et de détailler sur un globe virtuel les projets GDT pour lesquels il sera possible d'avoir des fiches descriptives (fiche écosystème et fiche sur les pratiques de GDT). Ce Système d'Informations consultable par Internet facilitera l'accès aux informations par tous les utilisateurs / acteurs : départements ministériels, services techniques, PTF, collectivités, universités, ONG, bureaux d'études, secrétariats des conventions environnementales (CNULCD, CNUDB et CCNUCC), etc. Des liens avec les autres bases de données GDT, développées dans d'autres pays membres de la plateforme TerrAfrica, devront être établis afin de favoriser les échanges d'information.

En somme, le SIG-GDT et sa base de données associée constitueront des outils privilégiés pour la mise en œuvre de la stratégie de communication et surtout pour le suivi-évaluation du processus de la GDT.

3.7. Suivi-évaluation du processus de la GDT

Le cadre de Suivi-évaluation de la GDT à mettre en place devra s'intégrer parfaitement à celui du Ministère en charge de l'Environnement pour en constituer une «fenêtre spécifique». A cet égard, de nombreux dispositifs existent à travers les projets, qu'il s'agira de mutualiser afin de faire converger et circuler les informations pertinentes vers le système de suivi-évaluation de la GDT.

Aussi, les compétences de certaines institutions en matière de collecte et de traitement des données seront mises à profit, en particulier celles du Centre National de Surveillance Ecologique et Environnementale (CNSEE) créé au sein du Ministère en charge de l'Environnement et de la Lutte Contre la Désertification, qui sont destinées à jouer un rôle important. En tout état de cause, le système de suivi-évaluation à mettre en place devra impliquer et favoriser une large participation de tous les acteurs concernés, d'où la nécessité de sa conception sur une base participative et son appropriation à tous les niveaux.

IV. Stratégie de mobilisation des financements

Entre 2008 et 2011, la situation du portefeuille des projets et programmes ayant trait ou incluant la GDT ainsi que le financement des autres acteurs est établie à 42,60 milliards de francs CFA sur une prévision de 68,39 milliards de francs CFA. L'analyse de l'exécution financière de la GDT fait ressortir un taux de réalisation de 62% sur la période 2008-2011 avec toutefois une évolution en dents de scie suivant les années. Ces réalisations financières se composent pour l'essentiel des investissements de l'Etat pour un montant 11,7 milliards de francs CFA (soit 27,16%) d'une part, et de dépenses des PTF pour un montant de 31,03 milliards de francs CFA (soit 72,84%) d'autre part. pour la période 2012 à 2015, la revue a couvert l'essentiel des investissements en cours ou en instance de mobilisation dans les Ministères clés de la GDT. Sur le plan de la mobilisation du financement de la GDT, environ 121 milliards de FCFA sont acquis sur les 240 milliards de FCFA prévus, pour une grande majorité (63%) par les ressources extérieures notamment sur aides non remboursable et les emprunts.

De l'analyse de la situation actuelle et de la programmation 2015-2029 des financements et partant de la vision de la GDT, il est nécessaire de mettre en place un mécanisme de financement permanent et efficace. Pour ce faire, la stratégie de mobilisation des ressources pour la GDT doit être conçue pour répondre aux deux (2) axes majeurs suivant : (i) amélioration de la mobilisation des ressources internes (Etat et financements novateurs) ;(ii) amélioration de la mobilisation des ressources externes (PTF).

4.1 Mobilisation des ressources internes

4.1.1 Budget d'investissement de l'Etat

Une dotation substantielle à la lutte contre la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse peut être obtenue au niveau du Ministère chargé du budget à travers le budget d'investissement ou loi de programmation etc. Elle sera négociée à un haut niveau de décision pour qu'elle soit inscrite dans les dépenses annuelles du pays.

Quant à leur mise en œuvre, la réforme budgétaire actuellement initiée par l'administration financière et de planification au développement, consécutive au processus de décentralisation et responsabilisation des institutions de l'Etat constitue un mécanisme susceptible d'améliorer la gestion des fonds publics et d'apporter une réponse de proximité aux besoins de gestion durable des terres. Ces reformes concernent les aspects suivants :

- L'instauration d'un nouveau dispositif budgétaire axé sur les résultats des différents secteurs clés de l'Etat ;
- L'adoption d'un budget programme à la logique de responsabilisation prônée par la gestion budgétaire axée sur les résultats ;
- Le renforcement du partenariat public-privé : collectivités locales, secteur associatif et secteur privé, banque d'investissement agricole et autres micros crédits etc.… en vue de se rapprocher le plus possible des attentes des populations et de créer les synergies nécessaires entre les différents acteurs du développement.

D'autres innovations apportées avec la création des comptes d'affectation spéciale permettent de rendre les ressources financières pérennes et consistantes.

4.1.2 Ressources de financement novateur

La mobilisation des ressources des collectivités territoriales pour le financement des actions de gestion durable des terres demeure très insuffisante. Un effort devra être fait pour en mesurer le niveau et pour analyser les modalités de son développement. Il en est de même pour le secteur privé. D'une manière générale, l'élaboration d'une stratégie d'ensemble pour le financement de la GDT, prenant les ressources novatrices, constitue une base pour faciliter

la mobilisation des ressources des collectivités en vue de la réalisation des résultats de la vision nationale.

4.2 Mobilisation de ressources complémentaires externes

Malgré l'importance donnée au secteur rural, les financements mobilisés ne sont pas à la hauteur des défis à relever. Il est clair que sans des ressources financières suffisantes, les objectifs du CS-GDT seront difficiles à atteindre. Or les ressources mobilisables au niveau national sont limitées et insuffisantes. D'où l'importance capitale de s'appuyer sur la coopération internationale pour accéder aux aides potentielles. Les ressources potentiellement mobilisables à travers la coopération internationale constitueraient donc un appui essentiel et déterminant à l'exécution des actions envisagées dans le cadre du CS-GDT. En conséquence, bâtir les capacités et les mécanismes d'accès à ces ressources est une étape clé dans le processus du CS-GDT. En somme, la stratégie de mobilisation des ressources reposera sur les axes ci après :

- le renforcement du réseau de partenariat existant en matière de GDT ;
- la conception d'outils d'aide à la décision et le développement de plaidoyer ;
- la diversification des sources de financement ;
- la valorisation des opportunités de financement.

Parmi les sources de financement extérieur, on peut citer entre autres :

- les Fonds Stratégiques pour le Climat (FSC) ;
- les fonds du programme d'adaptation pour les petits agriculteurs ;
- les « Small Grants Programme (SGP) » du FEM
- les Fonds Fiduciaire pour les Technologies Propres (FTP)

Au niveau national, plusieurs possibilités de financement des PTF pour la GDT existent dont entre autres :

- le Programme Micro Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) ;
- le Programme Régional de Gestion Durable des Terres et d'adaptation aux changements climatiques (PRGDT) financé par l'Union Européenne et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) pour les pays du CILSS ;
- le Programme Pilote pour la Résilience Climatique administré et financé par la Banque Mondiale dont le Programme d'Action Communautaire pour la Résilience Climatique (PAC/RC)
- les Fonds d'Investissement des Collectivités Décentralisées (FICOD) financé par la Coopération Allemande ;
- le Programme Sahel et Afrique de l'Ouest en appui à l'initiative de la Grande muraille verte (SAWAP/PAC3) administré et financé par la Banque Mondiale ;
- le Cadre Intégré Renforcé (CIR) pour l'Assistance lié au commerce dans les Pays les Moins Avancés (PMA), fonds commun financé par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), le Centre de Commerce International (OCI), le PNUD, le FMI, la BM et le CNUED sous tutelle du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion du Secteur Privé

De nouveaux projets peuvent être identifiés et soumis au financement.

V. Stratégie de communication et renforcement des capacités

5.1. Stratégie de communication

La stratégie de communication qui devra être développée pour soutenir la mise en œuvre de l'approche GDT sera déclinée aux différents niveaux (local, communal, départemental, régional, national et international), en indiquant des cibles précises et les moyens de les atteindre. D'une manière générale, la stratégie de communication pour la GDT visera à :

- rendre plus visibles les efforts du Niger dans le domaine de la GDT ;
- convaincre les acteurs institutionnels, en particulier ceux en charge du financement ;
- mobiliser les acteurs institutionnels, décideurs, leader d'opinion, techniciens, producteurs et utilisateurs des ressources, en vue de leur soutien accru;
- capitaliser et diffuser en continu les informations pertinentes sur les défis, les réponses, les résultats obtenus et les leçons tirées ;
- développer des outils d'aide à la décision et assurer leur large diffusion ;
- contribuer au renforcement des capacités des acteurs.

Aux niveaux régional, départemental et local, la stratégie de communication devra s'appuyer sur les structures d'appui conseil de l'Etat et les organisations de la Société Civile (OSC) qui constituent des relais pour diffuser les bonnes pratiques de GDT.

Au niveau national, au-delà du Groupe Technique GDT mis en place et dont le rôle en matière de communication pour la mobilisation des acteurs est extrêmement important, un dialogue permanent et élargi devra être instauré en matière de GDT. A cet effet, un Forum National sur la GDT sera institué et organisé tous les ans, de façon régulière et tournante (dans les huit régions). Le groupe technique GDT devra informer régulièrement les institutions nationales concernées et les partenaires techniques et financiers sur l'état de mise en œuvre du processus de la GDT, à travers les comités de pilotage des projets et cadres de concertation existants et des rapports réguliers.

Au plan international, les actions de communication reposeront sur la diffusion (en direction des institutions internationales, régionales et sous-régionales pertinentes) des informations à même de favoriser une meilleure connaissance des acquis et contraintes du processus de la GDT et susciter un plus grand intérêt des partenaires du Niger, pour le soutenir et l'appuyer davantage.

5.2. Renforcement des capacités en matière de GDT

Les efforts de renforcement des capacités visent à mieux outiller les différents acteurs pour remplir efficacement les rôles qui leur sont dévolus dans la mise en œuvre du processus de la GDT. Selon les parties prenantes, les capacités requises pour la gestion durable des terres sont de divers ordres. De façon générale, on distingue toute une gamme de domaines de renforcement des capacités des acteurs en matière de GDT (tableau n°5 ci-après).

Tableau n°5 : *Types des capacités et besoins*

Types de capacités	Besoins
Capacités d'analyse de situation	Evaluation de la situation environnementale ; des conjonctures politiques, institutionnelles et financières
Capacités de définition des politiques et de planification	Elaboration de politiques et appui en matière de réforme de politiques
Capacités de création d'un environnement porteur	Evaluations environnementales stratégiques ; sensibilisation des acteurs, etc.
Capacité de mobilisation des parties prenantes	Identification et consultation des parties prenantes ; etc.
Capacité de formulation et de mise en œuvre des programmes et projets	Formation en gestion axée sur les résultats, en élaboration et gestion de projets, etc.
Capacités de planification financière	Formation en matière d'analyse-coûts-avantages, de mobilisation des ressources, comptabilité et statistiques ; Formation sur les techniques et procédures de financement des projets par les bailleurs de fonds
Capacités de suivi-évaluation	Etablissement du cadre du suivi-évaluation, de suivi périodique
Capacités techniques de gestion durable des terres	Formation en technique d'agriculture et foresterie durables, gestion de l'eau et des pêcheries, gestion des aires protégées, gestion des parcours, aménagements paysagers etc.
Capacités en communication, plaidoyer et leadership	Formation en matière d'établissement de consensus et de négociation, d'élaboration et de communication de visions, de mobilisation et de motivation des parties prenantes, de résolution des conflits, etc.

Le renforcement des capacités reposera également en priorité sur la mise à la disposition de moyens conséquents aux acteurs leur permettant d'assumer pleinement leurs rôles. A ce titre, une évaluation systématique des besoins en renforcement de capacités des principaux acteurs constituera à court terme, une des priorités du processus de la GDT. Sur la base de cette évaluation, des actions de renforcement de capacités seront développées incluant aussi des formations à la carte dans les différents domaines sus-évoqués.

VI. Plan d'investissement 2015-2029

Sur la base des orientations données par le CS-GDT, un cadre logique a été élaboré pour évaluer les activités à réaliser à court, moyen et long terme ainsi que les produits qui sous-tendent les opérations.

La nouvelle approche programmatique, notamment en perspective à l'application de l'approche Gestion Axée sur les Résultats (GAR) a été utilisée pour évaluer le financement de la GDT de 2015 à 2029.

Le chiffrage du financement programmé pour la période 2015 à 2029 a pour base les cibles annuelles programmées au niveau national pour toutes les activités inscrites dans les documents de cadrage stratégique. Ainsi, la programmation des besoins d'investissement en matière de GDT est faite par activité, par produit, par effet attendu pour tous les objectifs poursuivis de la GDT.

La réalisation d'une revue des dépenses en faveur des actions de GDT a été faite pour connaître le volume financier drainé de 2008 à 2014 puis les montants de financement à mobiliser de 2015 à 2029. Cela a permis d'évaluer les financements acquis au cours de ces périodes.

Enfin, une analyse financière a été réalisée pour apprécier l'impact des investissements dans la mise à l'échelle des bonnes pratiques de GDT (action structurante) en comparaison avec la mise en œuvre des programmes d'urgence.

6.1. Chiffrage global du CS-GDT

6.1.1. Méthodologie

Le document de cadrage fournit en son annexe n°1 le répertoire des principales bonnes pratiques de GDT réalisables au Niger, les facteurs de réussite et les contraintes de mise en œuvre ainsi que les coûts unitaires de réalisation des opérations. Il donne également en son annexe n°2 la caractérisation des techniques et technologies de GDT éprouvées par région, écosystème et système de production. Suivant ces références, il est établi une base du chiffrage global du CS-GDT à partir de l'envergure des réalisations à entreprendre et des cibles à atteindre au niveau national et pour la période d'une année. Ainsi, à titre d'exemple, les capacités nationales en terme de récupération des terres s'élèveraient à 45.000 ha par an. A l'horizon 2029, avec le renforcement des capacités, les réalisations annelles atteindront 75.000 ha.

6.1.2. Quantification et ciblage

Les cibles sont celles définies par les indicateurs de réalisation retenus dans le cadre de l'i3N, du PDES, de la Stratégie Décennale de l'UNCCD et de TerrAfrica.

6.1.3. Revue du financement de la GDT au Niger

Dans cette partie, il est abordé la situation du portefeuille des projets et programmes ayant trait ou incluant la GDT de 2008 à 2014 ainsi que le financement des autres acteurs. Aussi, une analyse de l'exécution financière dans le cadre de la mise en œuvre du Cadre Stratégique sur la Gestion Durable des Terres (CS-GDT) a été faite.

Dès lors que les données de la Cellule d'Etudes et de Synthèse du Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire sont disponibles et présentées sous forme de flux annuels, il suffit de les exploiter. Ainsi, il a été procédé à un recensement rapide des portefeuilles des bailleurs de fonds. L'exercice a abouti à la confection d'un répertoire des projets de GDT.

6.1.3.1. Financement réalisé

Sur la base des informations accumulées et traitées par l'équipe, les réalisations financières totales pour la GDT durant la période allant de l'année 2008 à l'année 2014 sont établies à 168,53 milliards de francs CFA.

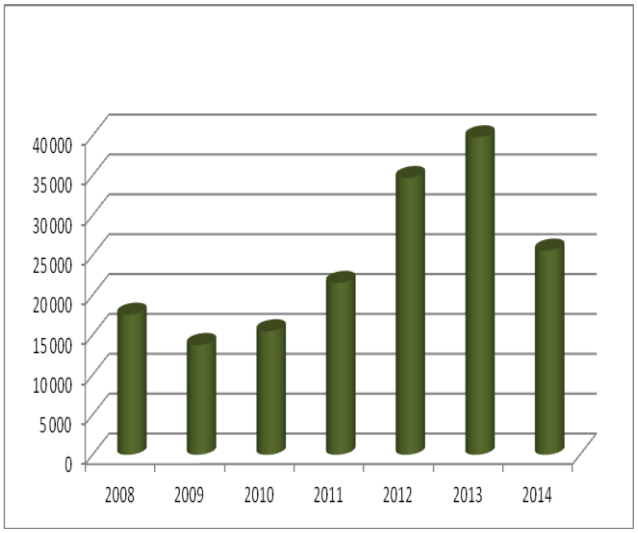

Figure n°2 **:** *Evolution du financement (en millions de FCFA) du CSIN-GDT de 2008 à 2014*

Ces réalisations financières se composent pour l'essentiel des investissements de l'Etat, à hauteur de 51,34 milliards de francs CFA (30,46%) d'une part, et de dépenses des PTF pour 117,19 milliards de francs CFA (69,54%) d'autre part.

Les réalisations de l'État ont été financées par le biais de la mise en œuvre du Programme gommier, sous forme de transferts et subventions et des contributions du trésor national aux projets d'investissements financés par les bailleurs de fonds. À cette somme, se sont ajoutés les financements PPTE qui sont des allègements de dette. S'il s'agit bel et bien de ressources de l'État, il n'en demeure pas moins que ces ressources ne sont pas le produit de la fiscalité locale mais qu'elles proviennent de reconversion par les bailleurs de fonds d'une part importante du service de la dette extérieure.

Abstraction faite du financement de l'Etat, les financements extérieurs à travers les projets d'une valeur de 51,34 milliards de francs CFA sont venus appuyer les efforts de l'Etat pour la mise en œuvre des actions de GDT. L'appui des projets en provenance des partenaires techniques et financiers du Niger, comprend cependant une contribution émanant des aides non remboursables et des emprunts contractés par l'État auprès des bailleurs de fonds.

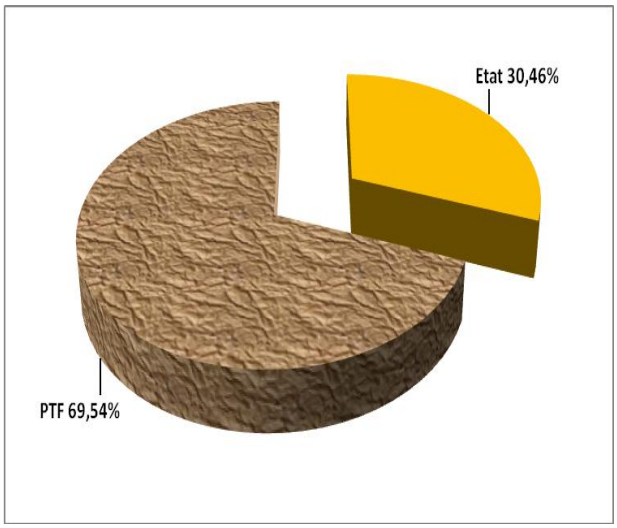

Figure n°3 **:** *Répartition du financement de la GDT entre l'Etat et les PTF de 2008 à 2014*

La pointe d'investissement pour la GDT que l'on observe en 2013 est imputable, pour l'essentiel, à la stabilité du pays et au financement de l'Etat. Cependant, on retiendra aussi que les projets d'appui à la gestion durable des terres, qui furent parmi les plus nombreux et les plus importants durant la période sous revue, étaient, pour la plupart, en phase de ralentissement, sinon en temps d'arrêt. De fait, le volume d'investissements pour la GDT, imputable au PTF a diminué en de 2014 (figure n°2). Au cours de la même période, le volume des investissements de l'Etat a augmenté passant notamment de 0,56 milliards en 2010 à 8 milliards en 2011.

6.1.3.2. Financement acquis de 2015 à 2029

Pour le chiffrage du financement acquis pendant la période 2015 à 2029, la revue a couvert l'essentiel des investissements en cours ou en instances de mobilisation dans les secteurs clé de la GDT.

Les financements pris en compte concernent aussi bien les interventions directes que celles menées par les projets et programmes sous leurs tutelles ainsi que les subventions accordées à des structures autonomes ou à des tiers.

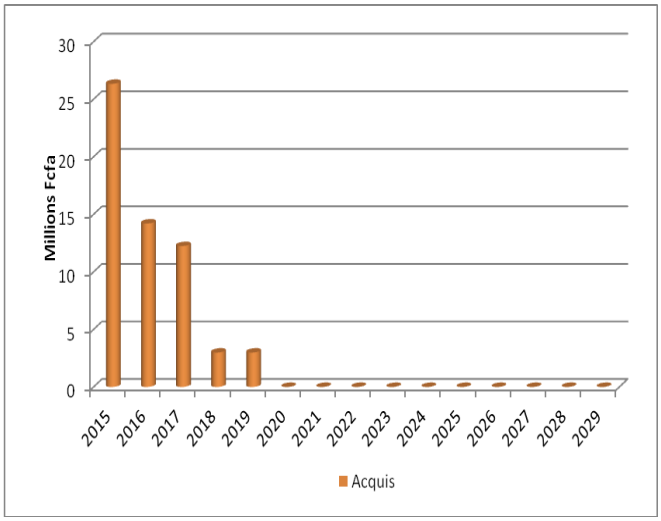

Sur le plan de la mobilisation du financement de la GDT, environ 58,75 milliards de FCFA sont acquis au titre des programmes de GDT dont la durée d'exercice va jusqu'en 2019 contre 463,72 milliards de FCFA prévus pour la même période.

L'analyse de l'évolution de la mobilisation fait ressortir un fléchissement du financement à partir de 2014 (figure n°2). En effet, plusieurs projets de GDT arriveront à terme en cette période et des baisses importantes par rapport à l'année 2013 peuvent être constatées.

Figure n°4 : *Evolution du montant acquis pour la GDT de 2015 à 2029*

6.1.4. Chiffrage de la GDT 2015 à 2029 et comparaison avec le financement acquis

Le chiffrage du financement programmé pour la période 2012 à 2015 a pour base les cibles annuelles programmées dans le cadre de l'i3N et du PDES par les différents maîtres d'œuvre des programmes de GDT.

Les objectifs définis dans le CS-GDT sont les suivants :

- créer un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger ;
- assurer la durabilité de la base productive de l'Agriculture (eau, terre, végétation, faune) en mettant l'accent sur la gestion durable des écosystèmes ;
- accroître les productions forestières ;
- renforcer les capacités de tous les acteurs ;
- mettre en place un système de suivi-évaluation et d'une base de données GDT dédiée afin de mesurer l'impact de la GDT et diffuser l'information pertinente pour soutenir l'amplification de la GDT au Niger et à l'échelle régionale et sous régionale.

Pour chaque objectif, il est assigné des effets spécifiques et des produits à atteindre ainsi que des activités à réaliser. La programmation des besoins d'investissement en matière de GDT est faite par activité, par produit et par effet attendu pour tous les objectifs poursuivis de la GDT sur la base des coûts unitaires par cible.

Les tableaux n°6, n°7 et n°8 donnent le volume global du financement à mobiliser, respectivement de 2015 à 2019, de 2020 à 2024 et de 2025 à 2029 par phase de 5 ans en fonction des cibles arrêtées. Le montant du financement se chiffre à environ 1 420,87 milliards de FCFA pour la période 2015 à 2029. Ce volume financier correspond à une programmation moyenne annuelle de l'ordre de 94,72 milliards de FCFA.

Tableau n°6 **:** *Plan d'Investissement 2015 - 2019 du Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CS-GDT) au Niger : évaluation du montant financier*

CS-GDT 2015 -2019		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
OG	**Objectif global : Prioriser, planifier et guider/orienter la mise en œuvre des investissements actuels et futurs en matière de GDT à la fois par le secteur public et privé et avec tous les acteurs du niveau local au niveau national**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**-**	**89 386 667**	**94 034 167**	**94 801 167**	**93 256 667**	**95 504 167**	**466 982 833**
OS1	**Créer un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger**								**3 845 750**	**3 940 750**	**3 947 750**	**3 943 250**	**3 940 750**	**19 618 250**
ES 1.1	**Un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger est créé**								**193 250**	**193 250**	**199 250**	**193 250**	**193 250**	**972 250**
P 1.1.1	Le code de conduite permettant d'établir une bonne gouvernance du processus GDT entre tous les acteurs est élaboré et adopté								103 250	103 250	109 250	103 250	103 250	522 250
A 1.1.1.1	Elaborer et valider le Cadre Stratégique d'Investissement en matière de GDT	1 500 000	0	0	4	0	0	4	0	0	6 000	0	0	6 000
A 1.1.1.3	Adopter et mettre en œuvre le Cadre Stratégique sur la Gestion Durable des Terres	97 000 000	1	1	1	1	1	5	97 000	97 000	97 000	97 000	97 000	485 000
A 1.1.1.4	Adopter et mettre en œuvre le Plan Forestier National	6 250 000	1	1	1	1	1	5	6 250	6 250	6 250	6 250	6 250	31 250
P 1.1.2	Le Groupe Technique national sur la GDT (GT-GDT) est mis en place et fonctionnel								15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
A 1.1.2.1	Appuyer le fonctionnement du Groupe Technique national (GT) sur la GDT	15 000 000	1	1	1	1	1	5	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
P 1.1.3	Les cadres régionaux de dialogue sur la GDT sont créés								40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
A 1.1.3.1	Appuyer le fonctionnement des Groupes Techniques régionaux (GTR) sur la GDT	5 000 000	8	8	8	8	8	40	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
P 1.1.4	Le Groupe Scientifique sur la GDT (GS-GDT)								15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000

CS-GDT 2015 -2019		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
	est mis en place et fonctionnel													
A 1.1.4.1	Appuyer le fonctionnement du Groupe Scientifique sur la GDT	15 000 000	1	1	1	1	1	5	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
P 1.1.5	La stratégie de mobilisation des ressources financières pour la GDT est élaborée et mise en œuvre								20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
A 1.1.5.1	Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources financières pour la GDT	20 000 000	1	1	1	1	1	5	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
ES 1.2	**Les politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable sont harmonisés et mis en cohérence**								**3 652 500**	**3 747 500**	**3 748 500**	**3 750 000**	**3 747 500**	**18 646 000**
P 1.2.1	La coordination des politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable est assurée								62 500	27 500	27 500	27 500	27 500	172 500
A 1.2.1.1	Préparer les conférences des Parties, et autres rencontres régionales et internationales en matière d'environnement et y participer	2 000 000	3	3	3	3	3	15	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000
A 1.2.1.2	Actualiser le PAN-LCD/GRN et l'aligner à la stratégie décennale et sectorielle	10 000 000	2	0	0	0	0	2	20 000	0	0	0	0	20 000
A 1.2.1.3	Adopter et mettre en œuvre la stratégie de communication relative à l'environnement et de développement durable	10 000 000	2	2	2	2	2	10	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
A 1.2.1.4	Poursuivre la capitalisation des bonnes pratiques en matière d'environnement et de développement durable	15 000 000	1	0	0	0	0	1	15 000	0	0	0	0	15 000
A 1.2.1.5	Contribuer au plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières pour l'environnement et développement durable	1 000 000	1	1	1	1	1	5	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
A 1.2.1.6	Rendre opérationnel le Fonds National de l'Environnement (FNE)	500 000	1	1	1	1	1	5	500	500	500	500	500	2 500
P 1.2.2	Le suivi évaluation des politiques, stratégies, plans et programmes en matière								7 500	5 000	6 000	7 500	5 000	31 000

CS-GDT 2015 -2019		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
	d'environnement et de développement durable est assuré													
A 1.2.2.1	Elaborer de manière participative les rapports sur l'état de l'environnement, la CCD, la CDB et la CCC	500 000	3	0	0	3	0	6	1 500	0	0	1 500	0	3 000
A 1.2.2.2	Elaboration et adoption de politiques, de stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable	1 000 000	1	0	1	1	0	3	1 000	0	1 000	1 000	0	3 000
A 1.2.2.3	Adopter la stratégie décennale relative à la CCD	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A 1.2.2.4	Géo référencer les interventions en matière d'environnement et de développement durable	5 000 000	1	1	1	1	1	5	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
P1.2.3	Les capacités institutionnelles (formations techniques, équipement des services et populations, infrastructures techniques, réformes juridiques) sont renforcées								3 582 500	3 715 000	3 715 000	3 715 000	3 715 000	18 442 500
A1.2.3.1	Elaboration d'un Plan de formation	20 000 000	1	0	0	0	0	1	20 000	0	0	0	0	20 000
A1.2.3.2	Formation des acteurs	100 000	10000	10000	10000	10000	10000	50 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
A1.2.3.3	Equipement des services	20 000 000	60	60	60	60	60	300	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	6 000 000
A1.2.3.4	Réhabilitation des infrastructures	30 000 000	45	50	50	50	50	245	1 350 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 350 000
A1.2.3.5	Adoption et vulgarisation de textes	2 500 000	5	6	6	6	6	29	12 500	15 000	15 000	15 000	15 000	72 500
OS2	**Assurer la durabilité de la base productive de l'Agriculture (eau, terre, végétation, faune) en mettant l'accent sur la gestion durable des écosystèmes**								**68 787 917**	**70 812 917**	**73 062 917**	**70 812 917**	**73 062 917**	**356 539 583**
ES 2.1	**Les terres et la biodiversité sont durablement gérées**								**51 001 667**	**54 756 667**	**56 956 667**	**54 756 667**	**56 956 667**	**274 428 333**
P 2.1.1	Restauration des terres dégradées (ha)								13 750 000	13 750 000	13 750 000	13 750 000	13 750 000	68 750 000
A.2.1.1.1	Réhabiliter les terres agricoles, sylvicoles et pastorales (ha)	200 000	68 750	68 750	68 750	68 750	68 750	343 750	13 750 000	13 750 000	13 750 000	13 750 000	13 750 000	68 750 000
P 2.1.2	Lutte contre l'ensablement des cuvettes et plans d'eau (ha)								17 566 667	17 566 667	17 566 667	17 566 667	17 566 667	87 833 333
A.2.1.2.1	Stabiliser les dunes (ha)	200 000	36 500	36 500	36 500	36 500	36 500	182 500	7 300 000	7 300 000	7 300 000	7 300 000	7 300 000	36 500 000

CS-GDT 2015 -2019		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
A.2.1.2.2	Protéger les berges (km)	175 000	58 667	58 667	58 667	58 667	58 667	293 333	10 266 667	10 266 667	10 266 667	10 266 667	10 266 667	51 333 333
P 2.1.3	Reboisement des espèces utilitaires et mise en œuvre de la démarche "Un village, un bois" (ha)								7 500 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	52 500 000
A.2.1.3.1	Réaliser des plantations et installation des bois villageois (ha)	150 000	50 000	75 000	75 000	75 000	75 000	350 000	7 500 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	52 500 000
P 2.1.4	Développement de l'agroforesterie (ha)								1 550 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	12 350 000
A.2.1.4.1	Promouvoir la régénération naturelle assistée (ha)	16 000	50 000	75 000	75 000	75 000	75 000	350000	800 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	5 600 000
A.2.1.4.2	Installer des haie vives, brise vents et plantations d'alignement (km)	150 000	5 000	10 000	10 000	10 000	10 000	45000	750 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	6 750 000
P 2.1.5	Promotion de l'économie d'énergie								385 000	440 000	440 000	440 000	440 000	2 145 000
A.2.1.5.1	Vulgariser les foyers améliorés	3 000	70 000	80 000	80 000	80 000	80 000	390000	210 000	240 000	240 000	240 000	240 000	1 170 000
A.2.1.5.2	Vulgariser les produits et équipements de substitution de bois-énergie (Charbon minéral et GPL)	5 000	35 000	40 000	40 000	40 000	40 000	195000	175 000	200 000	200 000	200 000	200 000	975 000
P 2.1.6	Lutte contre les plantes envahissantes (ha)								3 100 000	4 100 000	4 100 000	4 100 000	4 100 000	19 500 000
A.2.1.6.1	Lutter contre les plantes envahissantes terrestres (ha)	100 000	10 000	15 000	15 000	15 000	15 000	70000	1 000 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 000 000
A.2.1.6.2	Lutter contre les plantes aquatiques envahissantes (ha)	800 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	8 000 000
A.2.1.6.3	Réaliser l'ensemencement des herbacées (ha)	50 000	10 000	20 000	20 000	20 000	20 000	90000	500 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	4 500 000
P 2.1.7	Lutte contre les facteurs humains de dégradation (Lutte contre les feux de brousse)								2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	11 000 000
A.2.1.7	Réaliser des bandes pare feux (km)	55 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	11 000 000
P 2.1.8	Gestion des écosystèmes particuliers notamment les zones humides, les espèces sensibles, les espaces verts (ha)								4 850 000	2 650 000	4 850 000	2 650 000	4 850 000	19 850 000
A.2.1.8.1	Aménager les zones humides (ha)	5 500	400 000	0	400 000	0	400 000	1200000	2 200 000	0	2 200 000	0	2 200 000	6 600 000
A.2.1.8.2	Aménager les espaces verts et ceintures vertes (ha)	200 000	750	750	750	750	750	3750	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000
A.2.1.8.3	Réhabiliter les forêts classées (ha)	100 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	12 500 000

CS-GDT 2015 -2019		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
P 2.1.9	Installation des banques de semences forestières (ha)								100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
A.2.1.9.1	Créer des banques de semences forestières et pastorales	50 000 000	2	2	2	2	2	10	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
ES 2.2	**Les populations rurales vulnérables s'approprient les techniques et technologies vulgarisées et développent les pratiques d'adaptation et de résilience aux changements climatiques**								**1 110 000**	**1 060 000**	**1 110 000**	**1 060 000**	**1 110 000**	**5 450 000**
P 2.2.1	Les résultats de recherche en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques sont vulgarisés								160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	800 000
A.2.2.1.1	Vulgariser les résultats de recherche en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques	20 000 000	8	8	8	8	8	40	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	800 000
P 2.2.2	Les efforts de recherche en matière d'adaptation aux changements climatiques sont poursuivis								50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A.2.2.2.1	Poursuivre les efforts de recherche en matière d'adaptation aux changements climatiques	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 2.2.3	Les dispositifs locaux de prévention et de gestion des crises liées aux changements climatiques sont promus								400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
A.2.2.3.1	Promouvoir les dispositifs locaux de prévention et de gestion des crises liées aux changements climatiques	50 000 000	8	8	8	8	8	40	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
P 2.2.4	Le développement des approches de gestion des terres et préservation de la diversité biologique est appuyé								400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
A.2.2.4.1	Appuyer le développement des approches de gestion des terres et préservation de la diversité biologique	50 000 000	8	8	8	8	8	40	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
P 2.2.5	Les meilleures pratiques endogènes en matière d'adaptation sont consolidées								100 000	50 000	100 000	50 000	100 000	400 000
A.2.2.5.1	Consolider les meilleures pratiques endogènes	100 000 000	1	1	1	1	1	4	100 000	50 000	100 000	50 000	100 000	400 000

CS-GDT 2015 -2019		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
	en matière d'adaptation													
ES 2.3	**Les risques liés aux changements climatiques sont intégrés dans les processus de planification à tous les niveaux**								**2 690 000**	**2 310 000**	**2 310 000**	**2 310 000**	**2 310 000**	**11 930 000**
P 2.3.1	Les capacités de l'AND et autres institutions publiques et privées sont renforcées								50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A.2.3.1.1	Renforcer les capacités de l'AND et des autres institutions publiques et privées	10 000 000	5	5	5	5	5	25	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 2.3.2	L'évaluation du risque climatique et l'adaptation sont intégrées dans les politiques de développement clé, stratégies, législation et décisions d'investissement								1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
A.2.3.2.1	Intégrer l'évaluation du risque climatique et l'adaptation dans les politiques de développement, stratégies, législation et décisions d'investissement	20 000 000	50	50	50	50	50	250	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
P 2.3.3	Les systèmes d'alerte et de réponse dans les différents secteurs socio économiques sont renforcés								240 000	160 000	160 000	160 000	160 000	880 000
A.2.3.3.1	Renforcer les systèmes d'alerte et de réponse dans les différents secteurs socio économiques	80 000 000	3	2	2	2	2	11	240 000	160 000	160 000	160 000	160 000	880 000
P 2.3.4	Des outils de planification de développement à long terme intégrant les changements climatiques sont développés et institutionnalisés								1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
A.2.3.4.1	Développer et institutionnaliser des outils de planification à long terme intégrant les changements climatiques	500 000 000	2	2	2	2	2	10	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
P 2.3.5	Une stratégie de communication pour la diffusion des connaissances sur les changements climatiques et l'adaptation est développée								400 000	100 000	100 000	100 000	100 000	800 000
A.2.3.5.1	Développer une stratégie de communication pour la diffusion des connaissances sur les	50 000 000	8	2	2	2	2	16	400 000	100 000	100 000	100 000	100 000	800 000

CS-GDT 2015 -2019		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
	Changements climatiques et l'adaptation													
ES 2.4	**Les réformes d'appui au développement des productions forestières sont apportées**								**13 986 250**	**12 686 250**	**12 686 250**	**12 686 250**	**12 686 250**	**64 731 250**
P 2.4.1	Elaboration des outils de planification et gestion des forêts								11 543 750	10 243 750	10 243 750	10 243 750	10 243 750	52 518 750
A.2.4.1.1	Réaliser les schémas d'approvisionnement en bois	200 000 000	2	0	0	0	0	2	400 000	0	0	0	0	400 000
A.2.4.1.2	Actualiser les plans d'aménagement des forêts naturelles	50 000	150 000	200 000	200 000	200 000	200 000	950000	7 500 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	47 500 000
A.2.4.1.3	Réaliser l'Inventaire forestier national	3 000 000 000	1	0	0	0	0	1	3 000 000	0	0	0	0	3 000 000
A.2.4.1.4	Mettre en place le dispositif de suivi écologique opérationnel	487 500 000	1	1	1	1	1	2,5	243 750	243 750	243 750	243 750	243 750	1 218 750
A.2.4.1.5	Elaborer une stratégie de communication environnementale	400 000 000	1	0	0	0	0	1	400 000	0	0	0	0	400 000
P 2.4.2	Mise en place de mécanismes de gestion et de suivi évaluation des ressources forestières urbaines et périurbaines								85 000	35 000	35 000	35 000	35 000	225 000
A.2.4.2.1	Elaborer le plan d'action des forêts urbaines et périurbaines	50 000 000	1	0	0	0	0	1	50 000	0	0	0	0	50 000
A.2.4.2.2	Mettre en place un dispositif de suivi évaluation	10 000 000	1	1	1	1	1	5	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
A.2.4.2.3	Créer une Unité d'administration et de gestion de la ceinture verte de Niamey	25 000 000	1	1	1	1	1	5	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
P 2.4.3	Développement de la recherche forestière								1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
A.2.4.3.1	Créer des technologies éprouvées	1 500 000 000	1	1	1	1	1	5	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
P 2.4.4	Vulgarisation des résultats de recherche forestière								500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
A.2.4.4.1	Vulgariser les technologies	500 000 000	1	1	1	1	1	5	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
P 2.4.5	Valorisation des connaissances et pratiques endogènes de gestion de la biodiversité								357 500	357 500	357 500	357 500	357 500	1 787 500
A.2.4.5.1	Valoriser les savoirs et savoir- faire locaux	357 500 000	1	1	1	1	1	5	357 500	357 500	357 500	357 500	357 500	1 787 500

CS-GDT 2015 -2019		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
P 2.4.6	Conclusion des accords de cogestion des parcs nationaux et réserves avec les collectivités territoriales								0	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000
A.2.4.6.1	Signer et mettre en œuvre les contrats de cogestion	50 000 000	0	1	1	1	1	4	0	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000
OS3	**Accroître les productions forestières**								**15 750 000**	**18 250 000**	**16 750 000**	**17 500 000**	**17 500 000**	**85 750 000**
ES 3.1	**Les produits forestiers ligneux et non ligneux sont valorisés**								**15 750 000**	**18 250 000**	**16 750 000**	**17 500 000**	**17 500 000**	**85 750 000**
P 3.1.1	Développement de l'écotourisme								1 000 000	2 000 000	500 000	1 250 000	1 250 000	6 000 000
A 3.1.1.1	Créer des parcs et réserves	750 000 000	1	2	0	1	1	5	750 000	1 500 000	0	750 000	750 000	3 750 000
A 3.1.1.2	Mettre en cogestion des parcs et réserves	50 000 000	4	8	8	8	8	36	200 000	400 000	400 000	400 000	400 000	1 800 000
A 3.1.1.3	Créer les conditions pour la conservation de la diversité biologique	50 000 000	0	1	1	1	1	4	0	50 000	50 000	50 000	50 000	200 000
A 3.1.1.4	Atténuer les phénomènes d'érosion génétique	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 3.1.2	Valorisation des productions ligneuses et non ligneuses								11 000 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	61 000 000
A 3.1.2.1	Aménager les forêts naturelles (ha)	150 000	40 000	50 000	50 000	50 000	50 000	240000	6 000 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	36 000 000
A 3.1.2.2	Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière apicole	25 000 000	50	50	50	50	50	250	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
A 3.1.2.3	Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière gomme arabique	25 000 000	50	50	50	50	50	250	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
A 3.1.2.4	Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière moringa	25 000 000	50	50	50	50	50	250	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
A 3.1.2.5	Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière des feuilles de palmier	25 000 000	50	50	50	50	50	250	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
P 3.1.3	Développement du secteur privé lié à la foresterie								3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000	18 750 000
A 3.1.3.1	Promouvoir les opérateurs privés actifs dans la foresterie	50 000 000	50	50	50	50	50	250	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	12 500 000
A 3.1.3.2	Promouvoir des opérateurs privés actifs dans l'élevage non conventionnel	50 000 000	25	25	25	25	25	125	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
OS4	**Renforcer les capacités de tous les acteurs**								**755 000**	**755 000**	**755 000**	**755 000**	**755 000**	**3 775 000**

CS-GDT 2015 -2019		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
ES 4.1	**Les Organisations des producteurs sont professionnalisées**								**550 000**	**550 000**	**550 000**	**550 000**	**550 000**	**2 750 000**
P 4.1.1	Un réseau d'organisations de producteurs performant est créé								450 000	450 000	450 000	450 000	450 000	2 250 000
A 4.1.1.1	Appuyer la dynamique organisationnelle et reconnaitre juridiquement les OP	50 000 000	8	8	8	8	8	40	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
A 4.1.1.2	Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des OP	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 4.1.2	Les organisations de producteurs sont associées au sein d'instances locales, régionales, nationale								100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
A 4.1.2.1	Aider les OP à s'organiser en Unions, Fédérations, intégrant une parité entre acteurs et selon le genre	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A 4.1.2.2	Promouvoir et renforcer la présence des OP au sein des structures interprofessionnelles et de concertation (lobbying et plaidoyer)	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
ES 4.2	**Les capacités des institutions publiques de GDT sont développées et améliorées**								**45 000**	**45 000**	**45 000**	**45 000**	**45 000**	**225 000**
P 4.2.1	Un cadre législatif et réglementaire opérationnel sur la GDT est adopté								25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
A 4.2.1.1	Elaborer, adopter et appliquer les textes législatifs et réglementaires	25 000 000	1	1	1	1	1	5	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
P 4.2.2	Promotion des initiatives pour le changement de comportement en matière de GDT								20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
A 4.2.2.1	Promouvoir des initiatives pour le changement de comportement en matière de GDT	5 000 000	4	4	4	4	4	20	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
ES 4.3	**Les services commerciaux et de conseils disponibles pour la GDT sont renforcés**								**160 000**	**160 000**	**160 000**	**160 000**	**160 000**	**800 000**
P 4.3.1	Les capacités des acteurs de terrain à fournir des services GDT entrée-sortie sont renforcées								40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
A 4.3.1.1	Renforcer les capacités des acteurs de terrain à fournir des services GDT entrée-sortie	5 000 000	8	8	8	8	8	40	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000

CS-GDT 2015 -2019		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
P 4.3.2	Les opérations commerciales de GDT, y compris des systèmes de certification et les systèmes d'éco-étiquetage sont soutenues								80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	400 000
A 4.3.2.1	Soutenir les opérations commerciales de GDT, y compris des systèmes de certification et les systèmes d'éco-étiquetage	10 000 000	8	8	8	8	8	40	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	400 000
P 4.3.3	Des conseils aux fournisseurs de services financiers pour leur permettre de proposer des produits financiers favorisant l'adoption de la GDT sont apportés								40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
A 4.3.3.1	Apporter des conseils aux fournisseurs de services financiers pour leur permettre de proposer des produits financiers favorisant l'adoption de la GDT	5 000 000	8	8	8	8	8	40	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
OS5	**Mettre en place un système de suivi-évaluation et une base de données GDT dédiée afin de mesurer l'impact de la GDT et diffuser l'information pertinente pour soutenir l'amplification de la GDT au Niger et à l'échelle régionale et sous régionale**								**248 000**	**275 500**	**285 500**	**245 500**	**245 500**	**1 300 000**
ES 5.1	**La production d'informations qualitatives et qualitative sur la GDT est développée**								**173 000**	**163 000**	**98 000**	**58 000**	**58 000**	**550 000**
P 5.1.1	La GDT est intégrée dans le système de suivi-évaluation de l'I3N								21 000	21 000	6 000	6 000	6 000	60 000
A 5.1.1.1	Mettre en place le système de suivi-évaluation sur la GDT	5 000 000	0	1	0	0	0	1	0	5 000	0	0	0	5 000
A 5.1.1.2	Coordonner les systèmes de suivi-évaluation sur la GDT	1 000 000	1	1	1	1	1	5	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
A 5.1.1.3	Collecter et analyser les informations sur la GDT	5 000 000	1	1	1	1	1	5	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
A 5.1.1.4	Mettre en place le système de suivi-évaluation du Plan d'action sur la GDT	10 000 000	1	1	0	0	0	2	10 000	10 000	0	0	0	20 000
A 5.1.1.5	Produire, analyser et diffuser l'information du suivi-évaluation de la GDT	5 000 000	1					1	5 000	0	0	0	0	5 000
P 5.1.2	Des bases de données et un SIG/GDT sont								92 000	92 000	42 000	2 000	2 000	230 000

CS-GDT 2015 -2019		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019	2015	2016	2017	2018	2019	Total 2015-2019
	mis en place et gérés													
A 5.1.2.1	Mettre en place la base de données et le SIG/GDT au niveau national	50 000 000	1	1	0	0	0	2	50 000	50 000	0	0	0	100 000
A 5.1.2.2	Mettre en place la base de données et le SIG/GDT au niveau des régions	20 000 000	2	2	2	0	0	6	40 000	40 000	40 000	0	0	120 000
A 5.1.2.3	Gérer et alimenter les bases de données et les SIG/GDT	2 000 000	1	1	1	1	1	5	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000
P 5.1.3	Les connaissances et bonnes pratiques de GDT sont vulgarisées								50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A 5.1.3.1	Valoriser les connaissances et bonnes pratiques de GDT	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 5.1.4	Une stratégie de communication environnementale est élaborée et un site web GDT est installé								10 000	0	0	0	0	10 000
A 5.1.5	Elaborer et valider la Stratégie de Communication en matière de GDT	10 000 000	1	0	0	0	0	1	10 000	0	0	0	0	10 000
ES 5.2	**L'évaluation environnementale est efficace pour l'amélioration des bonnes pratiques de GDT**								**75 000**	**112 500**	**187 500**	**187 500**	**187 500**	**750 000**
P 5.2.2	L'application des bonnes pratiques en matière d'évaluation environnementale est assurée								75 000	112 500	187 500	187 500	187 500	750 000
A 5.2.2.1	Inspecter les projets, programmes et les collectivités territoriales assujettis aux études d'impact	7 500 000	10	15	25	25	25	100	75 000	112 500	187 500	187 500	187 500	750 000

Tableau n°7 : *Plan d'Investissement 2020 - 2024 du Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CS-GDT) au Niger : évaluation du montant financier*

CS-GDT 2020 -2024		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
OG	**Objectif global : Prioriser, planifier et guider/orienter la mise en œuvre des investissements actuels et futurs en matière de GDT à la fois par le secteur public et privé et avec tous les acteurs du niveau local au niveau national**	-	-	-	-	-	-	-	**96 656 167**	**96 139 167**	**94 212 667**	**96 067 667**	**93 064 167**	**476 139 833**
OS1	**Créer un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger**								**3 982 750**	**3 950 750**	**3 949 250**	**3 954 250**	**3 950 750**	**19 787 750**
ES 1.1	**Un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger est créé**								**199 250**	**193 250**	**193 250**	**199 250**	**193 250**	**978 250**
P 1.1.1	Le code de conduite permettant d'établir une bonne gouvernance du processus GDT entre tous les acteurs est élaboré et adopté								109 250	103 250	103 250	109 250	103 250	528 250
A 1.1.1.1	Elaborer et valider le Cadre Stratégique d'Investissement en matière de GDT	1 500 000	4	0	0	4	0	8	6 000	0	0	6 000	0	12 000
A 1.1.1.3	Adopter et mettre en œuvre le Cadre Stratégique sur la Gestion Durable des Terres	97 000 000	1	1	1	1	1	5	97 000	97 000	97 000	97 000	97 000	485 000
A 1.1.1.4	Adopter et mettre en œuvre le Plan Forestier National	6 250 000	1	1	1	1	1	5	6 250	6 250	6 250	6 250	6 250	31 250
P 1.1.2	Le Groupe Technique national sur la GDT (GT-GDT) est mis en place et fonctionnel								15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
A 1.1.2.1	Appuyer le fonctionnement du Groupe Technique national (GT) sur la GDT	15 000 000	1	1	1	1	1	5	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
P 1.1.3	Les cadres régionaux de dialogue sur la GDT sont créés								40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
A 1.1.3.1	Appuyer le fonctionnement des Groupes Techniques régionaux (GTR) sur la GDT	5 000 000	8	8	8	8	8	40	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
P 1.1.4	Le Groupe Scientifique sur la GDT (GS-GDT) est mis en place et fonctionnel								15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000

CS-GDT 2020 -2024		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
A 1.1.4.1	Appuyer le fonctionnement du Groupe Scientifique sur la GDT	15 000 000	1	1	1	1	1	5	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
P 1.1.5	La stratégie de mobilisation des ressources financières pour la GDT est élaborée et mise en œuvre								20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
A 1.1.5.1	Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources financières pour la GDT	20 000 000	1	1	1	1	1	5	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
ES 1.2	**Les politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable sont harmonisés et mis en cohérence**								**3 783 500**	**3 757 500**	**3 756 000**	**3 755 000**	**3 757 500**	**18 809 500**
P 1.2.1	La coordination des politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable est assurée								62 500	27 500	27 500	27 500	27 500	172 500
A 1.2.1.1	Préparer les conférences des Parties, et autres rencontres régionales et internationales en matière d'environnement et y participer	2 000 000	3	3	3	3	3	15	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000
A 1.2.1.2	Actualiser le PAN-LCD/GRN et l'aligner à la stratégie décennale et sectorielle	10 000 000	2	0	0	0	0	2	20 000	0	0	0	0	20 000
A 1.2.1.3	Adopter et mettre en œuvre la stratégie de communication relative à l'environnement et de développement durable	10 000 000	2	2	2	2	2	10	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
A 1.2.1.4	Poursuivre la capitalisation des bonnes pratiques en matière d'environnement et de développement durable	15 000 000	1	0	0	0	0	1	15 000	0	0	0	0	15 000
A 1.2.1.5	Contribuer au plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières pour l'environnement et développement durable	1 000 000	1	1	1	1	1	5	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
A 1.2.1.6	Rendre opérationnel le Fonds National de l'Environnement (FNE)	500 000	1	1	1	1	1	5	500	500	500	500	500	2 500
P 1.2.2	Le suivi évaluation des politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable								6 000	7 500	6 000	5 000	7 500	32 000

CS-GDT 2020 -2024		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
	est assuré													
A 1.2.2.1	Elaborer de manière participative les rapports sur l'état de l'environnement, la CCD, la CDB et la CCC	500 000	0	3	0	0	3	6	0	1 500	0	0	1 500	3 000
A 1.2.2.2	Elaboration et adoption de politiques, de stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable	1 000 000	1	1	1	0	1	4	1 000	1 000	1 000	0	1 000	4 000
A 1.2.2.3	Adopter la stratégie décennale relative à la CCD	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A 1.2.2.4	Géo référencer les interventions en matière d'environnement et de développement durable	5 000 000	1	1	1	1	1	5	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
P1.2.3	Les capacités institutionnelles (formations techniques, équipement des services et populations, infrastructures techniques, réformes juridiques) sont renforcées								3 715 000	3 722 500	3 722 500	3 722 500	3 722 500	18 605 000
A1.2.3.1	Elaboration d'un Plan de formation	20 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A1.2.3.2	Formation des acteurs	100 000	10000	10000	10000	10000	10000	50 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
A1.2.3.3	Equipement des services	20 000 000	60	60	60	60	60	300	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	6 000 000
A1.2.3.4	Réhabilitation des infrastructures	30 000 000	50	50	50	50	50	250	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
A1.2.3.5	Adoption et vulgarisation de textes	2 500 000	6	9	9	9	9	42	15 000	22 500	22 500	22 500	22 500	105 000
OS2	**Assurer la durabilité de la base productive de l'Agriculture (eau, terre, végétation, faune) en mettant l'accent sur la gestion durable des écosystèmes**								**74 912 917**	**74 212 917**	**71 762 917**	**73 612 917**	**71 362 917**	**365 864 583**
ES 2.1	**Les terres et la biodiversité sont durablement gérées**								**54 806 667**	**57 506 667**	**55 306 667**	**57 506 667**	**55 306 667**	**280 433 333**
P 2.1.1	Restauration des terres dégradées (ha)								13 750 000	13 750 000	13 750 000	13 750 000	13 750 000	68 750 000
A.2.1.1.1	Réhabiliter les terres agricoles, sylvicoles et pastorales (ha)	200 000	68 750	68 750	68 750	68 750	68 750	343 750	13 750 000	13 750 000	13 750 000	13 750 000	13 750 000	68 750 000
P 2.1.2	Lutte contre l'ensablement des cuvettes et plans d'eau (ha)								17 566 667	17 566 667	17 566 667	17 566 667	17 566 667	87 833 333
A.2.1.2.1	Stabiliser les dunes (ha)	200 000	36 500	36 500	36 500	36 500	36 500	182 500	7 300 000	7 300 000	7 300 000	7 300 000	7 300 000	36 500 000

CS-GDT 2020 -2024		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
A.2.1.2.2	Protéger les berges (km)	175 000	58 667	58 667	58 667	58 667	58 667	293 333	10 266 667	10 266 667	10 266 667	10 266 667	10 266 667	51 333 333
P 2.1.3	Reboisement des espèces utilitaires et mise en œuvre de la démarche "Un village, un bois" (ha)								11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	56 250 000
A.2.1.3.1	Réaliser des plantations et installation des bois villageois (ha)	150 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	375 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	56 250 000
P 2.1.4	Développement de l'agroforesterie (ha)								2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	13 500 000
A.2.1.4.1	Promouvoir la régénération naturelle assistée (ha)	16 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	375000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	6 000 000
A.2.1.4.2	Installer des haie vives, brise vents et plantations d'alignement (km)	150 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
P 2.1.5	Promotion de l'économie d'énergie								490 000	490 000	490 000	490 000	490 000	2 450 000
A.2.1.5.1	Vulgariser les foyers améliorés	3 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	400000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	1 200 000
A.2.1.5.2	Vulgariser les produits et équipements de substitution de bois-énergie (Charbon minéral et GPL)	5 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	1 250 000
P 2.1.6	Lutte contre les plantes envahissantes (ha)								4 100 000	4 600 000	4 600 000	4 600 000	4 600 000	22 500 000
A.2.1.6.1	Lutter contre les plantes envahissantes terrestres (ha)	100 000	15 000	20 000	20 000	20 000	20 000	95000	1 500 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	9 500 000
A.2.1.6.2	Lutter contre les plantes aquatiques envahissantes (ha)	800 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	8 000 000
A.2.1.6.3	Réaliser l'ensemencement des herbacées (ha)	50 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
P 2.1.7	Lutte contre les facteurs humains de dégradation (Lutte contre les feux de brousse)								2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	11 000 000
A.2.1.7	Réaliser des bandes pare feux (km)	55 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	11 000 000
P 2.1.8	Gestion des écosystèmes particuliers notamment les zones humides, les espèces sensibles, les espaces verts (ha)								2 650 000	4 850 000	2 650 000	4 850 000	2 650 000	17 650 000
A.2.1.8.1	Aménager les zones humides (ha)	5 500	0	400 000	0	400 000	0	800000	0	2 200 000	0	2 200 000	0	4 400 000
A.2.1.8.2	Aménager les espaces verts et ceintures vertes (ha)	200 000	750	750	750	750	750	3750	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000
A.2.1.8.3	Réhabiliter les forêts classées (ha)	100 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	12 500 000

CS-GDT 2020 -2024		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
P 2.1.9	Installation des banques de semences forestières (ha)								100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
A.2.1.9.1	Créer des banques de semences forestières et pastorales	50 000 000	2	2	2	2	2	10	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
ES 2.2	**Les populations rurales vulnérables s'approprient les techniques et technologies vulgarisées et développent les pratiques d'adaptation et de résilience aux changements climatiques**								**1 060 000**	**1 110 000**	**1 060 000**	**1 110 000**	**1 060 000**	**5 400 000**
P 2.2.1	Les résultats de recherche en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques sont vulgarisés								160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	800 000
A.2.2.1.1	Vulgariser les résultats de recherche en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques	20 000 000	8	8	8	8	8	40	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	800 000
P 2.2.2	Les efforts de recherche en matière d'adaptation aux changements climatiques sont poursuivis								50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A.2.2.2.1	Poursuivre les efforts de recherche en matière d'adaptation aux changements climatiques	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 2.2.3	Les dispositifs locaux de prévention et de gestion des crises liées aux changements climatiques sont promus								400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
A.2.2.3.1	Promouvoir les dispositifs locaux de prévention et de gestion des crises liées aux changements climatiques	50 000 000	8	8	8	8	8	40	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
P 2.2.4	Le développement des approches de gestion des terres et préservation de la diversité biologique est appuyé								400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
A.2.2.4.1	Appuyer le développement des approches de gestion des terres et préservation de la diversité biologique	50 000 000	8	8	8	8	8	40	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
P 2.2.5	Les meilleures pratiques endogènes en matière d'adaptation sont consolidées								50 000	100 000	50 000	100 000	50 000	350 000
A.2.2.5.1	Consolider les meilleures pratiques endogènes	100 000 000	1	1	1	1	1	3,5	50 000	100 000	50 000	100 000	50 000	350 000

CS-GDT 2020 -2024		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
	en matière d'adaptation													
ES 2.3	**Les risques liés aux changements climatiques sont intégrés dans les processus de planification à tous les niveaux**								**2 310 000**	**2 310 000**	**2 310 000**	**2 310 000**	**2 310 000**	**11 550 000**
P 2.3.1	Les capacités de l'AND et autres institutions publiques et privées sont renforcées								50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A.2.3.1.1	Renforcer les capacités de l'AND et des autres institutions publiques et privées	10 000 000	5	5	5	5	5	25	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 2.3.2	L'évaluation du risque climatique et l'adaptation sont intégrées dans les politiques de développement clé, stratégies, législation et décisions d'investissement								1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
A.2.3.2.1	Intégrer l'évaluation du risque climatique et l'adaptation dans les politiques de développement, stratégies, législation et décisions d'investissement	20 000 000	50	50	50	50	50	250	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
P 2.3.3	Les systèmes d'alerte et de réponse dans les différents secteurs socio économiques sont renforcés								160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	800 000
A.2.3.3.1	Renforcer les systèmes d'alerte et de réponse dans les différents secteurs socio économiques	80 000 000	2	2	2	2	2	10	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	800 000
P 2.3.4	Des outils de planification de développement à long terme intégrant les changements climatiques sont développés et institutionnalisés								1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
A.2.3.4.1	Développer et institutionnaliser des outils de planification à long terme intégrant les changements climatiques	500 000 000	2	2	2	2	2	10	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
P 2.3.5	Une stratégie de communication pour la diffusion des connaissances sur les changements climatiques et l'adaptation est développée								100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
A.2.3.5.1	Développer une stratégie de communication pour la diffusion des connaissances sur les	50 000 000	2	2	2	2	2	10	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000

CS-GDT 2020 -2024		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
	Changements climatiques et l'adaptation													
ES 2.4	**Les réformes d'appui au développement des productions forestières sont apportées**								**16 736 250**	**13 286 250**	**13 086 250**	**12 686 250**	**12 686 250**	**68 481 250**
P 2.4.1	Elaboration des outils de planification et gestion des forêts								14 243 750	10 843 750	10 643 750	10 243 750	10 243 750	56 218 750
A.2.4.1.1	Réaliser les schémas d'approvisionnement en bois	200 000 000	3	3	2	0	0	8	600 000	600 000	400 000	0	0	1 600 000
A.2.4.1.2	Actualiser les plans d'aménagement des forêts naturelles	50 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1000000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
A.2.4.1.3	Réaliser l'Inventaire forestier national	3 000 000 000	1	0	0	0	0	1	3 000 000	0	0	0	0	3 000 000
A.2.4.1.4	Mettre en place le dispositif de suivi écologique opérationnel	487 500 000	1	1	1	1	1	2,5	243 750	243 750	243 750	243 750	243 750	1 218 750
A.2.4.1.5	Elaborer une stratégie de communication environnementale	400 000 000	1	0	0	0	0	1	400 000	0	0	0	0	400 000
P 2.4.2	Mise en place de mécanismes de gestion et de suivi évaluation des ressources forestières urbaines et périurbaines								85 000	35 000	35 000	35 000	35 000	225 000
A.2.4.2.1	Elaborer le plan d'action des forêts urbaines et périurbaines	50 000 000	1	0	0	0	0	1	50 000	0	0	0	0	50 000
A.2.4.2.2	Mettre en place un dispositif de suivi évaluation	10 000 000	1	1	1	1	1	5	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
A.2.4.2.3	Créer une Unité d'administration et de gestion de la ceinture verte de Niamey	25 000 000	1	1	1	1	1	5	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
P 2.4.3	Développement de la recherche forestière								1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
A.2.4.3.1	Créer des technologies éprouvées	1 500 000 000	1	1	1	1	1	5	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
P 2.4.4	Vulgarisation des résultats de recherche forestière								500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
A.2.4.4.1	Vulgariser les technologies	500 000 000	1	1	1	1	1	5	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
P 2.4.5	Valorisation des connaissances et pratiques endogènes de gestion de la biodiversité								357 500	357 500	357 500	357 500	357 500	1 787 500
A.2.4.5.1	Valoriser les savoirs et savoir- faire locaux	357 500 000	1	1	1	1	1	5	357 500	357 500	357 500	357 500	357 500	1 787 500

CS-GDT 2020 -2024		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
P 2.4.6	Conclusion des accords de cogestion des parcs nationaux et réserves avec les collectivités territoriales								50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A.2.4.6.1	Signer et mettre en œuvre les contrats de cogestion	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
OS3	**Accroître les productions forestières**								**16 750 000**	**16 750 000**	**17 500 000**	**17 500 000**	**16 750 000**	**85 250 000**
ES 3.1	**Les produits forestiers ligneux et non ligneux sont valorisés**								**16 750 000**	**16 750 000**	**17 500 000**	**17 500 000**	**16 750 000**	**85 250 000**
P 3.1.1	Développement de l'écotourisme								500 000	500 000	1 250 000	1 250 000	500 000	4 000 000
A 3.1.1.1	Créer des parcs et réserves	750 000 000	0	0	1	1	0	2	0	0	750 000	750 000	0	1 500 000
A 3.1.1.2	Mettre en cogestion des parcs et réserves	50 000 000	8	8	8	8	8	40	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
A 3.1.1.3	Créer les conditions pour la conservation de la diversité biologique	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A 3.1.1.4	Atténuer les phénomènes d'érosion génétique	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 3.1.2	Valorisation des productions ligneuses et non ligneuses								12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	62 500 000
A 3.1.2.1	Aménager les forêts naturelles (ha)	150 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	37 500 000
A 3.1.2.2	Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière apicole	25 000 000	50	50	50	50	50	250	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
A 3.1.2.3	Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière gomme arabique	25 000 000	50	50	50	50	50	250	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
A 3.1.2.4	Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière moringa	25 000 000	50	50	50	50	50	250	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
A 3.1.2.5	Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière des feuilles de palmier	25 000 000	50	50	50	50	50	250	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
P 3.1.3	Développement du secteur privé lié à la foresterie								3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000	18 750 000
A 3.1.3.1	Promouvoir les opérateurs privés actifs dans la foresterie	50 000 000	50	50	50	50	50	250	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	12 500 000
A 3.1.3.2	Promouvoir des opérateurs privés actifs dans l'élevage non conventionnel	50 000 000	25	25	25	25	25	125	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
OS4	**Renforcer les capacités de tous les acteurs**								**755 000**	**755 000**	**755 000**	**755 000**	**755 000**	**3 775 000**

CS-GDT 2020 -2024		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
ES 4.1	**Les Organisations des producteurs sont professionnalisées**								**550 000**	**550 000**	**550 000**	**550 000**	**550 000**	**2 750 000**
P 4.1.1	Un réseau d'organisations de producteurs performant est créé								450 000	450 000	450 000	450 000	450 000	2 250 000
A 4.1.1.1	Appuyer la dynamique organisationnelle et reconnaitre juridiquement les OP	50 000 000	8	8	8	8	8	40	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
A 4.1.1.2	Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des OP	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 4.1.2	Les organisations de producteurs sont associées au sein d'instances locales, régionales, nationale								100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
A 4.1.2.1	Aider les OP à s'organiser en Unions, Fédérations, intégrant une parité entre acteurs et selon le genre	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A 4.1.2.2	Promouvoir et renforcer la présence des OP au sein des structures interprofessionnelles et de concertation (lobbying et plaidoyer)	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
ES 4.2	**Les capacités des institutions publiques de GDT sont développées et améliorées**								**45 000**	**45 000**	**45 000**	**45 000**	**45 000**	**225 000**
P 4.2.1	Un cadre législatif et réglementaire opérationnel sur la GDT est adopté								25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
A 4.2.1.1	Elaborer, adopter et appliquer les textes législatifs et réglementaires	25 000 000	1	1	1	1	1	5	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
P 4.2.2	Promotion des initiatives pour le changement de comportement en matière de GDT								20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
A 4.2.2.1	Promouvoir des initiatives pour le changement de comportement en matière de GDT	5 000 000	4	4	4	4	4	20	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
ES 4.3	**Les services commerciaux et de conseils disponibles pour la GDT sont renforcés**								**160 000**	**160 000**	**160 000**	**160 000**	**160 000**	**800 000**
P 4.3.1	Les capacités des acteurs de terrain à fournir des services GDT entrée-sortie sont renforcées								40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
A 4.3.1.1	Renforcer les capacités des acteurs de terrain à fournir des services GDT entrée-sortie	5 000 000	8	8	8	8	8	40	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000

CS-GDT 2020 -2024		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
P 4.3.2	Les opérations commerciales de GDT, y compris des systèmes de certification et les systèmes d'éco-étiquetage sont soutenues								80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	400 000
A 4.3.2.1	Soutenir les opérations commerciales de GDT, y compris des systèmes de certification et les systèmes d'éco-étiquetage	10 000 000	8	8	8	8	8	40	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	400 000
P 4.3.3	Des conseils aux fournisseurs de services financiers pour leur permettre de proposer des produits financiers favorisant l'adoption de la GDT sont apportés								40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
A 4.3.3.1	Apporter des conseils aux fournisseurs de services financiers pour leur permettre de proposer des produits financiers favorisant l'adoption de la GDT	5 000 000	8	8	8	8	8	40	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
OS5	**Mettre en place un système de suivi-évaluation et une base de données GDT dédiée afin de mesurer l'impact de la GDT et diffuser l'information pertinente pour soutenir l'amplification de la GDT au Niger et à l'échelle régionale et sous régionale**								**255 500**	**470 500**	**245 500**	**245 500**	**245 500**	**1 462 500**
ES 5.1	**La production d'informations qualitatives et qualitative sur la GDT est développée**								**68 000**	**283 000**	**58 000**	**58 000**	**58 000**	**525 000**
P 5.1.1	La GDT est intégrée dans le système de suivi-évaluation de l'I3N								6 000	21 000	6 000	6 000	6 000	45 000
A 5.1.1.1	Mettre en place le système de suivi-évaluation sur la GDT	5 000 000	0	1	0	0	0	1	0	5 000	0	0	0	5 000
A 5.1.1.2	Coordonner les systèmes de suivi-évaluation sur la GDT	1 000 000	1	1	1	1	1	5	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
A 5.1.1.3	Collecter et analyser les informations sur la GDT	5 000 000	1	1	1	1	1	5	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
A 5.1.1.4	Mettre en place le système de suivi-évaluation du Plan d'action sur la GDT	10 000 000	0	1	0	0	0	1	0	10 000	0	0	0	10 000
A 5.1.1.5	Produire, analyser et diffuser l'information du suivi-évaluation de la GDT	5 000 000						0	0	0	0	0	0	0
P 5.1.2	Des bases de données et un SIG/GDT sont								2 000	212 000	2 000	2 000	2 000	220 000

CS-GDT 2020 -2024		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2020-2024
	mis en place et gérés													
A 5.1.2.1	Mettre en place la base de données et le SIG/GDT au niveau national	50 000 000	0	1	0	0	0	1	0	50 000	0	0	0	50 000
A 5.1.2.2	Mettre en place la base de données et le SIG/GDT au niveau des régions	20 000 000	0	8	0	0	0	8	0	160 000	0	0	0	160 000
A 5.1.2.3	Gérer et alimenter les bases de données et les SIG/GDT	2 000 000	1	1	1	1	1	5	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000
P 5.1.3	Les connaissances et bonnes pratiques de GDT sont vulgarisées								50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A 5.1.3.1	Valoriser les connaissances et bonnes pratiques de GDT	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 5.1.4	Une stratégie de communication environnementale est élaborée et un site web GDT est installé								10 000	0	0	0	0	10 000
A 5.1.5	Elaborer et valider la Stratégie de Communication en matière de GDT	10 000 000	1	0	0	0	0	1	10 000	0	0	0	0	10 000
ES 5.2	**L'évaluation environnementale est efficace pour l'amélioration des bonnes pratiques de GDT**								**187 500**	**187 500**	**187 500**	**187 500**	**187 500**	**937 500**
P 5.2.2	L'application des bonnes pratiques en matière d'évaluation environnementale est assurée								187 500	187 500	187 500	187 500	187 500	937 500
A 5.2.2.1	Inspecter les projets, programmes et les collectivités territoriales assujettis aux études d'impact	7 500 000	25	25	25	25	25	125	187 500	187 500	187 500	187 500	187 500	937 500

Tableau n°8 : *Plan d'Investissement 2025 - 2029 du Cadre Stratégique de la Gestion Durable des Terres (CS-GDT) au Niger : évaluation du montant financier*

CS-GDT 2025 -2029		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029
OG	**Objectif global : Prioriser, planifier et guider/orienter la mise en œuvre des investissements actuels et futurs en matière de GDT à la fois par le secteur public et privé et avec tous les acteurs du niveau local au niveau national**	-	-	-	-	-	-	-	**98 787 667**	**93 321 167**	**95 920 667**	**93 720 167**	**95 997 667**	**477 747 333**
OS1	**Créer un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger**								**3 964 250**	**3 982 750**	**3 957 250**	**3 956 750**	**3 999 250**	**19 860 250**
ES 1.1	**Un cadre de mobilisation des ressources financières pour la GDT au Niger est créé**								**193 250**	**199 250**	**193 250**	**193 250**	**199 250**	**978 250**
P 1.1.1	Le code de conduite permettant d'établir une bonne gouvernance du processus GDT entre tous les acteurs est élaboré et adopté								103 250	109 250	103 250	103 250	109 250	528 250
A 1.1.1.1	Elaborer et valider le Cadre Stratégique d'Investissement en matière de GDT	1 500 000	0	4	0	0	4	8	0	6 000	0	0	6 000	12 000
A 1.1.1.3	Adopter et mettre en œuvre le Cadre Stratégique sur la Gestion Durable des Terres	97 000 000	1	1	1	1	1	5	97 000	97 000	97 000	97 000	97 000	485 000
A 1.1.1.4	Adopter et mettre en œuvre le Plan Forestier National	6 250 000	1	1	1	1	1	5	6 250	6 250	6 250	6 250	6 250	31 250
P 1.1.2	Le Groupe Technique national sur la GDT (GT-GDT) est mis en place et fonctionnel								15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
A 1.1.2.1	Appuyer le fonctionnement du Groupe Technique national (GT) sur la GDT	15 000 000	1	1	1	1	1	5	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
P 1.1.3	Les cadres régionaux de dialogue sur la GDT sont créés								40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
A 1.1.3.1	Appuyer le fonctionnement des Groupes Techniques régionaux (GTR) sur la GDT	5 000 000	8	8	8	8	8	40	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
P 1.1.4	Le Groupe Scientifique sur la GDT (GS-GDT)								15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000

CS-GDT 2025 -2029		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029
	est mis en place et fonctionnel													
A 1.1.4.1	Appuyer le fonctionnement du Groupe Scientifique sur la GDT	15 000 000	1	1	1	1	1	5	15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
P 1.1.5	La stratégie de mobilisation des ressources financières pour la GDT est élaborée et mise en œuvre								20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
A 1.1.5.1	Elaborer et mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources financières pour la GDT	20 000 000	1	1	1	1	1	5	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
ES 1.2	**Les politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable sont harmonisés et mis en cohérence**								**3 771 000**	**3 783 500**	**3 764 000**	**3 763 500**	**3 800 000**	**18 882 000**
P 1.2.1	La coordination des politiques, stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable est assurée								42 500	47 500	27 500	27 500	62 500	207 500
A 1.2.1.1	Préparer les conférences des Parties, et autres rencontres régionales et internationales en matière d'environnement et y participer	2 000 000	3	3	3	3	3	15	6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000
A 1.2.1.2	Actualiser le PAN-LCD/GRN et l'aligner à la stratégie décennale et sectorielle	10 000 000	0	2	0	0	2	4	0	20 000	0	0	20 000	40 000
A 1.2.1.3	Adopter et mettre en œuvre la stratégie de communication relative à l'environnement et de développement durable	10 000 000	2	2	2	2	2	10	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
A 1.2.1.4	Poursuivre la capitalisation des bonnes pratiques en matière d'environnement et de développement durable	15 000 000	1	0	0	0	1	2	15 000	0	0	0	15 000	30 000
A 1.2.1.5	Contribuer au plaidoyer pour la mobilisation des ressources financières pour l'environnement et développement durable	1 000 000	1	1	1	1	1	5	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
A 1.2.1.6	Rendre opérationnel le Fonds National de l'Environnement (FNE)	500 000	1	1	1	1	1	5	500	500	500	500	500	2 500
P 1.2.2	Le suivi évaluation des politiques, stratégies, plans et programmes en matière								6 000	6 000	6 500	6 000	7 500	32 000

CS-GDT 2025 -2029		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029
	d'environnement et de développement durable est assuré													
A 1.2.2.1	Elaborer de manière participative les rapports sur l'état de l'environnement, la CCD, la CDB et la CCC	500 000	0	0	3	0	3	6	0	0	1 500	0	1 500	3 000
A 1.2.2.2	Elaboration et adoption de politiques, de stratégies, plans et programmes en matière d'environnement et de développement durable	1 000 000	1	1	0	1	1	4	1 000	1 000	0	1 000	1 000	4 000
A 1.2.2.3	Adopter la stratégie décennale relative à la CCD	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A 1.2.2.4	Géo référencer les interventions en matière d'environnement et de développement durable	5 000 000	1	1	1	1	1	5	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
P1.2.3	Les capacités institutionnelles (formations techniques, équipement des services et populations, infrastructures techniques, réformes juridiques) sont renforcées								3 722 500	3 730 000	3 730 000	3 730 000	3 730 000	18 642 500
A1.2.3.1	Elaboration d'un Plan de formation	20 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A1.2.3.2	Formation des acteurs	100 000	10000	10000	10000	10000	10000	50 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
A1.2.3.3	Equipement des services	20 000 000	60	60	60	60	60	300	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	6 000 000
A1.2.3.4	Réhabilitation des infrastructures	30 000 000	50	50	50	50	50	250	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
A1.2.3.5	Adoption et vulgarisation de textes	2 500 000	9	12	12	12	12	57	22 500	30 000	30 000	30 000	30 000	142 500
OS2	**Assurer la durabilité de la base productive de l'Agriculture (eau, terre, végétation, faune) en mettant l'accent sur la gestion durable des écosystèmes**								**77 062 917**	**71 362 917**	**74 212 917**	**72 012 917**	**74 012 917**	**368 664 583**
ES 2.1	**Les terres et la biodiversité sont durablement gérées**								**57 506 667**	**55 306 667**	**57 506 667**	**55 306 667**	**57 506 667**	**283 133 333**
P 2.1.1	Restauration des terres dégradées (ha)								13 750 000	13 750 000	13 750 000	13 750 000	13 750 000	68 750 000
A.2.1.1.1	Réhabiliter les terres agricoles, sylvicoles et pastorales (ha)	200 000	68 750	68 750	68 750	68 750	68 750	343 750	13 750 000	13 750 000	13 750 000	13 750 000	13 750 000	68 750 000
P 2.1.2	Lutte contre l'ensablement des cuvettes et plans d'eau (ha)								17 566 667	17 566 667	17 566 667	17 566 667	17 566 667	87 833 333

CS-GDT 2025 -2029		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029
A.2.1.2.1	Stabiliser les dunes (ha)	200 000	36 500	36 500	36 500	36 500	36 500	182 500	7 300 000	7 300 000	7 300 000	7 300 000	7 300 000	36 500 000
A.2.1.2.2	Protéger les berges (km)	175 000	58 667	58 667	58 667	58 667	58 667	293 333	10 266 667	10 266 667	10 266 667	10 266 667	10 266 667	51 333 333
P 2.1.3	Reboisement des espèces utilitaires et mise en œuvre de la démarche "Un village, un bois" (ha)								11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	56 250 000
A.2.1.3.1	Réaliser des plantations et installation des bois villageois (ha)	150 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	375 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	11 250 000	56 250 000
P 2.1.4	Développement de l'agroforesterie (ha)								2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	2 700 000	13 500 000
A.2.1.4.1	Promouvoir la régénération naturelle assistée (ha)	16 000	75 000	75 000	75 000	75 000	75 000	375000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	1 200 000	6 000 000
A.2.1.4.2	Installer des haie vives, brise vents et plantations d'alignement (km)	150 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
P 2.1.5	Promotion de l'économie d'énergie								490 000	490 000	490 000	490 000	490 000	2 450 000
A.2.1.5.1	Vulgariser les foyers améliorés	3 000	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	400000	240 000	240 000	240 000	240 000	240 000	1 200 000
A.2.1.5.2	Vulgariser les produits et équipements de substitution de bois-énergie (Charbon minéral et GPL)	5 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250000	250 000	250 000	250 000	250 000	250 000	1 250 000
P 2.1.6	Lutte contre les plantes envahissantes (ha)								4 600 000	4 600 000	4 600 000	4 600 000	4 600 000	23 000 000
A.2.1.6.1	Lutter contre les plantes envahissantes terrestres (ha)	100 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000
A.2.1.6.2	Lutter contre les plantes aquatiques envahissantes (ha)	800 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	1 600 000	8 000 000
A.2.1.6.3	Réaliser l'ensemencement des herbacées (ha)	50 000	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
P 2.1.7	Lutte contre les facteurs humains de dégradation (Lutte contre les feux de brousse)								2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	11 000 000
A.2.1.7	Réaliser des bandes pare feux (km)	55 000	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	11 000 000
P 2.1.8	Gestion des écosystèmes particuliers notamment les zones humides, les espèces sensibles, les espaces verts (ha)								4 850 000	2 650 000	4 850 000	2 650 000	4 850 000	19 850 000
A.2.1.8.1	Aménager les zones humides (ha)	5 500	400 000	0	400 000	0	400 000	1200000	2 200 000	0	2 200 000	0	2 200 000	6 600 000
A.2.1.8.2	Aménager les espaces verts et ceintures vertes (ha)	200 000	750	750	750	750	750	3750	150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000

CS-GDT 2025 -2029		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029
A.2.1.8.3	Réhabiliter les forêts classées (ha)	100 000	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	12 500 000
P 2.1.9	Installation des banques de semences forestières (ha)								100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
A.2.1.9.1	Créer des banques de semences forestières et pastorales	50 000 000	2	2	2	2	2	10	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
ES 2.2	**Les populations rurales vulnérables s'approprient les techniques et technologies vulgarisées et développent les pratiques d'adaptation et de résilience aux changements climatiques**								**1 110 000**	**1 060 000**	**1 110 000**	**1 060 000**	**1 110 000**	**5 450 000**
P 2.2.1	Les résultats de recherche en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques sont vulgarisés								160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	800 000
A.2.2.1.1	Vulgariser les résultats de recherche en matière d'adaptation et de résilience aux changements climatiques	20 000 000	8	8	8	8	8	40	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	800 000
P 2.2.2	Les efforts de recherche en matière d'adaptation aux changements climatiques sont poursuivis								50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A.2.2.2.1	Poursuivre les efforts de recherche en matière d'adaptation aux changements climatiques	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 2.2.3	Les dispositifs locaux de prévention et de gestion des crises liées aux changements climatiques sont promus								400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
A.2.2.3.1	Promouvoir les dispositifs locaux de prévention et de gestion des crises liées aux changements climatiques	50 000 000	8	8	8	8	8	40	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
P 2.2.4	Le développement des approches de gestion des terres et préservation de la diversité biologique est appuyé								400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
A.2.2.4.1	Appuyer le développement des approches de gestion des terres et préservation de la diversité biologique	50 000 000	8	8	8	8	8	40	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
P 2.2.5	Les meilleures pratiques endogènes en matière d'adaptation sont consolidées								100 000	50 000	100 000	50 000	100 000	400 000

CS-GDT 2025 -2029		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029
A.2.2.5.1	Consolider les meilleures pratiques endogènes en matière d'adaptation	100 000 000	1	1	1	1	1	4	100 000	50 000	100 000	50 000	100 000	400 000
ES 2.3	**Les risques liés aux changements climatiques sont intégrés dans les processus de planification à tous les niveaux**								**2 310 000**	**2 310 000**	**2 310 000**	**2 310 000**	**2 310 000**	**11 550 000**
P 2.3.1	Les capacités de l'AND et autres institutions publiques et privées sont renforcées								50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A.2.3.1.1	Renforcer les capacités de l'AND et des autres institutions publiques et privées	10 000 000	5	5	5	5	5	25	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 2.3.2	L'évaluation du risque climatique et l'adaptation sont intégrées dans les politiques de développement clé, stratégies, législation et décisions d'investissement								1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
A.2.3.2.1	Intégrer l'évaluation du risque climatique et l'adaptation dans les politiques de développement, stratégies, législation et décisions d'investissement	20 000 000	50	50	50	50	50	250	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
P 2.3.3	Les systèmes d'alerte et de réponse dans les différents secteurs socio économiques sont renforcés								160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	800 000
A.2.3.3.1	Renforcer les systèmes d'alerte et de réponse dans les différents secteurs socio économiques	80 000 000	2	2	2	2	2	10	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000	800 000
P 2.3.4	Des outils de planification de développement à long terme intégrant les changements climatiques sont développés et institutionnalisés								1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
A.2.3.4.1	Développer et institutionnaliser des outils de planification à long terme intégrant les changements climatiques	500 000 000	2	2	2	2	2	10	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
P 2.3.5	Une stratégie de communication pour la diffusion des connaissances sur les changements climatiques et l'adaptation est développée								100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000

CS-GDT 2025 -2029		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029
A.2.3.5.1	Développer une stratégie de communication pour la diffusion des connaissances sur les Changements climatiques et l'adaptation	50 000 000	2	2	2	2	2	10	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
ES 2.4	**Les réformes d'appui au développement des productions forestières sont apportées**								**16 136 250**	**12 686 250**	**13 286 250**	**13 336 250**	**13 086 250**	**68 531 250**
P 2.4.1	Elaboration des outils de planification et gestion des forêts								13 643 750	10 243 750	10 843 750	10 843 750	10 643 750	56 218 750
A.2.4.1.1	Réaliser les schémas d'approvisionnement en bois	200 000 000	0	0	3	3	2	8	0	0	600 000	600 000	400 000	1 600 000
A.2.4.1.2	Actualiser les plans d'aménagement des forêts naturelles	50 000	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000	1000000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	50 000 000
A.2.4.1.3	Réaliser l'Inventaire forestier national	3 000 000 000	1	0	0	0	0	1	3 000 000	0	0	0	0	3 000 000
A.2.4.1.4	Mettre en place le dispositif de suivi écologique opérationnel	487 500 000	1	1	1	1	1	2,5	243 750	243 750	243 750	243 750	243 750	1 218 750
A.2.4.1.5	Elaborer une stratégie de communication environnementale	400 000 000	1	0	0	0	0	1	400 000	0	0	0	0	400 000
P 2.4.2	Mise en place de mécanismes de gestion et de suivi évaluation des ressources forestières urbaines et périurbaines								85 000	35 000	35 000	85 000	35 000	275 000
A.2.4.2.1	Elaborer le plan d'action des forêts urbaines et périurbaines	50 000 000	1	0	0	1	0	2	50 000	0	0	50 000	0	100 000
A.2.4.2.2	Mettre en place un dispositif de suivi évaluation	10 000 000	1	1	1	1	1	5	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
A.2.4.2.3	Créer une Unité d'administration et de gestion de la ceinture verte de Niamey	25 000 000	1	1	1	1	1	5	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
P 2.4.3	Développement de la recherche forestière								1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
A.2.4.3.1	Créer des technologies éprouvées	1 500 000 000	1	1	1	1	1	5	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	1 500 000	7 500 000
P 2.4.4	Vulgarisation des résultats de recherche forestière								500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
A.2.4.4.1	Vulgariser les technologies	500 000 000	1	1	1	1	1	5	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
P 2.4.5	Valorisation des connaissances et pratiques endogènes de gestion de la biodiversité								357 500	357 500	357 500	357 500	357 500	1 787 500
A.2.4.5.1	Valoriser les savoirs et savoir- faire locaux	357 500 000	1	1	1	1	1	5	357 500	357 500	357 500	357 500	357 500	1 787 500

CS-GDT 2025 -2029		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029
P 2.4.6	Conclusion des accords de cogestion des parcs nationaux et réserves avec les collectivités territoriales								50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A.2.4.6.1	Signer et mettre en œuvre les contrats de cogestion	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
OS3	**Accroître les productions forestières**								**16 750 000**	**16 750 000**	**16 750 000**	**16 750 000**	**16 750 000**	**83 750 000**
ES 3.1	**Les produits forestiers ligneux et non ligneux sont valorisés**								**16 750 000**	**16 750 000**	**16 750 000**	**16 750 000**	**16 750 000**	**83 750 000**
P 3.1.1	Développement de l'écotourisme								500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000
A 3.1.1.1	Créer des parcs et réserves	750 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A 3.1.1.2	Mettre en cogestion des parcs et réserves	50 000 000	8	8	8	8	8	40	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
A 3.1.1.3	Créer les conditions pour la conservation de la diversité biologique	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A 3.1.1.4	Atténuer les phénomènes d'érosion génétique	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 3.1.2	Valorisation des productions ligneuses et non ligneuses								12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	12 500 000	62 500 000
A 3.1.2.1	Aménager les forêts naturelles (ha)	150 000	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	7 500 000	37 500 000
A 3.1.2.2	Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière apicole	25 000 000	50	50	50	50	50	250	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
A 3.1.2.3	Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière gomme arabique	25 000 000	50	50	50	50	50	250	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
A 3.1.2.4	Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière moringa	25 000 000	50	50	50	50	50	250	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
A 3.1.2.5	Mettre en place des comptoirs pour le développement de la filière des feuilles de palmier	25 000 000	50	50	50	50	50	250	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
P 3.1.3	Développement du secteur privé lié à la foresterie								3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000	3 750 000	18 750 000
A 3.1.3.1	Promouvoir les opérateurs privés actifs dans la foresterie	50 000 000	50	50	50	50	50	250	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	2 500 000	12 500 000
A 3.1.3.2	Promouvoir des opérateurs privés actifs dans l'élevage non conventionnel	50 000 000	25	25	25	25	25	125	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	1 250 000	6 250 000
OS4	**Renforcer les capacités de tous les acteurs**								**755 000**	**755 000**	**755 000**	**755 000**	**755 000**	**3 775 000**

CS-GDT 2025 -2029		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029
ES 4.1	**Les Organisations des producteurs sont professionnalisées**								**550 000**	**550 000**	**550 000**	**550 000**	**550 000**	**2 750 000**
P 4.1.1	Un réseau d'organisations de producteurs performant est créé								450 000	450 000	450 000	450 000	450 000	2 250 000
A 4.1.1.1	Appuyer la dynamique organisationnelle et reconnaitre juridiquement les OP	50 000 000	8	8	8	8	8	40	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	2 000 000
A 4.1.1.2	Renforcer les capacités organisationnelles et techniques des OP	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 4.1.2	Les organisations de producteurs sont associées au sein d'instances locales, régionales, nationale								100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
A 4.1.2.1	Aider les OP à s'organiser en Unions, Fédérations, intégrant une parité entre acteurs et selon le genre	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A 4.1.2.2	Promouvoir et renforcer la présence des OP au sein des structures interprofessionnelles et de concertation (lobbying et plaidoyer)	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
ES 4.2	**Les capacités des institutions publiques de GDT sont développées et améliorées**								**45 000**	**45 000**	**45 000**	**45 000**	**45 000**	**225 000**
P 4.2.1	Un cadre législatif et réglementaire opérationnel sur la GDT est adopté								25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
A 4.2.1.1	Elaborer, adopter et appliquer les textes législatifs et réglementaires	25 000 000	1	1	1	1	1	5	25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
P 4.2.2	Promotion des initiatives pour le changement de comportement en matière de GDT								20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
A 4.2.2.1	Promouvoir des initiatives pour le changement de comportement en matière de GDT	5 000 000	4	4	4	4	4	20	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
ES 4.3	**Les services commerciaux et de conseils disponibles pour la GDT sont renforcés**								**160 000**	**160 000**	**160 000**	**160 000**	**160 000**	**800 000**
P 4.3.1	Les capacités des acteurs de terrain à fournir des services GDT entrée-sortie sont renforcées								40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000

CS-GDT 2025 -2029		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029
A 4.3.1.1	Renforcer les capacités des acteurs de terrain à fournir des services GDT entrée-sortie	5 000 000	8	8	8	8	8	40	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
P 4.3.2	Les opérations commerciales de GDT, y compris des systèmes de certification et les systèmes d'éco-étiquetage sont soutenues								80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	400 000
A 4.3.2.1	Soutenir les opérations commerciales de GDT, y compris des systèmes de certification et les systèmes d'éco-étiquetage	10 000 000	8	8	8	8	8	40	80 000	80 000	80 000	80 000	80 000	400 000
P 4.3.3	Des conseils aux fournisseurs de services financiers pour leur permettre de proposer des produits financiers favorisant l'adoption de la GDT sont apportés								40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
A 4.3.3.1	Apporter des conseils aux fournisseurs de services financiers pour leur permettre de proposer des produits financiers favorisant l'adoption de la GDT	5 000 000	8	8	8	8	8	40	40 000	40 000	40 000	40 000	40 000	200 000
OS5	**Mettre en place un système de suivi-évaluation et une base de données GDT dédiée afin de mesurer l'impact de la GDT et diffuser l'information pertinente pour soutenir l'amplification de la GDT au Niger et à l'échelle régionale et sous régionale**								**255 500**	**470 500**	**245 500**	**245 500**	**480 500**	**1 697 500**
ES 5.1	**La production d'informations qualitatives et qualitative sur la GDT est développée**								**68 000**	**283 000**	**58 000**	**58 000**	**293 000**	**760 000**
P 5.1.1	La GDT est intégrée dans le système de suivi-évaluation de l'I3N								6 000	21 000	6 000	6 000	21 000	60 000
A 5.1.1.1	Mettre en place le système de suivi-évaluation sur la GDT	5 000 000	0	1	0	0	1	2	0	5 000	0	0	5 000	10 000
A 5.1.1.2	Coordonner les systèmes de suivi-évaluation sur la GDT	1 000 000	1	1	1	1	1	5	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	5 000
A 5.1.1.3	Collecter et analyser les informations sur la GDT	5 000 000	1	1	1	1	1	5	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	25 000
A 5.1.1.4	Mettre en place le système de suivi-évaluation du Plan d'action sur la GDT	10 000 000	0	1	0	0	1	2	0	10 000	0	0	10 000	20 000

CS-GDT 2025 -2029		Coût unitaire FCFA	Cibles						Coût (millier de FCFA)					
			2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029	2025	2026	2027	2028	2029	Total 2025-2029
A 5.1.1.5	Produire, analyser et diffuser l'information du suivi-évaluation de la GDT	5 000 000						0	0	0	0	0	0	0
P 5.1.2	Des bases de données et un SIG/GDT sont mis en place et gérés								2 000	212 000	2 000	2 000	212 000	430 000
A 5.1.2.1	Mettre en place la base de données et le SIG/GDT au niveau national	50 000 000	0	1	0	0	1	2	0	50 000	0	0	50 000	100 000
A 5.1.2.2	Mettre en place la base de données et le SIG/GDT au niveau des régions	20 000 000	0	8	0	0	8	16	0	160 000	0	0	160 000	320 000
A 5.1.2.3	Gérer et alimenter les bases de données et les SIG/GDT	2 000 000	1	1	1	1	1	5	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	10 000
P 5.1.3	Les connaissances et bonnes pratiques de GDT sont vulgarisées								50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
A 5.1.3.1	Valoriser les connaissances et bonnes pratiques de GDT	50 000 000	1	1	1	1	1	5	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
P 5.1.4	Une stratégie de communication environnementale est élaborée et un site web GDT est installé								10 000	0	0	0	10 000	20 000
A 5.1.5	Elaborer et valider la Stratégie de Communication en matière de GDT	10 000 000	1	0	0	0	1	2	10 000	0	0	0	10 000	20 000
ES 5.2	**L'évaluation environnementale est efficace pour l'amélioration des bonnes pratiques de GDT**								**187 500**	**187 500**	**187 500**	**187 500**	**187 500**	**937 500**
P 5.2.2	L'application des bonnes pratiques en matière d'évaluation environnementale est assurée								187 500	187 500	187 500	187 500	187 500	937 500
A 5.2.2.1	Inspecter les projets, programmes et les collectivités territoriales assujettis aux études d'impact	7 500 000	25	25	25	25	25	125	187 500	187 500	187 500	187 500	187 500	937 500

6.1.5. Constat général sur le financement de la GDT

Pour la période de mise en œuvre du CS-GDT (2015 à 2029), la programmation budgétaire s'élèverait à environ 1 420,87 milliards de FCFA. Au cours de la même période, le financement acquis s'élève à environ 58,75 milliards de FCFA avec un financement à rechercher de l'ordre de 1 362,12 milliards de FCFA.

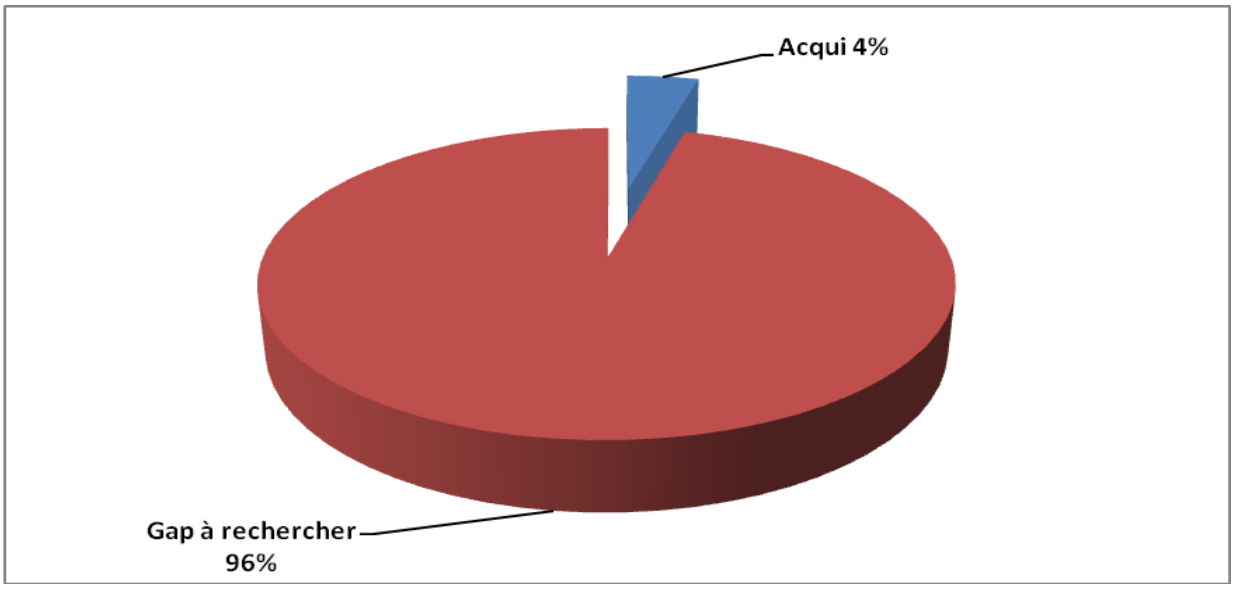

Figure n°5 **:** *Répartition du montant programmé entre montant acquis et GAP à rechercher*

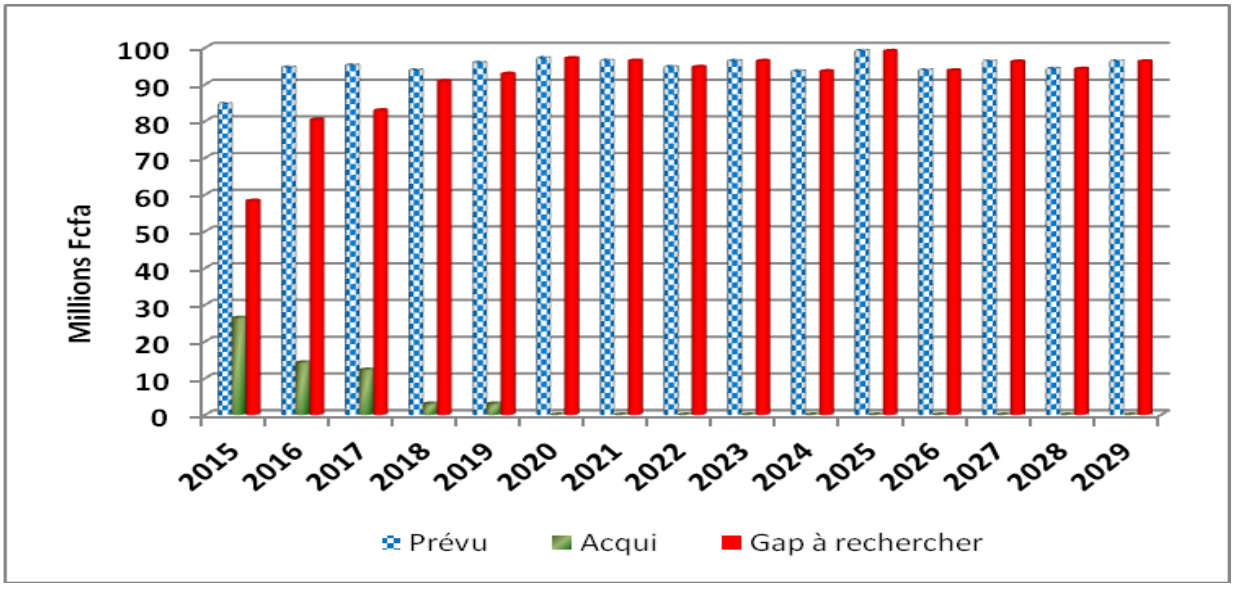

Figure n°6 **:** *Evolution du montant programmé, acquis et GAP à rechercher de 2015 à 2029*

6.2. Impact de mise en œuvre du cadre stratégique de la gestion durable des terres

6.2.1. Impacts des investissements sur le transfert monétaire aux populations et la création d'emploi

Tableau n°9 **:** *Evaluation du montant numéraire et des emplois créés par certaines activités du CS-GDT*

Nature de l'opération	Unité	Equivalent h/j	Cibles du CS-GDT	Emplois créés h/j	Rémunération Directe Population (FCFA)
Haie-vive, brise-vents et plantations d'alignement	km	25	145 000	3 625 000	72 500 000 000
Ensemencement des herbacées	ha	2	290 000	580 000	1 160 000 000
Fixation des dunes	ha	50	375 000	18 750 000	37 500 000 000
Lutte contre les plantes terrestres envahissantes	ha	50	265 000	13 250 000	26 500 000 000
Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes	ha	400	5 625	2 250 000	4 500 000 000
Pare-feux	km	25	40 909	1 022 727	2 045 455 000
Plantation (transport et mise en terre)	plant	0,025	1 100 000	27 500	55 000 000
Plantation *Moringa oleifera*	ha	62,5	125 000	7 812 500	15 625 000 000
Production des plants	plant	0,025	1 100 000	27 500	55 000 000
Récupération des terres	ha	48	1 031 250	49 500 000	99 000 000 000
Régénération naturelle assistée (RNA)	ha	17	1 100 000	18 700 000	37 400 000 000
TOTAL				**115 545 227**	**296 340 455 000**

Les travaux à haute intensité de main d'œuvre prévues par le CS-GDT 2015-2029 sont données dans le tableau n°9 ci-dessus. Ils portent entre autres sur la récupération des terres dégradées, la fixation de dunes, l'ensemencement des herbacées, la réalisation des pare-feu et le faucardage des adventices.

Les réalisations physiques attendues dans la mise à l'échelle des actions de GDT se chiffrent à environ ***3,2 millions d'ha de terres dégradées traitées*** *et* ***145.000 km de haie-vive, brise vents, plantations d'alignement et 40.909 km de pare-feu***. Ces réalisations sont exploitables pour des productions alimentaires soutenues.

En plus des réalisations physiques, c'est plus de ***296 milliards de FCFA*** sous forme de Cash for Work qui seront transférés aux populations rurales bénéficiaires des travaux et plus de ***115 millions hommes/jours de main d'œuvre*** seront mobilisés correspondant ainsi à environ ***820.000 emplois de six (6) mois*** créés au niveau national.

6.2.2. Impacts des investissements sur la sécurité alimentaire des populations

La mise à l'échelle des techniques GDT prévues dans le CS-GDT est un investissement rentable. Le tableau n°10 ci-après donne le niveau des réalisations techniques et financières attendues de certaines activités ayant un impact sur le rendement des productions alimentaires. Le CS-GDT entreprend de faire plusieurs travaux de récupération des terres dégradées dont le coût de la réhabilitation s'élèverait à ***595 milliards de FCFA***. Pour cet investissement réalisé, la hausse de la production agricole serait de 2.469.321 tonnes et cela

pourrait nourrir 12.996.427 personnes[1] supplémentaires et réduire ainsi la facture d'importation à hauteur de 3.900 milliards de FCFA[2].

Tableau n°10 **:** *Réalisations techniques et financières attendues des activités ayant un impact sur le rendement des productions alimentaires*

Nature de l'opération	Equivalent h/j	Coût unitaire	Cible du CS-GDT	Coût réalisation (FCFA)
Haie-vive, brise vents et plantations d'alignement (km)	25	150 000	145 000	21 750 000 000
Ensemencement des herbacées (ha)	2	50 000	290 000	14 500 000 000
Fixation des dunes (ha)	50	200 000	547 500	109 500 000 000
Lutte contre les plantes terrestres envahissantes (ha)	50	100 000	265 000	26 500 000 000
Lutte contre les plantes aquatiques envahissantes (ha)	400	800 000	5 625	24 000 000 000
Pare-feux (km)	25	55 000	40 909	2 250 000 000
Plantation *Moringa oleifera* (ha)	63	150 000	125 000	18 750 000 000
Protection des berges (km)	25	175 000	880 000	154 000 000 000
Récupération des terres (ha)	48	200 000	1 031 250	206 250 000 000
Régénération naturelle assistée (ha)	17	16 000	1 100 000	17 600 000 000
TOTAL				**595 100 000 000**

Tableau n°4 : Impact de mise en œuvre du CS-GDT sur la sécurité alimentaire

Paramètre d'évaluation	Valeur apportée
Superficie totale qui sera traitée (ha)	3 511 420
Coût de Réalisation (Milliards de FCFA)	774
Hausse de production agricole (tonne)	2 469 321
Nombre de personnes supplémentaires nourris	12 996 427
Réduction facture d'importation (Milliards de FCFA)	3 900

[1] En considérant la ration alimentaire de 190 kg/an/personne

[2] En référence au riz importé valorisé à 600 $ /t

Conclusion

Des études thématiques et un diagnostic approfondi des différents domaines (technique, écosystémique, politique, financier…) ont mis en lumière les atouts, faiblesses et opportunités pour l'amplification de la GDT à l'échelle nationale. La capitalisation des acquis du Niger et les opportunités offertes permettent aujourd'hui de disposer d'un état des lieux exhaustif qui a mis en lumière les priorités d'investissement.

Ceci a abouti à la formulation d'une première version du Cadre Stratégique d'Investissement National pour la Gestion Durable des Terres (CS-GDT) au Niger validée le 13 et 14 octobre 2010 au cours d'un atelier national. La version validée a fait l'objet de relecture pour intégrer les nouvelles orientations de la politique de développement du Niger notamment l'Initiative 3N « les Nigériens Nourrissent les Nigériens » adoptée par le Gouvernement le 18 avril 2012 et le Plan de Développement Economique et Social (PDES) 2012-2015 adopté par le Gouvernement le 31 juillet 2012.

Le CS-GDT est considéré comme un outil pertinent et utile permettant la mise en œuvre des actions de GDT, prenant en compte entre autres le programme national d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques.

Le coût d'investissement pour la GDT semble être exorbitant. Mais cela se justifie par l'ampleur du problème à résoudre au niveau national et surtout la nécessité de trouver des solutions durables et sur le long terme à la dégradation des terres.

ANNEXES

Annexe n°1 : Répertoire des principales pratiques de GDT au Niger

Technologies	Facteurs de réussite (avantages)	Contraintes	Coûts de réalisation à l'hectare/unité
Zaï ou tassa : technique consistant à creuser de petites poches d'eau tout en disposant la terre excavée en arc de cercle a l'avant du trou. Réalisée sur les glacis improductifs et des plateaux latéritiques	- technologies simples, maîtrisées par les populations qui permettent l'amélioration des rendements agricoles - permet facilement de récupérer et transformer un terrain inculte - faibles coûts d'investissement - adaptées aux sols indurés	- durée de vie limitée - nécessite une main d'œuvre - nécessite une disponibilité de la matière organique - risque d'asphyxie des jeunes plants en cas de sécheresse ou de fortes précipitations	52.000 F CFA/ha, y compris l'apport de fumure organique
Demi lune : ouvrage de captage et d'infiltration des eaux, composé d'un bassin en demi cercle ou en V pour la récupération des terrain de 0 à 3% de pente, et disposé en quinconce perpendiculairement à la pente Réalisée sur des glacis de 0 à 3% de pente	- technologie HIMO nécessitant peu d'équipement technique - applicable à la production agricole, forestière et pastorale - mobilisation des eaux de ruissellement - recharge de la nappe phréatique - amélioration de la structure des sols - augmentation des surfaces cultivables dans les régions où le phénomène de dégradation de la base productive est très avancé	- superficie exploitée par demi-lune réduite - apport de fertilisant nécessaire pour la pratique de l'agriculture - exige un entretien régulier	90.000 à 120.000 F CFA/ha
Régénération naturelle assistée / agroforesterie technique consistant à repérer et entretenir de jeunes arbres dans les champs de cultures Réalisée dans les champs de culture	- applicable à l'échelle individuelle (du champ) - procure des revenus par vente de bois - améliore la conservation de la biodiversité - technique maîtrisée par les populations - permet amélioration de la fertilité des sols - permet l'intégration des activités sylvicoles, agricoles et pastorales sur un même terrain	- compétitive avec les cultures - nécessite quelques années de pratique pour avoir les résultats - droit de jouissance par les propriétaires des champs limité - dualité entre l'esprit de la loi et la perception des paysans quand à l'appropriation des ressources	7.500 F CFA/ha
Cordon pierreux : ouvrage anti érosif constitué de pierres posées les unes sur les autres en lignes perpendiculairement à la pente Réalisé dans les champs et sur des terrains à pente inférieure à 2%	- ouvrages bien adaptés aux pentes faibles - permettent de ralentir le ruissellement et de favoriser l'infiltration - technique très simple et peu coûteuse	- matière première seulement disponible sur les plateaux - difficulté de transport du matériau - technique non adaptée dans la zone à faible empierrage	70.000 FCFA/ha

Compost : technique consistant à accélérer la décomposition de la matière organique pour une libération facile des éléments nutritifs	- peu coûteuse et reproductible par les producteurs - valorisation des sous-produits végétaux et des ordures ménagères décomposables	- limitée par l'indisponibilité en eau - exige un moyen de transport	70.000 FCFA/ha
Paillage (mulching) : technique de restauration de la fertilité des terres qui consiste à couvrir le sol, en particulier les parties dégradées, avec des tiges de mil ou de sorgho, des branchages ou de la paille	- disponibilité de la matière première (résidus de récolte) - technique simple, peu coûteuse et maîtrisable par les producteurs	- utilisation multiple et abusive de la matière organique - exige suffisamment d'eau - risques de parasitose par les insectes nymphosant dans le sol	22.000 F CFA/ha
Fixation de dunes : technique de stabilisation de dune vive par la mise en place de palissades ou claies (fixation mécanique) accompagnées souvent de plantation ou semis d'herbacées. Réalisée sur des dunes menaçant des sites productifs ou des ouvrages/infrastructures	- technique simple - protège les infrastructures et les domaines de production	- non disponibilité de matériaux dans certaines zones - besoins d'entretiens réguliers - technique relativement onéreuse - problème de protection du site contre la divagation des animaux	210.000 F CFA/ha
Banquette : ouvrage en terre, en pierres ou mixte sous forme de diguette anti érosive réalisée suivant les courbes de niveau Adaptée aux plateaux latéritiques	- peut être confectionnée manuellement - permet la mobilisation main d'œuvre locale - technique efficace sur plateaux et glacis à pente faible - permet la récupération rapide des terres	- exige un entretien régulier des ouvrages	200.000 F CFA /ha, encadrement compris
Tranchées Nardi : micros bassins confectionnés pour collecter les eaux de ruissellement et favoriser l'infiltration Réalisées au niveau des plateaux et glacis à faible pente	- confectionnées sur les plateaux et glacis à faible pente - permet récupération rapide des terres (12 ha en 8 heures de travail avec tracteur)	- investissements en engins et équipements lourds	-
Sous solage : consiste à l'ameublement du sol par labour profond (50 cm et plus) réalisé sur sols indurés ou présentant un horizon	- efficace sur les sols lourds et compacts, permet une utilisation de toute la surface récupérée	- investissements en engins et équipements lourds	-

imperméable en profondeur			
Seuil d'épandage : ouvrage hydraulique construit en travers du lit mineur d'une vallée et perpendiculaire au sens d'écoulement des eaux Réalisé au niveau des bas-fonds	- rétention d'eau sur les sols lourds - réservoir d'eau en zone pastorale	- efficacité liée au traitement de l'ensemble du bassin versant nécessitant une main d'œuvre spécialisée coût élevé	-
Mise en défens : technique consistant a soustraire un terrain et la végétation qu'il supporte à toute forme d'exploitation (mise en culture, divagation des animaux, etc.)	- permet la régénération des terres sans gros investissement	- coût de protection du site nécessite beaucoup de négociations avec les populations - difficulté d'entretien dans un contexte d'élevage extensif	-
Brise vent : technique de plantation linéaire d'arbres, arbustes ou arbrisseaux en une ou plusieurs rangées, d'une ou plusieurs espèces Lignes installées perpendiculairement aux vents dominants. Réalisés dans des zones de protection des cultures et infrastructure contre les vents	- protection efficace et durable contre le vent ; - technique facilement maîtrisable - augmente la disponibilité en bois et fourrage	- en cas de mauvais choix de l'espèce, le brise vent peut constituer un habitat pour les prédateurs des cultures - compétition avec les cultures en cas de mauvais choix de l'espèce - difficulté d'application à l'échelle individuelle	91.000 FCFA dans le cas de deux rangées par bande par ha
Haies vives : plantation linéaire d'arbres, arbustes, arbrisseaux en une ou plusieurs rangées plantées autour d'un périmètre à protéger contre les animaux ou autres agressions	- protection des cultures contre les animaux et contre les vents - matérialisation des propriétés et élément de régulation des conflits - procure du fourrage	- la haie peut constituer un habitat pour les prédateurs en cas de mauvais choix de l'espèce - compétition avec les cultures en cas de mauvais choix de l'espèce	145.000 FCFA/ha
Pare feux : technique consistant à ouvrir des bandes destinées à arrêter la propagation d'un feu. Ils sont mécaniques ou biologiques Réalisés dans les pâturages et forêts	- efficace contre la propagation des feux de brousse - permet la mobilité dans les sites/forets	- demande beaucoup de main d'œuvre - besoin d'entretiens réguliers des ouvrages	110.000 FCFA/km
Bornage de couloirs de passage, aires de pâturage et certains points d'eau : délimitation à l'aide de balises d'un espace à statut particulier	- diminution des conflits entre agriculteurs et éleveurs - sécurisation de la mobilité pastorale	- nécessite une assistance technique et financière importante	De 11.000 à 15.000 FCFA

Semi direct : technique de reboisement à partir de semis des graines directement sur le site à réhabiliter, en particulier sur les terrains sablonneux	- faible coût par rapport aux plants issus de la pépinière - jeunes plants plus résistants à la sécheresse	- risques de destruction lors des labours et la divagation des animaux - nécessite d'un prétraitement pour certaines espèces	3.500 F CFA/ha en ce qui concerne le semis direct de noix de doum
Ensemencement des herbacées : technique consistant à épandre les semences d'herbacées sur un terrain à réhabiliter	- applicable sur une multitude d'ouvrages de récupération des terres	- disponibilité des semences - difficulté de gestion	-
Rotation des cultures (céréales-légumineuses) : technique portant sur l'alternance légumineuse et céréale d'une année à l'autre pour une meilleure gestion de la fertilité	- technologie facilement maîtrisable - permet de réduire l'investissement notamment en engrais azoté	- pratique peu adoptée par les producteurs du fait de la faible disponibilité foncière	-
Billonnage sur sols sableux : technique de confection de billons de terre perpendiculairement aux vents dominant	- limite le transport du sable par le vent - améliore la conservation de l'eau - réduit les risques d'enfouissement des jeunes plants par le sable - relativement facile à réaliser	- durée de vie des billons très courte ; - technique très localisée au centre sud du Niger	47.000 FCFA/ha y compris l'encadrement
La jachère : technique consistant à laisser un champ ou une terre sans culture durant quelques années en vue de régénérer ses capacités de production	- ne nécessite pas d'investissements particuliers - permet de reconstituer le milieu (végétation, biodiversité, fertilité des sols, etc.) - contribue à augmenter les zones de parcours	- technique difficilement applicable du fait de la pression foncière - nécessite beaucoup de temps - perte de revenu du propriétaire du champ pendant les années de jachère	Sans coût

Annexe n°2 : Caractérisation des techniques et technologies de GDT éprouvées par région, écosystème et système de production

1. Brise vent, haie vive
2. Fixation des dunes, régénération naturelle, pare-feu
3. Semi direct, ensemencement des herbacées, bornage des couloirs de passage, aires de pâturage et point d'eau, tranchée, mise en défens, jachère
4. Banquette, tranchée, demi-lune, scarifiage, cordon pierreux
5. RNA, scarifiage, zaï/tassa, paillage, rotation des cultures

Région	Ecosystème concerné par la GDT	Système de production impliqué	Techniques éprouvées *	Opportunités	Contraintes	Mesures proposées pour le CS-GDT	Niveau de priorité
Agadez	Oasis de l'Aïr Irhazer	Agro-pastoral	1	- Importantes vallées/oasis - Réserve de l'Aïr (faune variée) - Potentiel pastoral - Bonne maîtrise des systèmes d'exhaure et d'irrigation	- Difficultés de gestion des points d'eau - Menace sur les ressources fauniques - Vulnérabilité des terrasses dues aux crues - Contraintes climatiques sévères pour l'agriculture	- Renforcement des capacités des structures locales de gestion des ressources naturelles - Préservation des ressources fauniques - Fixation des berges des koris - Mise en place de seuil de contrôle des crues - Développement de la petite irrigation - Soutien a la commercialisation des produits maraîchers	Elevé (peu d'interventions dans les zones pastorales et oasiennes)

Diffa	Cuvette de Maïné Soroa	Agro-sylvo-pastoral	1 et 2	- Nappe phréatique relativement peu profonde - Statut particulier de détensions des cuvettes - Nombre important de cuvettes - Exploitation artisanale du sel - Potentiel agricole reposant sur les cuvettes (maraîchage, dattes, manioc, etc.)	- Forte dégradation du potentiel productif par ensablement - Baisse du niveau des nappes phréatiques - Accroissement de la salinité des terres	- Promotion des opérations de fixation des dunes - Encadrement des populations en GDT (voyages d'étude, formation, sensibilisation, etc.) - Promotion de l'éducation environnementale - Soutien à la commercialisation des produits maraîchers - Développement de la petite irrigation	Moyen (nombreux projets)
	K. Yobé	Agro-pastoral	1	- Existence d'eau de surface - Potentiel pastoral - Potentiel d'irrigation - Cuvettes oasiennes - Gommeraies - Processus en cours d'élaboration d'un Plan d'Actions Stratégiques du Bassin du Lac Tchad	- Ensablement - Dégradation des terres pastorales - Salinité - Faible niveau d'encadrement	- Développement de la petite irrigation - Soutien à la commercialisation des produits maraîchers - Actions de lutte contres les érosions - Préservation de l'habitat de la race bovine kouri - Développement de la pêche	Elevé (peu de projets et un défi du 21e siècle : la gestion intégrée des ressources en eau)
	Lac Tchad	Agro-sylvo-pastoral	1 et 2				
Dosso	Dallol Maouri	Agro-sylvo-pastoral semi intensif	1 et 3	- Existence de nappes d'eau abondantes - Existence de parcs agro forestiers - Assez bon niveau d'encadrement	- Dégradation du sol (fertilité, salinité des sols et des eaux) - Exploitation forte du couvert végétal (arbres, pâturages) - Surexploitation des terres - Défrichements agricoles intenses ; - Accroissement de la pression foncière - Conflits agriculteurs éleveurs	- Développement de la petite irrigation - Soutien à la commercialisation des produits maraîchers - Gestion des parcs agro forestiers (production des produits forestiers non ligneux) - Lutte contre l'ensablement - Préservation de la biodiversité	Faible / Moyen
	Dallol Bosso	sylvo-pastor					

	Fleuve Niger	Agro-sylvo-pastoral	1 et 3	- Importantes ressources en eau de surface (Fleuve et ses affluents) - Potentiel en terres irrigables - Potentiel pastoral - Présence de plusieurs forêts	- Erosion hydrique et éolienne - Faible fertilité des sols, ensablement du fleuve et des affluents - Dégradation des terres - Défrichements culturaux - Pression de la ville de Niamey sur les ressources forestières - Surpâturage - Etiage importants et baisse du débit du fleuve - Jacinthe d'eau	- Mesures antiérosives dans l'ensemble des bassins versants et des plateaux - Amélioration de l'encadrement des populations - Développement de la petite irrigation - Soutien a la commercialisation des produits maraîchers - Aménagement des forêts - Développement de la pêche	Moyen
	Plateaux de l'ouest	Sylvo-pastoral	4	- Réserves forestières - Ecosystèmes riches en faune (Girafes) - Multitude de mares - Beaucoup d'intervention des projets - ONG et organisations paysannes très actives	- Forte dégradation des terres par érosion hydrique et éolienne - Perte du couvert végétal, coupe abusive du bois - Sols squelettiques peu profonds et glacifiés - Nappe phréatique profonde - Ensablement des mares - Extension des zones de cultures dans les zones agricoles et forestières	- Réhabilitation et aménagement des forêts - Réalisation d'ouvrages antiérosifs - Renforcement des capacités des structures locales de gestion et voyages d'étude - Soutien à la mise en œuvre de la stratégie de relance de la production et commercialisation de la gomme arabique	Faible (nombreuses interventions de projets
Maradi	Forêt de Baban Rafi	Agro-sylvo-pastoral	4	- Réserves forestières - Ecosystèmes riches en faune - Multitude de mares - Beaucoup d'intervention des projets - ONG et organisations paysannes très actives	- Forte dégradation des terres par érosion hydrique - Perte du couvert végétal - Nappe phréatique profonde - Ensablement des mares - Extension des zones de cultures	- Réhabilitation et aménagement des forêts - Réalisation d'ouvrages antiérosifs - Renforcement des capacités des structures locales de gestion	Faible

	Goulbi Maradi	Agro-pastoral	1 et 3	- Bon potentiel d'irrigation - Développement de parcs agro forestiers - Début de matérialisation des couloirs de passage - Nappe phréatique peu profonde par endroits	- Exploitation abusive des ressources naturelles - Saturation foncière - Rétrécissement des espaces pastoraux - Multiplication des conflits fonciers - Forte pression des villes sur l'espace rural et les ressources - Dégradation des berges des koris	- Fixation des berges - Application des conventions bilatérales sur l'utilisation des ressources (eaux, faune, etc.) - Soutien à la commercialisation des produits maraîchers - Développement de la petite irrigation - Gestion des parcs agro forestiers	Moyen
	Goulbi N'Kaba	Agro-sylvo-pastoral	1 et 3				
	Vallée de la Tarka	Agro-sylvo-pastoral	1 et 3	- Plantations forestières - Sols riches - Multitude de mares - Beaucoup d'intervention des projets - ONG et organisations paysannes très actives	- Forte dégradation des terres par érosion hydrique - Perte du couvert végétal - Nappe phréatique profonde - Ensablement des mares	- Plantation d'alignement - Réalisation d'ouvrages antiérosifs - Renforcement des capacités des structures locales de gestion	Faible
Niamey	Vallée du fleuve	Agro-sylvo-pastoral	1 et 3 (excepté pare-feu)	- Importantes ressources en eau de surface (Fleuve et ses affluents) - Potentiel en terres irrigables - Potentiel pastoral - Présence de plusieurs forêts	- Erosion hydrique - Faible fertilité des sols - Ensablement du fleuve et des affluents - Dégradation des terres - Pression de la ville de Niamey sur les ressources forestières - Surpâturage - Etiage importants et baisse du débit du fleuve - Jacinthe d'eau	- Mesures antiérosives dans l'ensemble des bassins versants et des plateaux - Amélioration de l'encadrement des populations - Développement de la petite irrigation - Soutien à la commercialisation des produits maraîchers - Aménagement des forêts - Développement de la pêche	Moyen

	Zone urbanisée	Sylvo-pastoral	1	- Bon potentiel d'innovation - Bon niveau d'encadrement - Possibilité d'intensification	- Forte dégradation des sols par prélèvements exagérés des résidus de culture, de fourrage, et par la prolifération des sachets plastiques - Forte exploitation des formations ligneuses, surexploitation des terres	- Gestion des déchets ménagers - Intensification des systèmes de production - Aménagement des forêts périurbaines	Faible
	Ceinture verte	Sylvo-pastoral	5	- Protection des centres urbains contre les vents et les intempéries	- Constructions anarchiques - Coupe abusive de bois	- Sécurisation des espaces - Réhabilitations	Faible
Tahoua	Ader Doutchi Maggia	Agro-sylvo-pastoral	1 et 3	- Encadrement important des populations par les projets - Prise de conscience et mobilisation des populations dans la GDT - Important réseau de vallées avec nappes peu profondes - Existence de formations forestières de bas fonds - Agroforesterie traditionnelle très développée	- Dégradation des terres (latérisation des plateaux et stérilisation des versants) - Insuffisance et mauvaise répartition des points d'eau - Dégradation des parcours pastoraux - Erosion hydrique et éolienne - Surexploitation des terres	- Poursuivre le processus de réhabilitation et de sécurisation des terres dégradées - Clarifier les statuts des terres à récupérer - Promouvoir les actions de protection des terres	Faible
	ée de la Tar	sylvo-					
	Plateaux de l'ouest	Agro-sylvo-pastoral	4	- Réserves forestières - Ecosystèmes riches en faune (Girafes) - Multitude de mares - Beaucoup d'intervention des projets - ONG et organisations paysannes très actives	- Forte dégradation des terres - Perte du couvert végétal, coupe abusive du bois - Sols squelettiques peu profonds - Nappe phréatique profonde - Ensablement des mares - Extension des zones de cultures	- Réhabilitation et aménagement des forêts - Réalisation d'ouvrages antiérosifs - Renforcement des capacités des structures locales de gestion et voyages d'étude - Soutien à la mise en œuvre de la stratégie de relance de la production et commercialisation de la gomme arabique	Faible (nombreuses interventions de projets

	Système dunaire de l'ouest	Agro-pastoral	1 et 3	- Potentialités pastorales importantes - Potentialités en eau - Parcs agroforestiers	- Faible fertilité des sols - Erosion éolienne - Accès à l'eau difficile - Réduction du couvert végétal - Dégradation des terres agricoles - Réduction de la superficie des terres pastorales - Conflits fonciers - Forte pression des villes sur l'espace rural et les ressources - Forte demande en bois	- Développement de l'agroforesterie - Renforcement des capacités des structures locales de gestion - Valorisation des parcs agro forestiers - Soutien à la mise en œuvre de la stratégie de relance de la production et commercialisation de la gomme arabique	Elevé
	Plaine de l'est	Agro-pastoral	1	- Potentialités pastorales importantes - Tradition de production de gomme arabique	- Surpâturages - Pauvreté des terres - Fragilité et sensibilité des sols à l'érosion	- Promotion de l'agroforesterie - Encadrement des populations en GDT (voyages d'étude, formation, sensibilisation, etc.) - Promotion de l'éducation environnementale - Soutien à la mise en œuvre de la stratégie de relance de la production et commercialisation de la gomme arabique	Faible / Moyen
Tillabéri	Dallol Bosso	Agro-pastoral	1 et 3	- Existence de nappes d'eau abondantes - Existence de parcs agro forestiers - Assez bon niveau d'encadrement	- Dégradation du sol - Très faible fertilité des sols - Exploitation forte du couvert végétal (arbres, pâturages) - Salinité des sols et des eaux - Surexploitation des terres - Défrichements agricoles intenses - Accroissement de la pression foncière - Conflits agriculteurs éleveurs	- Développement de la petite irrigation - Soutien à la commercialisation des produits maraîchers - Gestion des parcs agro forestiers ; - Lutte contre l'ensablement - Préservation de la biodiversité	Faible / Moyen

	Fleuve Niger	Agro-sylvo-pastoral	1 et 3	- Importantes ressources en eau de surface (Fleuve et ses affluents) - Potentiel en terres irrigables ; - Potentiel pastoral - Présence de plusieurs forêts	- Erosion hydrique et éolienne - Faible fertilité des sols ; - Ensablement du fleuve et des affluents - Dégradation des terres - Défrichements culturaux - Pression de la ville de Niamey sur les ressources forestières - Surpâturage et Jacinthe d'eau	- Mesures antiérosives dans les bassins versants et les plateaux - Amélioration de l'encadrement des populations - Développement de la petite irrigation - Soutien à la commercialisation des produits maraîchers - Aménagement des forêts - Développement de la pêche	Moyen
	Goroual	Agro-sylvo-pastoral	1 et 3	- Importantes ressources en eau de surface - Potentiel en terres irrigables - Potentiel pastoral	- Erosion hydrique et éolienne - Dégradation des terres - Défrichements culturaux - Surpâturage	- Mesures antiérosives - Encadrement des populations - Soutien à la commercialisation des produits maraîchers	Faible
	Parc National du W	Agro-sylvo-pastoral	3	- Gérée dans le cadre d'une convention internationale - Dispose de faune et flore variées - Nombreuses mares - Zone touristique reconnue - Importantes potentialités en maraîchage	- Erosion hydrique - Diminution du couvert végétal - Défrichement abusif autour du parc - Braconnage et divagation des animaux - Utilisation illégale des pâturages - Feux de brousse	- Développement des éco-services - Développement du tourisme - Renforcement de la gestion et de la surveillance du parc - Meilleure gestion des points d'eau - Promotion de la gestion communautaire	Faible (nombreux appuis et projets)

	Système dunaire de l'ouest	Agro-pastoral	1	- Potentialités pastorales importantes - Potentialités en eau - Parcs agro forestiers	- Faible fertilité des sols - Erosion éolienne - Accès à l'eau difficile - Réduction du couvert végétal - Dégradation des terres agricoles - Rétrécissement des terres pastorales - Conflits fonciers - Forte pression des villes sur l'espace rural et les ressources - Forte demande en bois	- Développement de l'agroforesterie - Renforcement des capacités des structures locales de gestion - Valorisation des parcs agroforestiers - Soutien à la mise en œuvre de la stratégie de relance de la production et commercialisation de la gomme arabique	Elevé
	Plateaux de l'ouest	Sylvo-pastoral	4	- Réserves forestières - Ecosystèmes riches en faune - Multitude de mares - Beaucoup d'interventions des projets - ONG et organisations paysannes très actives	- Forte dégradation des terres par érosion hydrique et éolienne - Perte du couvert végétal et coupe abusive du bois - Sols squelettiques peu profonds et glacifiés - Nappe phréatique profonde - Ensablement des mares - Extension des zones de cultures	- Réhabilitation et aménagement des forêts - Réalisation d'ouvrages antiérosifs - Renforcement des capacités des structures locales de gestion et voyages d'étude - Soutien à la mise en œuvre de la stratégie de relance de la production et commercialisation de la gomme arabique	Faible (nombreuses interventions de projets
Zinder	Korama	Agro-pastoral	1	- Présence d'une nappe phréatique peu profonde (2 à 10 m) - Nombreuses mares permanentes	- Baisse de la fertilité des sols	- Zone à fort potentiel de terres irrigables qui autorisent la culture de cannes à sucre et le développement des cultures maraîchères	Moyen
	Vallée de la Tarka	Agro-sylvo-pastoral	1 et 3	- Potentialités pastorales importantes - Existence de forêts de bas-fonds.	- Surpâturage - Pauvreté des terres - Fragilité et sensibilité des sols à l'érosion éolienne	- Encadrement des populations en GDT - Promotion de l'éducation environnementale	Faible

	Plaine de l'est	Agro-pastoral	1 et 3	- Potentialités pastorales importantes - Tradition de production de gomme arabique	- Surpâturage - Pauvreté des terres - Fragilité et sensibilité des sols à l'érosion	- Promotion de l'agroforesterie ; - Encadrement des populations en GDT - Promotion de l'éducation environnementale - Soutien à la mise en œuvre de la stratégie de relance de la production et commercialisation de la gomme arabique	Faible / Moyen
	Cuvette de Maïné Soroa	Agro-sylvo-pastoral	1 et 5	- Nappe phréatique relativement peu profonde - Statut particulier de propriétés des cuvettes - Nombre important de cuvettes - Exploitation artisanale du sel - Potentiel agricole reposant sur les cuvettes (maraîchage, dattes, manioc, etc.)	- Forte dégradation du potentiel productif par ensablement - Baisse du niveau des nappes phréatiques - Accroissement de la salinité des terres	- Promotion des opérations de fixation des dunes - Encadrement des populations en GDT - Promotion de l'éducation environnementale - Soutien à la commercialisation des produits maraîchers - Développement de la petite irrigation	Moyen

Annexe n°3 : Liste des indicateurs à renseigner

I/ Les indicateurs définis par le FEM

A l'échelle régionale, un kit d'indicateurs simples utilisé par le processus TerrAfrica, dans le cadre du FEM, sera renseigné. Les types d'indicateurs ci-après seront notamment suivis :

- indicateurs d'impact ou d'effet ;
- indicateurs de résultat ;
- indicateurs de réalisation ou de sortie ;
- indicateurs d'activité ou d'entrée ;
- indicateurs d'efficience ou de performance.

Les indicateurs potentiels à renseigner sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau n°1 **:** Liste des indicateurs du FEM

Résultats	Principaux indicateurs de performance
Impact	% changement dans la classification de la couverture du sol (FAO/Satellite)
	% changement de qualité du sol (y compris teneur en C) dans zones sous investissement
	% changement en productivité primaire nette (couvert végétal, efficacité d'utilisation de l'eau)
	% de population affectée par la dégradation des terres
Résultat	Accroissement de surface sous GDT (ha)
	Diminution de la surface affectée par la dégradation des terres (ha)
	% d'agriculteurs/utilisateurs des terres adoptant les technologies GDT
Sortie	Nombre d'agriculteurs touchés par le service de vulgarisation GDT
	Nombre d'agriculteurs/utilisateurs des terres recevant des services GDT
	Nombre d'agriculteurs/utilisateurs des terres recevant des équipements de GDT
	Nombre d'agriculteurs/utilisateurs des terres recevant un paiement en échange de services environnementaux GDT
Entrée	Nombre de journées de démonstration GDT sur le terrain
	Nombre d'essais GDT conduits en exploitation
	Nombre d'agents de vulgarisation formés aux techniques GDT

Source : Cadre logique SIP, Méthodologie Suivi & évaluation TerrAfrica

Pour évaluer si les objectifs sont atteints, il sera nécessaire de retenir rapidement pour chaque indicateur une valeur de référence que l'on comparera tous les 5 ans. Il est donc recommandé que le Niger adopte cette approche pour le suivi-évaluation de la GDT. Ceci est d'autant plus important que cette batterie d'indicateurs favorisera les comparaisons avec les indicateurs calculés dans d'autres pays de la plate forme régionale TerrAfrica.

II/ Les indicateurs de TerrAfrica

Dans le but d'harmoniser la collecte et le traitement des données et favoriser les comparaisons à l'échelle régionale, TerrAfrica a construit une matrice devant guider l'élaboration d'un kit commun d'indicateurs pour tous les pays impliqués. Ainsi, il est indispensable de les inclure dans le jeu d'indicateurs spécifiques nationaux. Il s'agit :

- Nombre d'hectares avec des pratiques de GDT ;
- Variation totale de l'investissement vers la gestion durable des terres par pays participant et par source de financement interne ou externe ;
- Nombre de cadres stratégiques d'investissement pour la GDT (en préparation, en cours de mise en œuvre) ;
- Valeur de l'indice composite sur l'environnement favorable à la GDT ;
- Nombre d'alliances opérationnelles pour la GDT établies ou renforcées aux niveaux national et sous-régional (Coalition Assessment survey tool) ;

- Pourcentage de participation à des actions de la GDT dans la SDRP, les pactes du PDDAA, ou les programmes sectoriels ;
- Nombre de stratégies d'aide au pays des partenaires internationaux pour la GDT ;
- Existence / nombre de plans et d'interventions stratégiques pour gérer les risques climatiques pour la GDT ;
- Pourcentage d'opérations de gestion durable des terres permettant de s'attaquer aux vulnérabilités spécifiques liées au climat ;
- Nombre de produits de connaissance du pays développés et diffusés (ventilés par type d'audience et d'activité) ;
- Existence d'un système d'information sur la GDT opérationnel.

III/ Les indicateurs au niveau national

Dans le cadre de la mise en place d'un système de S&E de la GDT, il est indispensable de pouvoir collecter les données nécessaires au calcul des indicateurs définis par les différents partenaires (cf. tableau N°5 et 6) qui permettront les comparaisons à l'échelle nationale et internationale. Mais, il est aussi important de compléter le suivi par des indicateurs nationaux et locaux spécifiques au Niger, notamment ceux utilisés pour le suivi-évaluation de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté et qui se rapportent au secteur rural. Certains indicateurs peuvent alimenter le S&E de la GDT.

Tableau n°2 **:** Liste des indicateurs de la Stratégie Décennale de la CCD

Indicateur d'effet	**Type d'indicateur**
CONS-O-1	Nombre et importance des activités d'information sur la DDTS et des synergies entre la DDTS, le changement climatique et la biodiversité et évaluation du public touché par le média abordant la DDTS et ses synergies
CONS-O-3	Nombre d'OSC et d'institutions scientifiques et technologiques participant aux processus liés à la convention
CONS-O-4	Nombre et type d'initiatives de lutte contre la DDTS mises en place par les OSC et les institutions scientifiques et technologiques dans le domaine de l'éducation.
CONS-O-5	Révision des PAN/PASR/PAR alignés à la Stratégie
CONS-O-7	Nombre d'initiatives de planification synergique des trois Conventions de Rio, ou de mécanismes de mise en œuvre conjointe
CONS-O-8	Existence de système national de suivi de la DDTS
CONS-O-9	Existence de rapports à la Convention conformément aux directives
CONS-O-10	Nombre de PAN/PASR/PAR révisés reflétant la connaissance des facteurs déterminants de la DDTS et de leurs interactions, et de l'interaction de la DDTS avec le changement climatique et la biodiversité
CONS-O-11	Type, nombre et utilisateurs des systèmes de partage des connaissances sur la DDTS à l'échelle nationale détaillés sur le site Web de la Convention
CONS-O-13	Engagement du pays dans l'établissement de capacités visant à lutter contre la DDTS
CONS-O-14	Existence de cadres d'investissement, établis conformément à la SFI définie par le mécanisme mondial, ou d'autres stratégies de financement intégrées
CONS-O-16	Degré d'adéquation, d'à-propos de prévisibilité des ressources financières mises à disposition par les pays touchés parties en matière de lutte contre la DDTS
CONS-O-17	Nombre de propositions de projets sur la DDTS soumises et acceptées pour financement par les institutions financières internationales, instruments et fonds
CONS-O-18	Montant des ressources financières et type de mesures d'incitations ayant offert un accès à la technologie par les pays touchés parties
Indicateur d'impact	**Type d'indicateur**
1	Pourcentage de population vivant au-dessous du seuil de la pauvreté
2	Etat du couvert terrestre

Tableau n°3 **:** Liste des indicateurs de suivi de la GDT utilisés dans le dispositif de suivi-évaluation de l'i3N

Programme opérationnel	Indicateurs	Structure en charge du calcul des indicateurs
Accroissement des productions sous irrigations	superficie aménagée	Ministère en charge de l'Agriculture
	superficie réhabilitée et mise en valeur	
	Taux d'adoption de meilleures pratiques de gestion et d'organisation par les producteurs	
	Taux de diminution des conflits liés au foncier	
	Taux d'optimisation dans l'utilisation des eaux	
	Taux de diminution de l'érosion des terres	
	Nombre de nouveaux seuils, mini barrages réalisés et exploités	
	Nombre de seuils/mini barrages existants réhabilités et exploités	
	Nombre de forages profonds à but agricole réalisés	
	% des superficies consacrées aux cultures de substitution	
Amélioration des niveaux de rendement des cultures pluviales	Evolution des rendements par type de cultures (mil, sorgho, niébé)	Ministère en charge de l'Agriculture
	% des producteurs des zones ciblées satisfaits de leur demande annuelle en intrants et en matériels agricoles	
	% des producteurs des zones ciblées ayant bénéficiés des Kits d'intrants agricoles	
Accroissement des productions animales	Niveaux d'amélioration des productions animales	Ministère en charge de l'Elevage
	Niveaux d'amélioration des productions halieutiques et apicoles	
Accroissement des productions forestières	Proportion des ressources récupérées/conservées/gérées durablement (terres, pâturages, eaux) par rapport aux ressources dégradées	Ministère en charge de l'Environnement
	Taux d'enrichissement biologique	
	Taux de contribution à l'amélioration des revenus	
	Taux de séquestration de carbone	
	Nombre d'emplois créés	
Augmentation et mise en marché des denrées alimentaires issues de la transformation (artisanale et agroindustrielle) des produits locaux	% de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques nationaux transformées	Ministère chargé du Commerce et/ou de l'Industrie
	% de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques nationaux conservées	
	% de produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques nationaux commercialisées	
	Evolution des prix des denrées alimentaires de première nécessité	
Amélioration des mécanismes d'anticipation et de coordination des urgences	Nombre de dispositifs implanté au niveau communal et communautaire	Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires
	Niveau de prise en compte des données générées	
	Nombre de tête de ruminants par espèce vendus en prévention de crises	
	Nombre de banques céréalières et de greniers nouvellement créés et/ou assainis	

Programme opérationnel	Indicateurs	Structure en charge du calcul des indicateurs
	Evolution des stocks des greniers de réserve et des BC	
	Nombre de nouvelles sources de revenus créées	
	% de femmes et de jeunes ayant développé de nouvelles AGR	
	stock céréalier de réserve réalisé	
	stock national de réserve d'aliments pour le bétail constitué	
	fonds de déstockage stratégique des animaux mis en place	
Adaptation des réponses apportées dans les situations de crises et de catastrophes naturelles	Evolution du stock national de sécurité et réserve alimentaire stratégique	Dispositif national de prévention et de gestion des crises alimentaires
	Réduction du nombre de ménages recourant aux stocks de sécurité pour survivre	
	Evolution du stock national de réserve d'aliments pour bétail	
	Réduction du nombre d'animaux alimenté à partir du stock national de réserve d'aliment pour bétail	
	% des ménages ayant accès à 3 repas par jour	
	Nombre des ménages dont l'exposition à la soudure ne dépasse pas 3 mois	
	Evolution des prix des denrées alimentaires de première nécessitée	
	% de la population vulnérable à l'insécurité alimentaire	
	% des producteurs des zones à risque ayant accès à temps/au bon moment aux facteurs des productions adaptés et à coût raisonnable	
Prévention des Différentes Formes de Malnutrition	Réduction (%) de la prévalence des diverses formes de malnutrition	Ministère de la Sante Publique
	% de la réduction des carences en micronutriments	
	Taux de couverture en infrastructures d'hygiène et d'assainissement	
	% de ménage utilisant les infrastructures d'assainissement	
Mobilisation des ressources financières et impulsion des reformes	Un fonds d'investissement mis en place	HC3N
	Nombre de reformes adoptées ou/et révisées/ et effectivement mises en œuvre.	
	Nombre de textes juridiques, législatifs et réglementaires adoptés et appliqués	
	Nombre d'études spécifiques réalisées	
	Un mécanisme de plaidoyer efficace opérationnel	
	Nombre de dispositifs de financements initiés et mis en place	
	Volumes de financements mobilisés	
	Nombre de projets financés	
	Nombre de partenaires techniques et financiers contribuant	
Mobilisation et responsabilisation des acteurs	Nombre d'acteurs mobilisés	HC3N
	Nombre d'activités d'information et de sensibilisation réalisées	

Programme opérationnel	Indicateurs	Structure en charge du calcul des indicateurs
	Nombre d'activités de plaidoyer de réalisées	
	Nombre de sessions de renforcement de capacités réalisées mis en place	
Gouvernance, Coordination et suivi-évaluation de l'Initiative	Volume de ressources humaines, financières et logistiques consacrées	HC3N
	Nombres de rencontres et réunion des instances	
	Nombre de rencontres de plaidoyer réalisé	
	Un dispositif de suivi évaluation opérationnel	
	Nombre de systèmes sectoriels de suivi évaluation mis en cohérence	
	Nombre de rapports d'exécution, de suivi et d'évaluation	